



CONTRAT DE RIVIERE DU
BASSIN DE LA CEZE

BILAN MI-PARCOURS

Août 2013

*Syndicat Mixte ABCèze –
Comité de rivière du bassin de la Cèze*

Préambule

Conscients de l'importance de la préservation du milieu « Cèze », les collectivités et les acteurs locaux ont engagé la réalisation d'un contrat de rivière en 2006. Concilier le développement de l'activité touristique, pérenniser l'activité agricole, accueillir de nouvelles populations, préserver les équilibres écologiques constituent des problématiques immanquablement liées à la ressource en eau tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Le Contrat de rivière est apparu comme le meilleur moyen de répondre aux enjeux identifiés sur le bassin :

- l'amélioration de la cohérence entre les ressources disponibles et les usages, et une maîtrise de la demande en eau et de son évolution ;
- le rattrapage du retard d'assainissement susceptible de compromettre l'atteinte du bon état (conformément à la Directive Cadre Européenne de 2000) et qui s'avère incompatible avec la vocation touristique des cours d'eau ;
- la poursuite de la dynamique engagée en matière d'entretien et de restauration des cours d'eau, en synergie avec la démarche Natura 2000 ;
- l'accompagnement de la finalisation des procédures de prévention du risque inondation et du développement de la conscience du risque.

Le Contrat de rivière du bassin de la Cèze 2011-15 a donc été présenté et validé par le Comité de Bassin le 8 juillet 2011.

Il a été signé le 23 décembre 2011 par neuf partenaires institutionnels et financiers à savoir l'Etat, L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les Régions Rhône-Alpes et Languedoc- Roussillon, les Départements du Gard, de l'Ardèche et de la Lozère, le Syndicat Mixte Départemental des milieux aquatiques et le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze.

Ce bilan mi-parcours a pour objectif de présenter l'état d'avancement du contrat et la réactualisation de la programmation de la seconde phase.

Syndicat Mixte ABCèze

Etablissement Public Territorial de Bassin
2 chemin des maraîchers
30500 SAINT-AMBROIX

Tel : 04 66 25 32 22 – email : accueil@abceze.fr
www.abceze.fr

Préambule	1
1. Présentation du contrat de rivière	3
1.1. Présentation générale du bassin de la Cèze	3
1.2. Les enjeux du Contrat	4
1.3. Les montants initiaux du programme d'actions	8
1.4. L'agrément du Contrat	9
2. Bilan de la Première phase	10
2.1. Bilan global	10
2.2. Bilan des actions prioritaires	11
2.3. Bilan par volet	12
2.4. Bilan de l'engagement des partenaires financiers	25
2.5. Bilan pour le Syndicat Mixte ABCèze	27
3. Avancement de la programmation	28
3.1. Avancée des connaissances	28
3.2. Difficultés rencontrées et moyens mis en œuvre	29
3.3. Bilan de l'état des milieux	30
4. Actualisation de la seconde phase	32
4.1. Actualisation du Volet A	32
4.2. Actualisation du Volet B1	35
4.3. Actualisation du volet B2	37
4.4. Actualisation du volet B3	38
4.5. Actualisation du volet C	39
4.6. Montant global de la 2 ^{nde} phase du contrat	40

1. Présentation du contrat de rivière

1.1. Présentation générale du bassin de la Cèze

Le bassin de la Cèze, situé au nord du département du Gard, commence sur les flancs du Mont Lozère, et se déploie des Cévennes gardoises jusqu'au Rhône, en empiétant sur le sud du département de l'Ardèche ; sa superficie de 1360 km² couvre une centaine de communes.

Une hydrologie contrastée

Le caractère méditerranéen y domine ; conjugué à une nature des sols qui favorise les écoulements rapides, il produit une hydrologie contrastée entre des étiages estivaux très marqués et des crues parfois puissantes.

Une remarquable diversité écologique et paysagère

Le territoire bénéficie d'une remarquable diversité écologique et paysagère ; sa valeur patrimoniale est attestée notamment par le classement en site d'importance communautaire (directive Habitats) de l'intégralité des vallées de la Cèze et du Luech, et par le classement de l'UNESCO en réserve de biosphère de tout l'amont du bassin jusqu'à Bessèges. Les milieux aquatiques de la Cèze accueillent plusieurs espèces rares ou protégées : le barbeau méridional, l'apron et certains poissons grands migrateurs (alose, lamproie marine, anguille) ; le castor est présent, ainsi que la loutre.

Un bassin versant très rural

Le bassin est majoritairement occupé par des zones naturelles, forêts et garrigues, et des zones agricoles, qui représentent un quart de sa surface. Les plus importantes zones urbanisées, qui concentrent 60% des emplois, se trouvent à l'aval du bassin, à Bagnols (plus grosse agglomération du bassin, 18 000 habitants) et Laudun. Le territoire compte au total 77 500 habitants permanents et environ 40 000 habitants saisonniers.

Des usages économiques tournés vers l'agriculture...

La partie amont du bassin est marquée par le passé minier des Cévennes gardoises ; l'activité s'est éteinte depuis longtemps, laissant les difficultés économiques que l'on sait.

L'activité industrielle est quasi inexistante, les zones d'activités de Laudun L'Ardoise et Salindres se trouvant à l'extérieur du bassin.

En revanche l'activité vinicole est bien développée (mais en régression), avec 26 caves coopératives produisant 500 000 hl par an et 137 caves particulières (données 2009). La moitié de la surface agricole utile est constituée par des vignes, qui occupent surtout la basse vallée ; l'autre secteur agricole se situe dans la plaine de Barjac, où les cultures sont plus diversifiées. Les surfaces irriguées sont situées majoritairement dans la moyenne Cèze : 620 ha regroupés dans 3 ASA, représentant 75% des surfaces irriguées du bassin. Le haut bassin est tourné vers l'élevage et les cultures fourragères.

... Et le tourisme

Avec un afflux de population saisonnière représentant plus de 50% de la population permanente, des communes qui voient leur population doubler voire quadrupler en été, le bassin de la Cèze a indéniablement une vocation touristique affirmée, qui s'appuie largement sur les attraits liés aux cours d'eau : canoë-kayak, baignade, pratiqués notamment à proximité des 70 campings et villages de vacances, dont les plus importants sont autour des gorges de la Cèze. Le secteur cévenol attire aussi un tourisme lié à l'eau, dans les vallées du Luech et de la Cèze. Le patrimoine historique et préhistorique du bassin ajoute à son intérêt touristique.

Toutefois, les équipements touristiques, en dehors de 2 très gros campings dans les gorges (2000 personnes chacun), restent d'envergure raisonnable, relativement en accord avec le potentiel d'accueil du territoire et sa fragilité ; les communes ne souhaitent pas développer le territoire à outrance, mais plutôt préserver les atouts naturels des sites et améliorer de la qualité de l'eau en faveur des usages ludiques.

1.2. Les enjeux du Contrat

Quatre principaux enjeux ont été identifiés, répondant à trois niveaux de priorité.

- **Priorité 1** : Optimisation de la gestion quantitative des ressources en eau et Qualité des cours d'eau et des eaux captées pour l'AEP
- **Priorité 2** : Restauration et préservation des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques (morphodynamique)
- **Priorité 3** : Prévention des inondations et protection contre les risques

Ces enjeux et les objectifs ont été détaillés dans les tableaux suivants par volet du Contrat.

Volet A – Qualité des eaux – Réduction des pollutions domestiques et agricoles	
ENJEUX	OBJECTIFS
Amélioration de la qualité des cours d'eau permettant l'atteinte du bon état écologique et le bon exercice des usages, notamment liés au tourisme	Améliorer l'assainissement des collectivités, en renouvelant les ouvrages vétustes et ceux ayant des performances médiocres
	Améliorer les conditions hydrologiques pour contribuer à la réduction de l'impact des rejets (lien avec l'enjeu ressource en eau)
	Identifier des secteurs prioritaires où il convient d'afficher un objectif de conformité de la qualité des eaux à l'usage baignade et sécuriser la qualité bactériologique sur ces secteurs
	Améliorer les connaissances des performances de l'assainissement des collectivités et des campings
	Mieux connaître et maîtriser l'impact des anciennes activités minières
	Mieux connaître et maîtriser l'impact des activités agricoles, en particulier la viticulture, mais aussi les cultures intensives et les élevages hors sol
	Maîtriser les risques de pollution accidentelle, en améliorant leur connaissance
Sécurisation qualitative de l'AEP	Accélérer la mise en place des procédures de protection des captages
	Développer la prévention des pollutions agricoles diffuses sur l'aire d'alimentation des captages AEP prioritaires localement

Volet B1 – Restauration et entretien des cours d’eau – Mise en valeur des milieux aquatiques	
ENJEUX	OBJECTIFS
Poursuite de la politique de gestion pérenne des cours d’eau pour l'expression de leurs multiples fonctions	Poursuivre la démarche engagée et les travaux planifiés dans le cadre du programme pluriannuel de restauration et d’entretien des ripisylves du bassin. Finaliser les opérations de restauration et passer d’une politique de restauration à une politique d’entretien des cours d’eau
	Informier et mobiliser les propriétaires riverains en vue de « fédérer » ces acteurs clefs autour des thématiques d’intérêt collectif (hydro morphologie – habitats – fonctionnalités des milieux)
	Pour les linéaires hors champ de compétence actuelle du syndicat : - coordonner les démarches des maîtres d’ouvrage locaux - garantir la cohérence des projets avec les différentes thématiques du Contrat (qualité des milieux aquatiques, mise en valeur des cours d’eau, risque inondation)
Préservation des fonctionnalités biologiques naturelles des cours d’eau, notamment pour l’atteinte du bon état écologique	Mettre en place une politique de gestion du milieu physique qui favorise la maîtrise des phénomènes d’abaissement du lit et la reconstitution du stock sédimentaire
	Définir et préserver l’espace de mobilité latérale (ou espace de bon fonctionnement), et l’intégrer dans les documents d’aménagement du territoire, en conformité avec les dispositions du SDAGE
	Orchestrer l’avancement efficace d’un projet identifié par le COGEPOMI pour le décroisement de la Cèze aval en faveur de l’Alose (restauration de la continuité des migrateurs). Anticiper sur le suivi de l’efficacité du dispositif et de son entretien.
	Veiller à une parfaite cohérence et complémentarité des différents programmes et démarches en lien avec les cours d’eau (entretien lit – berges - ripisylve, amélioration du fonctionnement hydromorphologique, actions de gestion suite aux DOCOB Natura 2000, prévention du risque inondation)
	En lien avec l’étude transport solide et les DOCOB, privilégier les actions en faveur d’une parfaite prise en compte de la continuité des organismes et matériaux pour les opérations en lit mineur, et d’une gestion des ouvrages transversaux et des connexions latérales

Volet B2 - Prévention des inondations et protection contre les risques (revu suite à la validation du PAPI d’intention Cèze)	
ENJEUX	OBJECTIFS
Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	Préserver et de transmettre la mémoire du risque
	Renforcer la sensibilisation et l’information du grand public et des élus
	Fournir aux décideurs locaux la connaissance des zones inondables par des crues de moindre importance, mais néanmoins dommageables
Surveillance, prévision des crues et des inondations	Accroître la qualité de la mise en vigilance des communes
Alerte et gestion de crise	Réaliser des plans communaux de sauvegarde et maintenir leur caractère opérationnel
	Organiser le retour d’expérience en matière de gestion de crise

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	Engager la révision du PPR de Bagnols-sur-Cèze en priorité
Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	Prioriser les programmes de réduction de la vulnérabilité
	Viser un objectif d'exhaustivité en matière de réalisation de diagnostics sur les bâtiments publics
Gestion des ouvrages de protection hydraulique	Conduire les études nécessaires au dimensionnement des scénarios de sécurisation de ces digues
	Caractériser les risques inondation sur des communes exposées
	Engager les études d'avant-projet pour réaliser des travaux

Volet B3 – Amélioration de la gestion quantitative de la ressource et protection des ressources en eau potable	
ENJEUX	OBJECTIFS
Cohérence entre les ressources disponibles et les usages , pour permettre leur maintien et garantir l'atteinte du bon état	Améliorer la connaissance des débits d'étiage réels et naturels reconstitués, et les relations eau de surface / karst et les potentialités du karst
	Viser le respect des débits objectifs d'étiage et des règles de partage de la ressource définies par le Protocole de gestion concertée de la ressource en eau
	Limitier l'impact des prélèvements sur les débits d'étiage pour contribuer à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, en priorité sur les haute et moyenne vallées
	Optimiser la gestion du barrage de Sénéchas en faveur du soutien d'étiage en conservant la capacité d'écêtement des crues
	Préserver l'équilibre quantitatif de la nappe alluviale, en priorité sur la moyenne vallée
	Réserver les eaux souterraines à l'usage AEP
	Satisfaire les besoins AEP des populations actuelles et futures, tout en garantissant le bon état des milieux
	Favoriser une gestion de l'irrigation en équilibre avec les milieux et les autres usages (recours à des ressources de substitution, techniques économes, modification des cultures, etc.)
	Améliorer les connaissances des prélèvements et de leurs impacts, des performances des équipements, et des ressources
	Favoriser l'évolution du fonctionnement des ASA existantes pour une meilleure adaptation aux usages actuels et aux objectifs d'amélioration de la gestion quantitative
	Mettre à jour le protocole de gestion concertée des ressources en eau, en fonction des nouvelles connaissances
Sécurisation quantitative de l'usage AEP	Diversifier les ressources utilisées pour l'AEP pour sécuriser les systèmes d'approvisionnement et privilégier les interconnexions entre réseaux
	Maîtriser la demande en eau, notamment en améliorant les performances des équipements et en promouvant les économies d'eau

Volet C – Coordination, animation, suivi et évaluation du Contrat	
ENJEUX	OBJECTIFS
Qualité et réussite de la concertation - <i>Participation des usagers et du public</i>	Piloter, suivre et animer la procédure
	Organiser et planifier la concertation, en priorité avec les maîtres d'ouvrage potentiels et les partenaires financiers
	Informier et sensibiliser les différentes catégories d'usagers et de publics avec des moyens adaptés
<i>Evaluation du Contrat de rivière</i>	Mettre en place les outils de suivi pour tous les aspects de la procédure : technique, financier, aspect concertation
<i>Pérennisation de la gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin</i>	Conforter le rôle et les moyens de la structure de gestion
	Etendre la structure sur l'ensemble du bassin
<i>Cohérence entre enjeux de gestion de l'eau et politiques d'aménagement du territoire</i>	Organiser des partenariats entre structures et procédures (exemple : Contrat de rivière / SCOT ; SMAB Cèze / Pays des Cévennes)

1.3. Les montants initiaux du programme d'actions

Le montant global du contrat de rivière était de **48 479 200 €**. La répartition entre les différents volets est présentée ci-dessous :

VOLET		Montant HT	dont				
			P1	P2	P3	Ph 1	Ph 2
A.1	REDUCTION DES POLLUTIONS DES COLLECTIVITES	22 290 200	44%	53%	3%	51%	49%
A.2-3-4	REDUCTION DES AUTRES POLLUTIONS	3 875 000	67%	33%	0%	37%	63%
B.1	RESTAURATION / ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES	4 381 000	46%	52%	2%	52%	48%
B.2	PREVENTION DES INONDATIONS ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES	6 330 000	52%	47%	1%	44%	56%
B.3	AMELIORATION DE LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU POTABLE	9 830 000	51%	46%	2%	48%	52%
C	COORDINATION, ANIMATION, SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT	1 773 000	97%	3%	0%	62%	38%
TOTAL		48 479 200					

Tableau 1: Récapitulatif des montants prévus au contrat par volet

Chaque opération identifiée au sein des fiches-actions est affectée d'indices de priorisation.

La priorisation des actions repose sur le croisement :

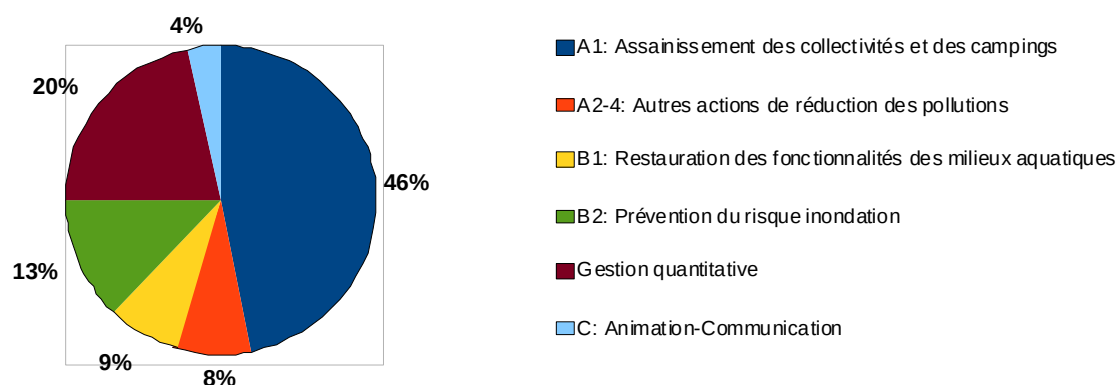
- de la priorité brute, qui traduit l'importance de l'action pour atteindre l'objectif qui lui est assigné (1 : action indispensable – 2 : action nécessaire, 3 : action d'accompagnement)
- et de la faisabilité, qui évalue la facilité à mettre en œuvre l'action (1 : action sans contrainte majeure, 2 : contraintes significatives) et donc permet de prendre en compte les contraintes (portage, difficultés financières, techniques ou juridiques, ...).

Le croisement des deux critères aboutit à la priorité opérationnelle.

L'affectation des priorités découle d'une concertation entre les partenaires financiers du Contrat.

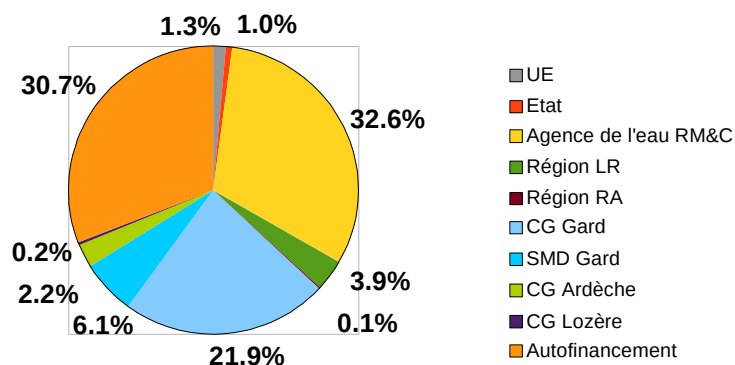
Comme le montre le diagramme ci-dessous, près de la moitié du budget prévisionnel du Contrat de Rivière est affecté aux opérations d'amélioration de l'assainissement des collectivités.

Le deuxième poste d'investissement est celui-concernant la gestion quantitative de la ressource (qui regroupe en particulier les actions de réhabilitation de réseau d'eau potable).



Graphique 1 : répartition des montants du Contrat 2011-15

Les plus gros contributeurs au programme d'actions, en dehors des maitres d'ouvrages locaux, sont l'Agence de l'Eau et le Conseil Général du Gard. Ces trois financeurs représentent 85 % des montants programmés dans le contrat de rivière.



Graphique 2: Répartition des participations financières

1.4. L'agrément du Contrat

Le Contrat de rivière du bassin de la Cèze a été validé par le Comité d'agrément **le 8 juillet 2011**.

Celui-ci avait insisté sur l'atteinte des objectifs sur les points suivants :

- la restauration de l'équilibre quantitatif de la ressource en eau afin d'aboutir à un véritable protocole de gestion concertée sur le bassin versant des Cèze ;
- le rétablissement de la continuité écologique longitudinale et latérale, notamment en faveur de la restauration de l'équilibre sédimentaire;
- la conciliation des enjeux liés au bon fonctionnement des milieux aquatiques et de ceux liés à la protection contre les risques d'inondation.

Le bilan sur les remarques faites par le Comité d'Agrément est détaillé pour chaque volet.

Le Contrat a été **signé le 11 décembre 2011** par les différents partenaires.

2. Bilan de la Première phase

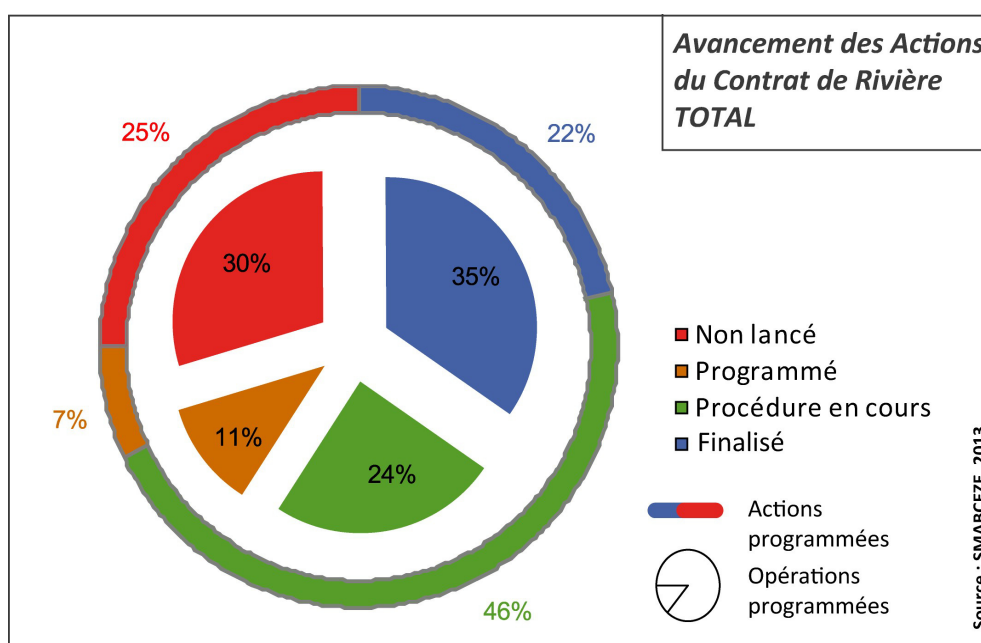
Les fiches-action sont décomposées en plusieurs opérations. Pour répondre aux objectifs d'une fiche-actions, il faut souvent mettre en place plusieurs opérations successivement (étude, puis travaux) ou en parallèle (même type d'opérations sur différents secteurs).

Le bilan relatif aux actions de priorité 1 se base sur les priorités opérationnelles.
En annexe se trouve le détail de l'avancement de chaque action prévue au contrat.

2.1. Bilan global

Le Contrat de rivière prévoyait 89 actions en Phase 1, regroupant 289 opérations pour 23 269 000€.

Le bilan général est plutôt positif, puisque près des **les 2/3 des actions ont été engagées** et **60% des opérations**.



Graphique 3: Avancement global des actions du Contrat

Pendant cette première phase du Contrat de Rivière ont été engagés **17 250 995 €**. Ceci représente **74% des montants prévus** sur cette même phase.

Volet	Montant prévu		Montant engagé	
	Total	P1	Total	P1
A1 - Assainissement	11 446 000	5 560 000	8 230 248	5 452 653
A2-3-4 – Autres pollutions	1 449 000	1 154 000	974 689	832 904
B1 - Milieu	1 814 000	1 529 000	1 423 118	1 301 818
B2 - inondations	2 760 000	2 560 000	140 000	140 000
B3 – Gestion quantitative	4 755 000	3 229 000	5 526 405	4 390 942
C - Animation	1 045 000	990 752	956 535	901 535
TOTAL	23 269 000	15 022 752	17 250 995	13 019 852

Tableau 2: Comparaison montants prévus et montants engagés au contrat par volet

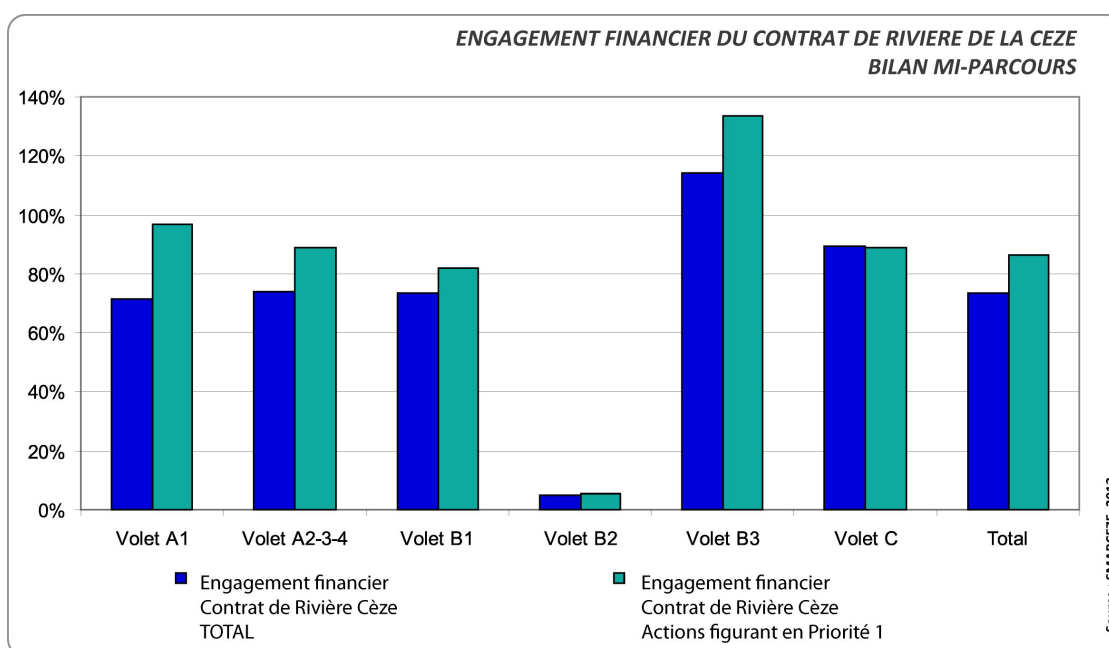
2.2. Bilan des actions prioritaires

Les actions inscrites en P1 au contrat

Sur l'ensemble de la programmation de la première phase, les 196 actions de priorité 1 représentaient 15 022 752 euros.

Les résultats sont meilleurs que ceux du bilan global, puisque près de 70% de ces opérations ont été engagées et 86% des crédits prévus ont été engagés, soit 13 019 852 €. Ceci montre bien que les efforts ont été concentrés sur ces opérations importantes.

Les résultats, très variables selon les volets (voir diagramme ci-dessous), sont détaillés dans les parties suivantes.



Graphique 4: Engagement financier du Contrat par volet

Les actions prioritaires pour l'Agence de l'Eau

Parmi les priorités 1, l'Agence de l'Eau insiste sur l'avancement de certaines opérations considérées comme très importantes au niveau du bassin de la Cèze.

Le document contractuel recensait 16 opérations prioritaires et fixait des niveaux d'avancement à atteindre lors du bilan mi-parcours. Sur ces 16 opérations, l'engagement contractuel a été tenu sur 12 d'entre elles, soit 75%.

La liste des opérations et de leur avancement est détaillée par volets par la suite.

2.3. Bilan par volet

2.3.1. Bilan du Volet A – Qualité des eaux – Réduction des pollutions domestiques et agricoles

Ce volet est divisé en 4 parties :

- Assainissement des collectivités et des campings,
- Réduction des pollutions d'origine agricole,
- Sécurisation qualitative de l'aep et des eaux de baignade,
- Suivi et évaluation de la qualité des eaux.

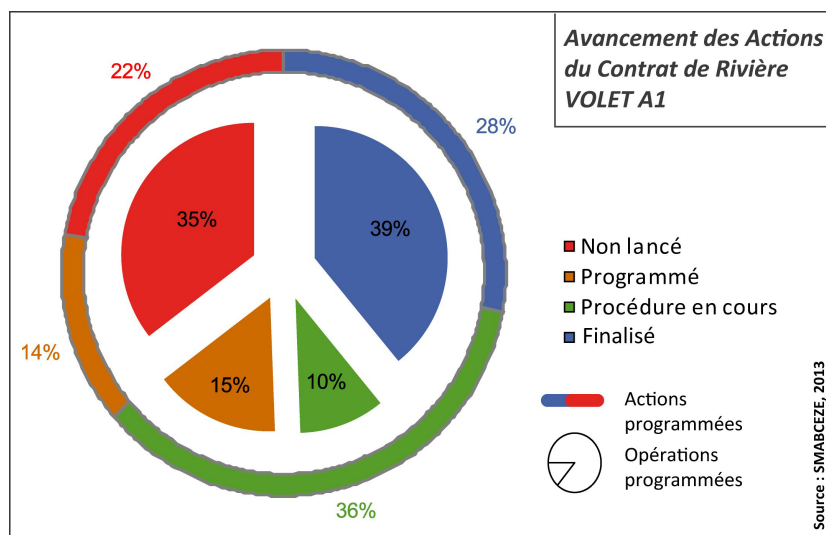
Le premier sous-volet concernant l'assainissement regroupe presque 80% des actions du volet A.

2.3.1.1. Volet A1 – Assainissement des collectivités et des campings

Le contrat de rivière prévoyait 36 fiches-actions sur cette thématique en phase 1, ce qui représente 79 opérations, dont 40 en priorité 1 pour un montant de 11 446 000€.

→ Bilan global

Le taux **d'avancement du programme** montre un retard dans la mise en œuvre opérationnelle. Seulement la moitié des opérations est engagée. Par contre cet engagement représente près des 2/3 des actions.



Graphique 5: Avancement des actions du volet A1

En effet souvent des premières actions ont été engagées (schéma directeur, première tranche de travaux) avec du retard, ce qui implique un décalage dans le temps des actions qui découlent de celles-ci.

D'ailleurs si on ajoute les actions programmées pour la fin d'année 2013, les taux d'engagement montent à 65% pour les opérations et 80% pour les actions.

Les retards ont principalement été pris sur les actions de l'amont du bassin, du sous-bassin de l'Auzonnet, en moyenne vallée autour de Saint-Ambroix et les communes très en aval du bassin. Les projets de réhabilitation des systèmes d'assainissement non-collectifs ont également du mal à voir le jour. Néanmoins la plupart des actions non-réalisées sont reportées en seconde phase.

Par contre, l'engagement financier sur ce volet est de 8 230 248€ soit un **taux d'engagement financier** de 72%.

Ce taux plus élevé s'explique par le fait que des projets ayant obtenu les financements devraient démarrer sur la fin de l'année ou début d'année prochaine.

ZOOM

PAPPH – Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles

Comme prévu au Contrat, 3 communes (Bagnols-sur-Cèze, Goudargues et Saint-Ambroix) ont réalisé leur PAPPH.

Les objectifs affichent une forte diminution de l'utilisation des pesticides sur ces communes et le maintien en zéro phyto pour Saint-Ambroix.

La réalisation commune de ces 3 PAPPH a permis un échange fructueux entre les communes et la mutualisation de la réflexion. Cette mutualisation sera pérennisée par la mise en place d'un groupe de réflexion et d'outils de communication commun en 2^{ème} phase.

→ **Bilan des opérations prioritaires**

En ce qui concerne **les opérations de priorité 1**, 55% ont été engagées et 20% supplémentaires seront engagés d'ici début 2014. Presque la totalité de l'enveloppe attribuée aux priorités 1 a été engagée (98% et 5 452 563€). Certains gros dossiers ont mis plus de temps à être montés et ils ont donc reçu une décision d'aide tardive et ne commenceront qu'en fin d'année.

Les engagements sur les **actions prioritaires de l'Agence de l'Eau** ont été tenus :

Problème à traiter/ Mesure	Sous-mesures / actions	Maître d'ouvrage	Avancement attendu à mi-parcours	Avancement
Pollution domestique	Mise aux normes des ouvrages appartenant aux zones sensibles	Bessèges	Travaux engagés	Travaux engagés
Directive ERU	Travaux Assainissement P1	Collectivités	50% des opérations engagées	67% des opérations engagées

→ **Bilan des préconisations du comité d'agrément**

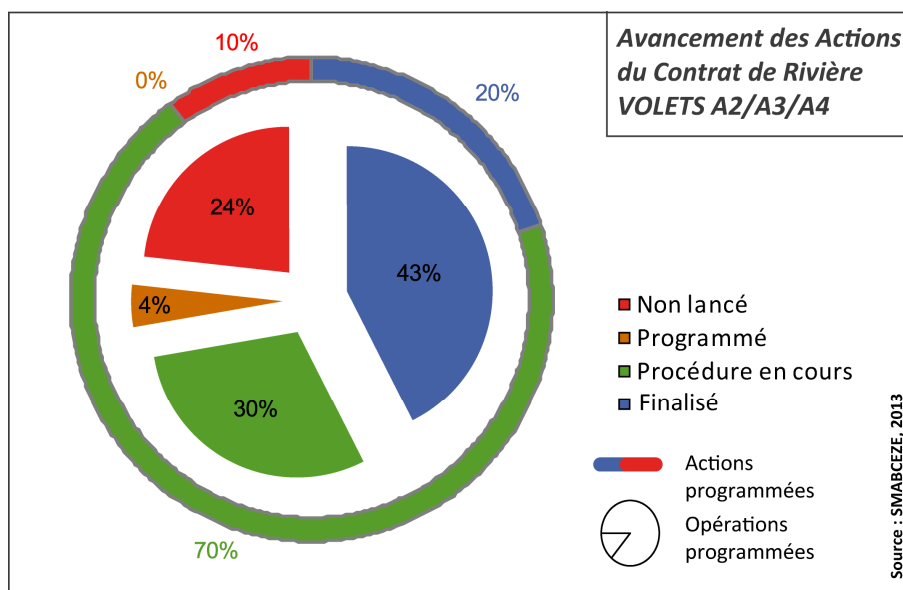
Aucune préconisation sur ce volet.

2.3.1.2. Volet A2-3-4 – Réduction des autres pollutions et suivi de la qualité des eaux

Le contrat de rivière prévoyait 10 fiches-actions sur cette thématique en phase 1, ce qui représente 46 opérations, dont 36 en priorité 1, et 1 449 000€.

→ Bilan global

Ces volets ont un bon **taux de réalisation global**, puisque les $\frac{3}{4}$ des opérations ont été lancées, soit plus de 80% des actions. L'engagement financier est de 974 689, soit 67%.



Graphique 6 : Avancement des actions des volets A2-A3-A4

Néanmoins les retards se concentrent sur la thématique de réduction des pollutions agricoles, en particulier sur les actions liées aux caves particulières. D'un autre côté l'action emblématique de réduction des pesticides sur les vignobles des basses vallées de Cèze et de Tave a bien démarré (cf zoom).

La régularisation des périmètres de protection de captages avance bien et tous les profils de baignade du bassin ont été réalisés.

700M

Camp César

Ce projet de réduction de l'utilisation des pesticides par les viticulteurs est situé sur 15 communes et représente 6500Ha de vignobles.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la Chambre d'Agriculture du Gard, le Syndicat Mixte ABCèze et les viticulteurs, qui ont eux-mêmes initié ce projet.

Les résultats de la première année d'animation sont très encourageants. 1358Ha ont été contractualisés en MAEt (soit environ $\frac{1}{4}$ de la surface), pour 1,329 millions d'euros.

L'animation de la Chambre d'Agriculture va se poursuivre sur la 2^{ème} phase du Contrat.

Réduction de l'impact des anciennes activités minières

L'étude de l'impact des anciennes activités minières a commencé en 2013. Elle doit aboutir à une caractérisation des tronçons de cours d'eau impactés par ces anciennes mines.

Les résultats sont attendus pour 2014, puisqu'une campagne d'analyses complémentaires est prévue. Suivant les résultats de cette étude, des travaux pourraient être engagés en 2015, mais des doutes persistent sur les possibilités de financements.

→ **Bilan des opérations prioritaires**

Le taux d'**engagement des priorités 1** est de 81% et le taux d'engagement financier de 72% (832 904€).

Les engagements sur les **actions prioritaires de l'Agence de l'Eau** ont été tenus :

Problème à traiter/ Mesure	Sous-mesures / actions	Maître d'ouvrage	Avancement attendu	Avancement
Substance dangereuse Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses	Évaluation de l'impact des anciennes activités minières sur les milieux aquatiques	SM ABCEZE	Étude engagée	Etude engagée

→ **Bilan des préconisations du Comité d'Agrément**

« Le Comité d'agrément encourageait la mise en œuvre des actions pour une gestion pérenne de la qualité de la ressource au regard des problèmes de pollutions par les substances dangereuses, à partir des sites pollués présents sur le bassin versant, mais aussi du fait de l'usage agricole des pesticides »

Comme vu précédemment les actions relatives aux pollutions diffuses, qu'elles soient agricoles ou non, ont été réalisées (Projet Camp César, PAPPH). Elles seront poursuivies en seconde phase. De même l'étude de l'impact des anciennes activités minières a été engagée.

2.3.2. Bilan du Volet B1 – Restauration et entretien des milieux aquatiques et de leurs fonctionnalités

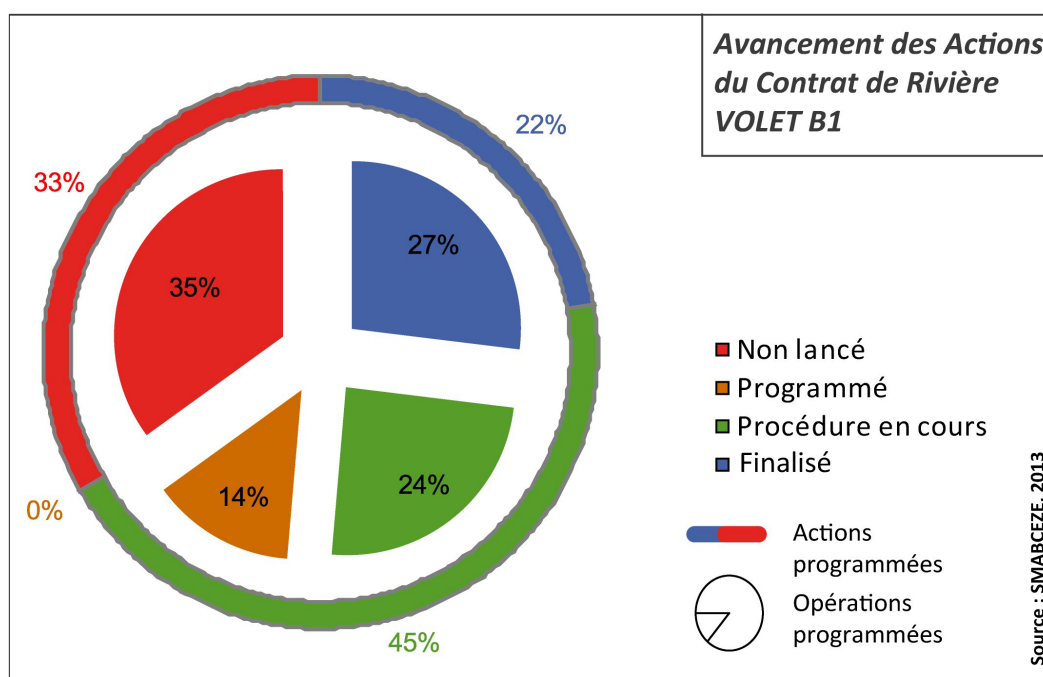
Ce Volet est divisé en 4 parties :

- Restauration et entretien des ripisylves et du lit des cours d'eau,
- Restauration et préservation de la continuité écologique et du fonctionnement morphoécologique,
- Amélioration des fonctionnalités biologiques des zones humides et autres milieux connexes,
- Actions localisées de valorisation des cours d'eau, des milieux connexes aux cours d'eau.

Le contrat de rivière prévoyait 18 fiches-actions sur cette thématique, ce qui représente 37 opérations, dont 24 en priorité 1, et 1 814 000 €.

→ Bilan global

Les 2/3 des **actions prévues en phase 1** ont été engagées. On peut tout de même remarquer un certain retard puisque cela ne représente que la moitié des opérations prévues. Ceci représente 1 423 118€, soit 78% du montant prévisionnel.



Graphique 7 : Avancement des actions du volet B1

Les 2/3 des opérations non-réalisées concernent la thématique de la continuité écologique. Dans une moindre mesure on note un retard dans les opérations liées à la réhabilitation morphologique des cours d'eau, en particulier sur les acquisitions foncières. Ceci montre bien la difficulté de travailler sur ces deux thématiques de façon opérationnelle.

A contrario les actions concernant la restauration et l'entretien des ripisylves et du lit et celles concernant les zones humides sont toutes engagées.

ZOOM

Seuil de Chusclan

L'étude sur le devenir du seuil de Chusclan a permis de définir les scénarios d'aménagement du seuil pour restaurer la continuité écologique.

Ce seuil, actuellement privé, forme une retenue utilisée pour l'AEP de Chusclan. Ainsi des expertises complémentaires approfondies en hydrogéologie ont dû être engagées afin de démontrer le lien entre le seuil et le captage en eau potable de la Commune de Chusclan. Elles ont conclu qu'un abaissement du seuil de 50 cm ne mettrait pas en péril l'usage AEP.

Le syndicat ABCèze, les partenaires techniques et financiers se sont positionnés en faveur de l'arasement. La commune de Chusclan n'a pas délibéré sur les solutions techniques retenues par le comité de pilotage, ni sur le montage administratif proposé par le Syndicat Mixte ABCèze.

Recharge sédimentaire à la confluence Cèze-Auzonnet

Suite aux études d'avant-projet et foncière de 2012, un scénario permettant de favoriser la recharge sédimentaire a été retenu par le comité de pilotage. Les études faune/flore seront réalisées en 2013 afin de s'assurer de la compatibilité du projet avec la réglementation liée aux espèces protégées.

En juillet 2013, le syndicat ABCèze s'est positionné favorablement sur la maîtrise d'ouvrage des acquisitions foncières (environ 9 ha), dans le cadre d'une DUP. Ainsi les acquisitions foncières et les dossiers réglementaires devraient être réalisés en 2014 afin de lancer les travaux en 2015.

→ Bilan des opérations prioritaires

71% des **opérations de priorité 1** ont été engagées pour un montant de 1 301 818€, soit 85% des crédits affectés aux opérations de priorités 1.

Les engagements sur les **actions prioritaires de l'Agence de l'Eau** ont été tenus en partie :

Problème à traiter/ Mesure	Sous-mesures / actions	Maître d'ouvrage	Avancement attendu à mi-parcours	Avancement
Altération de la continuité biologique	Mise aux normes des ouvrages: seuil de Chusclan	SM ABCEZE	Travaux réalisés	Etude faisabilité réalisée Travaux non-réalisés : pas d'acceptation locale
Problème de transport sédimentaire	Recharge sédimentaire sur la Cèze au confluent de l'Auzonnet	SM ABCEZE	APS, dossier réglementaire, acquisitions foncières engagés	APS, dossier réglementaire en cours et démarche foncière engagés
Réaliser un programme de recharge sédimentaire	Restauration hydromorphologique de la Claysse		Étude préalable engagée	Projet abandonné pour non-acceptation locale et gain environnemental limité, remplacé par un projet global sur la Tave engagé en 2013
Dégradation morphologique	Restauration des espaces de mobilité et leur devenir	SM ABCEZE	Étude réalisée	Etude réalisée
Reconnecter les annexes aquatiques et restaurer leur espace fonctionnel	Acquisitions foncières pour la mobilité du lit	Communes	50% des opérations engagées	25% des opérations engagées

→ Bilan des préconisations du Comité d'Agrément

« Le Comité d'Agrément soulignait l'importance d'engager dans les meilleurs délais les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du SDAGE et de son programme de mesures, en particulier :

- le rétablissement de la continuité écologique longitudinale et latérale, notamment en faveur de la restauration de l'équilibre sédimentaire au travers d'opérations expérimentales de recharge, en coordination avec les actions de prévention des inondations et des orientations au titre des zones protégées (Natura 2000) ;
- la conciliation des enjeux liés au bon fonctionnement des milieux aquatiques et de ceux liés à la protection contre les risques d'inondation. »

En ce qui concerne le rétablissement de la continuité écologique, si la mise en transparence des seuils connaît quelques retards, les projets concernant la recharge sédimentaire avancent bien. Le programme pluriannuel destiné à remobiliser les matériaux pour recharger les zones en déficit à l'aval (favoriser la mobilité des bancs de graviers) suit son cours. L'opération-phare de recharge sédimentaire à la confluence Cèze-Auzonnet est également en bonne voie (cf zoom).

Le plan de gestion pluriannuel de la ripisylve en cours prendra bien évidemment en compte les enjeux de préservation de milieu et les enjeux hydrauliques, comme le faisait le précédent. Ce point est également pris en compte dans la gestion des bancs de graviers et leur suivi topographique.

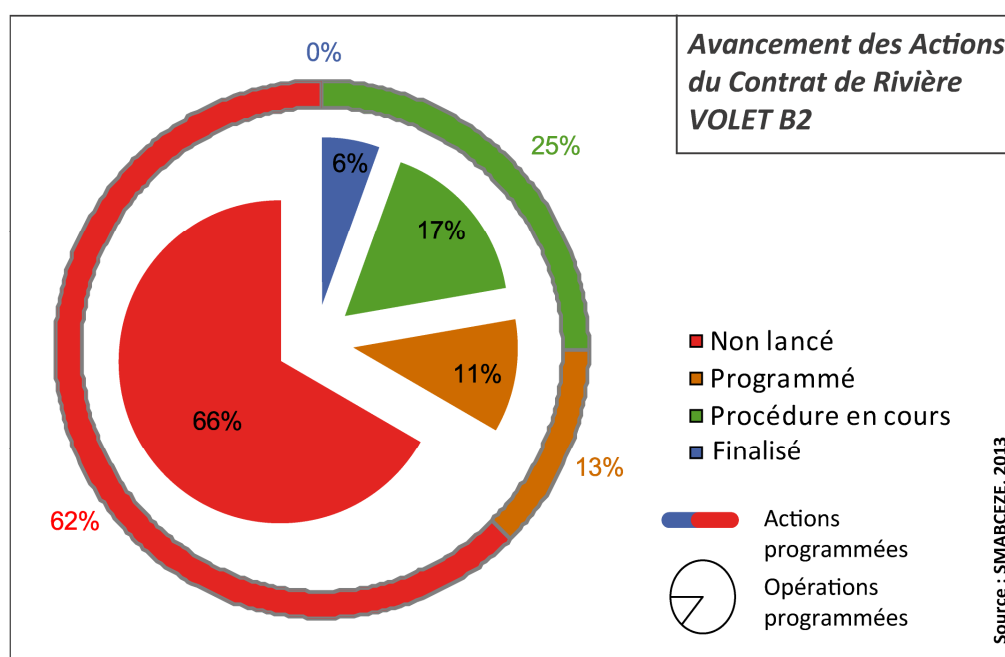
2.3.3. Bilan du Volet B2

Le contrat de rivière prévoyait 8 fiches-actions sur cette thématique, ce qui représente 18 opérations, dont 13 en priorité 1, pour 2 760 000€.

→ Bilan global

Ce volet a un **taux de réalisation** très faible. En effet, seulement ¼ des actions a été engagé. Seule l'action concernant la réalisation de plans communaux de sauvegarde a bien avancé.

De la même manière, seules 5% des **inscriptions financières** ont été engagées (140 000€).



Graphique 8 : Avancement des actions du volet B2

Ces faibles taux s'expliquent par la nécessité de réaliser un PAPI pour bénéficier des aides accordées par l'Etat. Les maîtres d'ouvrage étaient donc en attente de la validation du PAPI pour commencer leurs actions. Ce point n'était pas très clair pendant la définition du programme d'actions du contrat (l'autre option aurait pu être que le volet B2 du contrat de rivière fasse office de PAPI).

Néanmoins pendant cette première phase, la problématique gestion du risque inondation n'a pas été oubliée. En effet, durant cette période, le Syndicat Mixte ABCèze a réalisé le PAPI d'intention.

ZOOM

Aménagement de la Tave dans la traversée de Tresques

Suite à l'étude hydraulique sur le bassin de la Tave, le Syndicat Mixte ABCèze avait décidé de lancer un projet de lutte contre les inondations sur la commune de Tresques.

Au vu des contraintes financières, de la difficulté de concilier les volets environnementaux et hydrauliques, de la complexité des maîtrises d'ouvrages, le Syndicat Mixte a finalement décidé de ne pas donner suite au projet.

Une réponse sera cherchée sur cette problématique de gestion des inondations à Tresques par un travail sur les zones d'expansions de crue en amont.

→ **Bilan des opérations prioritaires**

De la même façon que sur le bilan global, l'avancement des actions prioritaires est faible : 30% d'opérations engagées, pour 140 000€ (5%).

L'Agence de l'Eau n'avait noté aucune action prioritaire sur ce volet.

→ **Bilan des préconisations du Comité d'Agrément**

« Le Comité d'Agrément soulignait l'importance d'engager dans les meilleurs délais les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du SDAGE et de son programme de mesures, en particulier :

- la conciliation des enjeux liés au bon fonctionnement des milieux aquatiques et de ceux liés à la protection contre les risques d'inondation.*

Le Comité d'Agrément suggérait à la structure porteuse :

- d'élaborer le projet PAPI, sur les bases du volet « prévention des inondations et protection contre les risques » du contrat, en vue d'une labellisation nationale et du bénéfice des financements de l'Etat ;*
- d'élaborer un rapport conformément aux attentes nationales pour labellisation au titre*
- du Plan national submersion Rapide (PSR) pour les actions relatives aux digues »*

Le PAPI d'intention a été validé par le Comité d'agrément le 5 avril 2013. Toutes les actions qui y sont inscrites feront bien évidemment l'objet d'une réflexion de leur impact sur le fonctionnement des milieux aquatiques.

2.3.4. Bilan du Volet B3

Ce Volet est divisé en 2 parties :

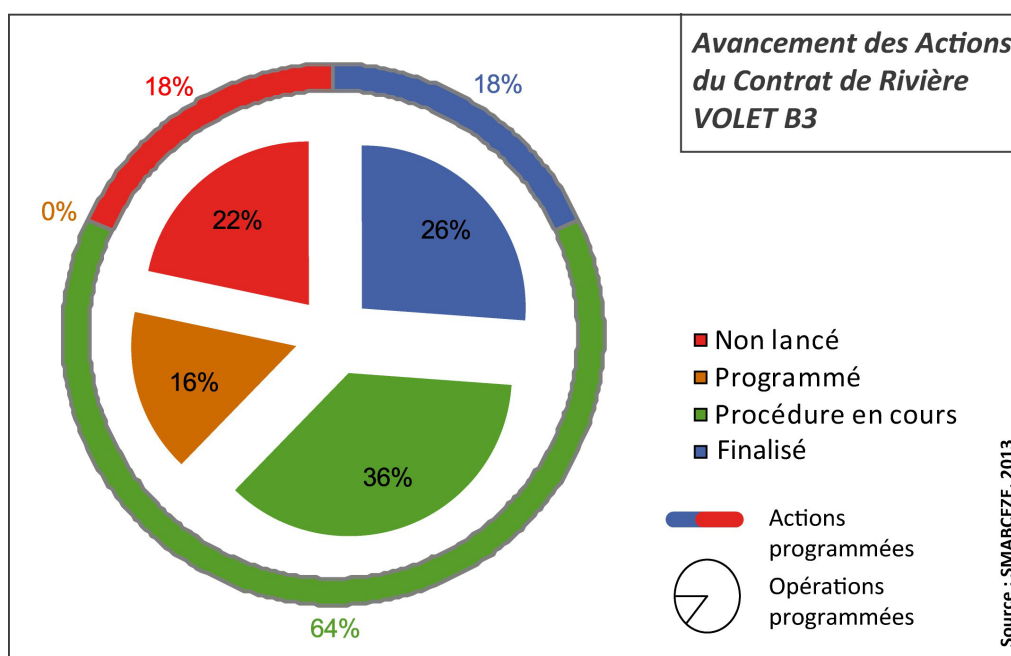
- Gestion quantitative des ressources en eau,
- Sécurisation quantitative de l'usage AEP.

Le contrat de rivière prévoyait 12 fiches-actions sur cette thématique, regroupant 69 opérations, dont 44 en priorité 1, pour un montant de 4 755 000€.

Les 2/3 de ce montant étaient prévus pour de la réhabilitation de réseaux.

→ Bilan global

Les $\frac{3}{4}$ des **actions de ce volet** ont été engagées et 62% des opérations, ce qui représente une enveloppe de 5 526 405€. Le **taux d'engagement financier** est très bon, 144%.



Graphique 9 : Avancement des actions du volet B3

Les retards se font surtout sentir sur les opérations de réhabilitation de réseau, seulement la moitié de ces opérations a été engagée.

Néanmoins, les collectivités qui ont agi, se sont engagées sur des programmes de réhabilitation plus ambitieux. Il y a donc une surconsommation de l'enveloppe, même si le prévisionnel n'a pas été réalisé en totalité.

L'étude de détermination des volumes prélevables prend également plus de temps de validation que prévu, ce qui retarde certaines actions qui nécessitent sa validation (optimisation du barrage de Sénéchas, réflexion sur la mesure des débits).

ZOOM

Etude ASA St-Jean

Dans le contexte de tensions de la ressource sur le bassin de la Cèze et de refonte des autorisations de prélèvements par les services de l'Etat, l'ASA d'irrigation de St-Jean a décidé de lancer une étude visant à :

- Réaliser un diagnostic du réseau de l'ASA ;
- Mettre en adéquation les besoins (actuels / futurs) et la ressource (modes d'irrigation actuels et modifications des pratiques) ;
- Pérenniser l'irrigation et le bon état des cours d'eau.

Cette étude a démarré en juin 2012 avec l'étude en priorité de la substitution d'une partie du prélèvement actuellement en nappe de la Cèze par un pompage dans des anciennes mines d'asphaltes. Un pompage d'essai doit être réalisé durant l'été 2013.

→ Bilan des opérations prioritaires

En ce qui concerne les **priorités 1**, 70% des opérations ont d'ores-et-déjà commencé, ce qui représente une enveloppe de 4 390 942€ (sur 3 229 000€ de prévu).

Les engagements sur les **actions prioritaires de l'Agence de l'Eau** ont été tenus en partie :

Problème à traiter/ Mesure	Sous-mesures / actions	Maître d'ouvrage	Avancement attendu à mi-parcours	Avancement
Déséquilibre quantitatif	Détermination des volumes prélevables globaux et débits de référence aux points nodaux	SM ABCEZE	Étude réalisée	Etude réalisée
	Mise en place d'un Protocole de Gestion Concertée de la Ressource		Protocole validé	Définition des plans locaux de gestion prioritaires en cours
Déséquilibre quantitatif	Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable P1	Collectivités	50% des opérations engagées	66% des opérations P1 prévues en Ph1
Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Étude d'optimisation de la gestion de la ressource en eau : béals Auzonnet et ASA Moyenne Cèze	SMABCEZE/ASAs	Etudes engagées	Etudes engagées
	Étude de réduction des besoins en eau du GIE Salindres	GIE Salindres	Etude engagée	Etude non-engagée
	Travaux d'optimisation du barrage de Sénéchas	CG 30	Travaux engagés	Travaux non-engagés, à cause du retard pris par l'étude sur les volumes prélevables

→ Bilan des préconisations du Comité d'Agrément

« Le Comité d'Agrément soulignait l'importance d'engager dans les meilleurs délais les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du SDAGE et de son programme de mesures, en particulier :

- la restauration de l'équilibre quantitatif de la ressource en eau afin d'aboutir à un véritable protocole de gestion concertée sur le bassin versant des Cèze. »

Comme détaillé au §3.1, l'étude de détermination des volumes prélevables maximums est achevée. Une stratégie d'intervention sera établie avant la fin de l'année 2013, pour pouvoir commencer à travailler sur les plans locaux de gestion dans la foulée.

2.3.5. Bilan du Volet C – Coordination, animation, suivi et évaluation du contrat

Ce volet regroupe les actions :

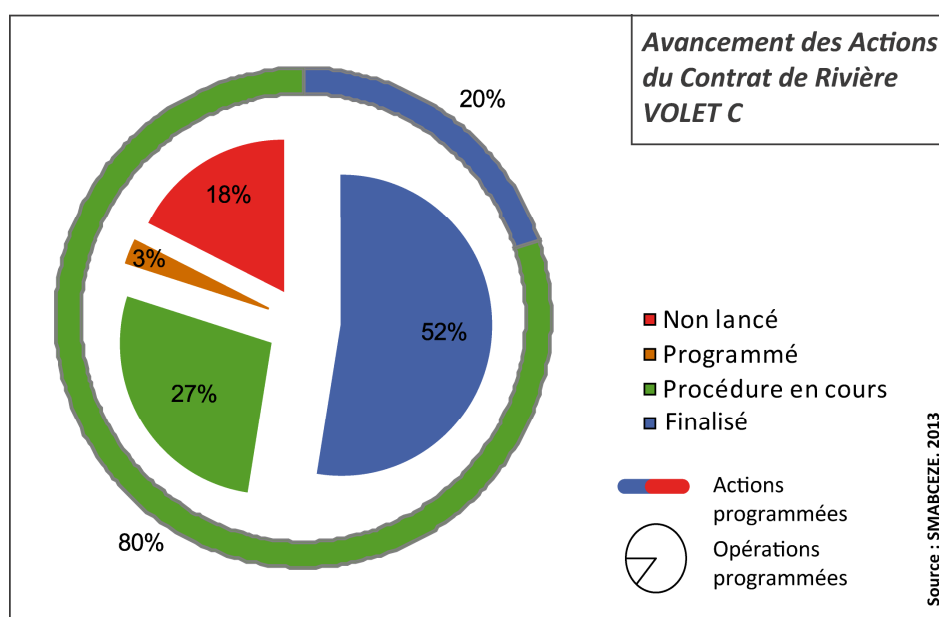
- d'animation du Syndicat Mixte ABCèze,
- de sensibilisation des scolaires,
- de communication vers le grand public,
- de structuration de la gestion de l'eau sur le bassin,
- et suivi et d'évaluation du contrat.

Le contrat de rivière prévoyait 5 fiches-actions sur cette thématique, regroupant 40 opérations, dont 39 en priorité 1, pour un montant de 1 045 000€.

→ Bilan global

Sur ce volet, **l'ensemble des actions** a été initié et 80% des opérations ont été engagées.

Le **taux d'engagement financier** est également très bon (90%) pour un montant de 956 535€.



Graphique 10 : Avancement des actions du volet C

Les opérations les moins avancées concernent la sensibilisation des scolaires.

Les autres actions (animation des actions du contrat de rivière, mise en place d'outils de communication vers le grand public, réflexions sur la politique de bassin versant – inondations, SAGE, aménagement du territoire) ont toutes été engagées.

ZOOM

Opportunité de mise en place d'un SAGE

Conformément aux attentes du Comité de bassin, une réflexion sur l'opportunité d'engager un SAGE sur le bassin de la Cèze est désormais engagée.

Le calendrier proposé en accord avec les partenaires institutionnels et le Comité de Rivière est le suivant :

- 2013-2014, recensement des enjeux, débat avec les représentants d'usagers et des élus
- 2015, fin du Contrat de rivière et conclusion sur l'opportunité d'engager un SAGE.

La réflexion sur un SAGE doit donc murir et être replacée comme un prolongement voire une pérennisation des actions ponctuelles réalisées dans le cadre du Contrat de rivière.

→ Bilan des opérations prioritaires

Le bilan est identique pour les **opérations de priorité 1**, à savoir un taux d'engagement de 80% et un taux d'engagement financier de 91% avec 901 535€.

Les engagements sur **les actions prioritaires de l'Agence de l'Eau** ont été tenus:

Problème à traiter/ Mesure	Sous-mesures / actions	Maître d'ouvrage	Avancement attendu	Avancement
Gestion locale à instaurer ou développer	Étude d'opportunité de la mise en place d'un SAGE	SM ABCEZE	Étude engagée	Etude engagée
Mettre en place un dispositif de gestion concertée				

→ Bilan des préconisations du Comité d'Agrément

« Le Comité d'Agrément demandait à la structure porteuse de :

- poursuivre, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le travail d'élargissement du périmètre en favorisant l'adhésion des EPCI à fiscalité propre ;
- poursuivre et développer l'animation et le portage des démarches à l'échelle du bassin, notamment l'animation du comité de rivière ;
- tenir un tableau de bord permettant d'évaluer l'efficacité du contrat et de suivre l'avancement des actions au regard de l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE (avec indicateurs pertinents et mesurables de suivi de procédure, des objectifs et des milieux)
- poursuivre la communication et la sensibilisation des acteurs et du public sur l'ensemble du projet et sur la gestion de la ressource et des milieux ;
- présenter un bilan à mi parcours comportant une évaluation technique et financière précise des résultats des actions entreprises et l'intégration des conclusions des études réalisées en première partie du contrat ;
- réaliser l'étude d'opportunité d'un SAGE en début de phase 2, sur les bases du bilan à mi-parcours, en vue d'engager le SAGE avant la fin du contrat ;
- de mesurer l'impact socio économique des mesures réalisées et rechercher des indicateurs correspondants »

Lors de la présentation du dossier définitif au Comité d'agrément le Syndicat Mixte ABCèze comprenait 74 communes adhérentes en plus du Conseil Général du Gard. 16 d'entre elles étaient adhérentes à titre individuel.

Actuellement le Syndicat compte 76 communes adhérentes (5 de plus d'ici la fin 2013). Et seulement 13 d'entre elles sont adhérentes à titre individuel (elles ne seront plus que 10 fin 2013).

L'animation de la démarche « Contrat de Rivière » s'est faite, d'une part, en appuyant les maitres d'ouvrages dans la réalisation de leur dossier. En particulier, le syndicat Mixte ABCèze a réalisé un guide pour aider les maitres d'ouvrages à déposer une demande de subvention conforme aux attentes des partenaires financiers sur le volet eau potable-assainissement.

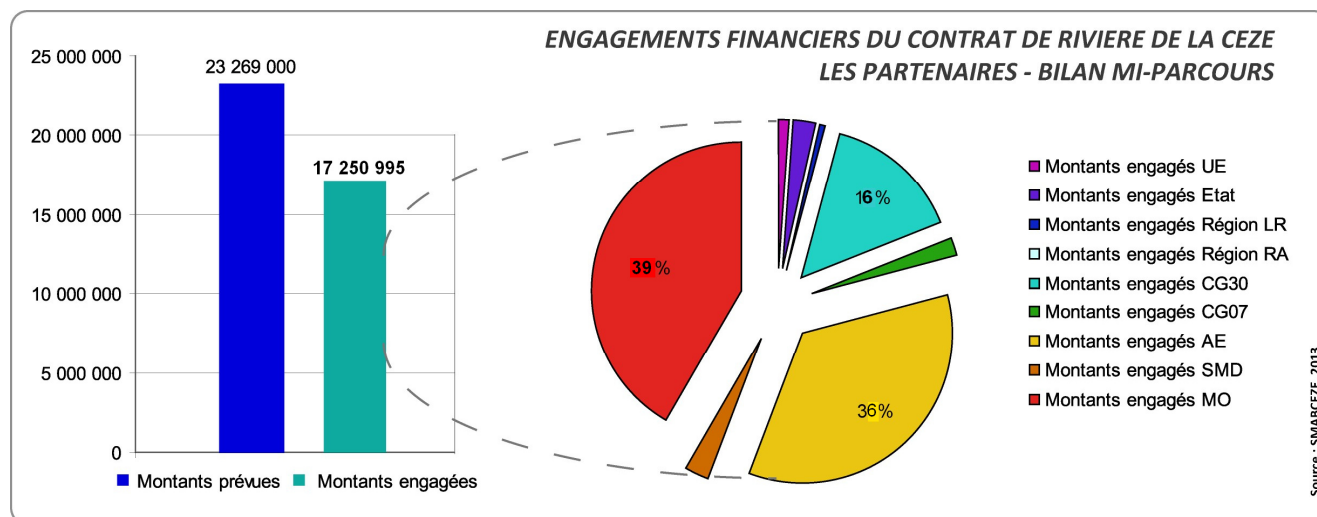
D'autre part, un bilan de l'avancement du contrat a été réalisé annuellement et présenté au Comité de Rivière. Ces bilans sont réalisés grâce au tableau de bord suivi par le Syndicat.

Une grande partie des actions de sensibilisation et de communication sur les enjeux de l'eau a été réalisée. En particulier, le Syndicat Mixte ABCèze a assuré une formation à destination des agents communaux sur la gestion des petits cours d'eau et des fossés. Cette formation a touché 21 communes, pour un total de 46 agents.

L'étude d'opportunité pour la réalisation d'un SAGE sur le bassin de la Cèze a été engagée et devrait rendre ces conclusions pour la fin du Contrat.

2.4. Bilan de l'engagement des partenaires financiers

Les plus gros contributeurs financiers au contrat, en dehors des maitres d'ouvrage eux-mêmes sont l'Agence l'Eau, qui a financé le programme d'actions du contrat à hauteur de 36% les investissements et le Conseil Général du Gard, 16%.



Graphique 11 : Répartitions des engagements financiers réalisés

Les taux d'engagement par rapport au prévisionnel des différents partenaires sont très variables.

Partenaires financiers	Montant global du contrat		Montant hors volet B2	
	prévu	engagé	prévu	engagé
Union Européenne	445 500	187 910	191 000	187 910
Etat	201 240	485 564	88 200	485 564
Agence de l'Eau RM&C	7 352 850	6 143 674	7 214 100	6 143 674
Région Languedoc-Roussillon	664 350	82 854	302 350	40 854
Région Rhône-Alpes	19 300	0	19 300	0
Conseil Général du Gard	5 204 500	2 714 289	4 384 500	2 686 289
Conseil Général de l'Ardèche	724 810	328 595	724 810	328 595
Conseil Général de la Lozère	72 000	0	72 000	0
SMD des cours d'eau du Gard	1 171 860	419 750	487 110	405 750
Maitres d'ouvrages locaux	7 481 590	6 609 853	7 094 590	6 553 853

Tableau 3: Comparaison des montants prévus et engagés par partenaire financier e (en €)

Le faible taux de réalisation des actions du volet B2 a bien évidemment impacté les engagements financiers sur ce volet.

C'est le cas, par exemple pour **l'Union Européenne**-UE (94% de l'enveloppe engagé sans le volet B2) et le **Syndicat Mixte Départementale** pour la gestion des cours d'eau du Gard-SMD (presque pas d'engagement alors que ce volet correspondait à 60% des engagements prévus pour le SMD).

Il explique également une partie du taux du **Conseil Général du Gard** (60% de l'enveloppe engagée si on ne tient pas compte de ce volet) ; L'autre part importante dans le non-engagement vient du volet A1 (33%).

L'engagement de la **Région Languedoc-Roussillon** a également pâti du manque d'investissement dans ce volet B2 (il représentait la moitié des financements prévus). Néanmoins, le faible taux d'engagement de la Région s'explique également par un changement de politique d'intervention par rapport à ce qu'elle avait annoncé. Plusieurs projets, qui lors de la signature du contrat pouvaient prétendre à des financements, ne sont plus éligibles.

Le changement de politique d'intervention explique aussi le taux du **Conseil Général de l'Ardèche**. Celui-ci a été contraint de revoir ses critères d'intervention au vu du nombre très importants de projets sur le département et de ses moyens financiers constants.

La **Région Rhône-Alpes** et le **Conseil Général de la Lozère** intervenaient sur peu de projets. Ceux-ci ont pris du retard ou un autre partenaire a financé de manière plus importante le projet.

L'engagement de l'**Agence de l'Eau** présente un bon taux, avec des niveaux très variables selon les volets : l'enveloppe du volet A1 sous-engagée, celle du volet B3 sur-engagée et seulement la moitié de l'enveloppe du volet B1 a été engagée.

Le très bon engagement de la contribution financière de l'**Etat** s'explique par la prise en compte des fonds de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), qui n'était pas prévu initialement dans le contrat, en particulier pour les actions sur l'assainissement.

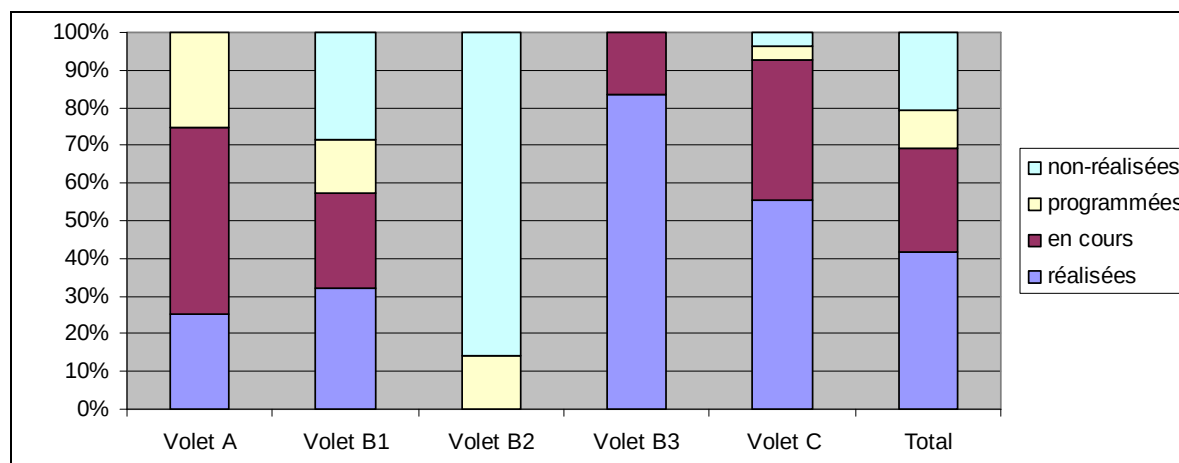
Le financement des actions par les **maîtres d'ouvrages** est passé d'un prévisionnel de 30% à un engagement de 39%.

Cette participation plus importante des maitres d'ouvrages peut être expliquée par plusieurs facteurs : l'application de taux plafond sur certains projets d'assainissement ou d'eau potable et le désengagement de certains partenaires.

2.5. Bilan pour le Syndicat Mixte ABCèze

Le Syndicat Mixte ABCèze était maître d'ouvrage de 32 actions regroupant 72 opérations, pour un montant de 3 775 000€. La moitié des actions concernait le volet B1 (Milieu) et 43% du montant concernait le volet B1 et 32% le volet B2.

Le bilan de l'avancement des actions est satisfaisant puisque que 70% des actions ont été réalisées ou sont engagées. Si l'on ajoute les opérations prévues cette année, le taux d'opérations engagées monte même à 80%. Le taux d'engagement financier est de 56%.



Graphique 12 : Avancement des opérations du Syndicat Mixte ABCèze par volet

Cependant ce bilan est très variable selon les thématiques.

Pour les volets A (qualité des eaux) et B3 (gestion quantitative), toutes les actions prévues ont été engagées.

Le volet C (animation, coordination et suivi) bénéficie également d'un très bon taux d'engagement : 100% des actions engagées et 1 seule opération non-réalisée.

Le volet B1, cœur de la maîtrise d'ouvrage du Syndicat, présente un bon taux de réalisation avec 69% des actions engagées. Les actions non réalisées concernent en majorité les travaux sur les seuils pour favoriser la continuité écologique, soit parce que les projets ont pris du retard, soit parce qu'ils sont au point mort. Certaines opérations s'avèrent plus complexes à mettre en place que prévu initialement au contrat, ceci explique le retard dans la programmation.

Le volet B2 (gestion du risque inondation) a, quant à lui, pris beaucoup de retard. Le Syndicat Mixte a porté ses efforts sur la réalisation du PAPI, qui permettra à l'ensemble des maîtres d'ouvrages d'obtenir des financements plus intéressants (par la mobilisation de crédits du fonds Barnier).

3. Avancement de la programmation

3.1. Avancée des connaissances

Plusieurs études structurantes ont été finalisées en première phase. Elles ont permis d'affiner la programmation de la seconde phase.

Etude de détermination des volumes prélevables maximums

L'étude engagée en 2009 en prolongement du plan de gestion concertée de la ressource, est actuellement en voie de finalisation. En effet après plusieurs années de débat et d'expertise, les partenaires institutionnels ont pris acte récemment des résultats de cette étude.

Elle conclut à de fortes tensions sur ce bassin, et confirme la justification du classement en zone de répartition des eaux de la partie amont du bassin. Plusieurs sous bassins en aval présentent également des déséquilibres importants qui devront être confirmés ou non par une amélioration de la connaissance des prélèvements, encore embryonnaire.

Menée concomitamment, une étude d'optimisation du soutien d'étiage du barrage de Sénéchas est en cours. Elle a pour objectif de proposer des mesures de gestion mieux adaptées aux étiages.

Dans les prochains mois, des plans locaux de gestion devraient être engagés sur les sous bassins présentant des niveaux de tension élevés tout autant que des marges d'économie importantes.

Programme d'actions pour la prévention des inondations - PAPI

Le syndicat Mixte a engagé, depuis fin 2011, la phase d'élaboration d'un PAPI d'Intention.

Cette démarche était suggérée par le Comité de bassin dans sa délibération de labellisation du Contrat de rivière le 08 juillet 2011. Le dossier de candidature a été déposé fin 2012 auprès des services de l'Etat. Il comprend 20 actions pour un budget total de 2,6M€.

La stratégie de ce PAPI d'intention Cèze repose sur :

- Le renforcement de la mobilisation de tous les élus du bassin versant sur les différents volets de la prévention du risque inondation, en complémentarité et en cohérence avec tout ce qui est déjà engagé en matière de gestion de l'hydrosystème dans le cadre du contrat de rivière,
- La finalisation de toutes les obligations réglementaires visant les communes en matière de gestion du risque inondation,
- La mise en place d'une dynamique pour préparer les conditions du dépôt d'un dossier de PAPI complet dès l'échéance du PAPI d'Intention.

En effet le PAPI d'intention est organisé, au-delà de mises à niveau réglementaire des communes, autour de plusieurs actions qui contribueront à préciser thème par thème la stratégie du PAPI complet. Il est programmé sur la période 2013-2016.

Etude de définition des espaces de mobilité

L'étude de définition des espaces de mobilité réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte ABCèze a permis d'identifier l'espace nécessaire au cours d'eau pour exprimer sa dynamique naturelle au fil du temps et permettre son bon fonctionnement. Grâce à des réunions de concertation, les zones à enjeux qui doivent être « soustraites » à l'espace de mobilité initial ont été définies, ainsi que les zones où la mobilité doit être conservée ou réactivée.

Globalement, la Cèze est un cours d'eau peu mobile. Face aux perturbations connues (extractions, protections de berge), le cours d'eau s'est ajusté en incisant et en contractant son lit. Au regard de cette conséquence, il semble opportun de concentrer les efforts sur les secteurs les plus mobiles, là où la divagation du cours d'eau est un véritable moteur de rééquilibrage de la dynamique fluviale. Un plan d'actions pour la préservation et/ou la restauration de la mobilité des cours d'eau a donc été proposé. Il concerne 14 sites d'actions prioritaires présentant un potentiel et un intérêt en terme de dynamique alluviale, localement ou à l'échelle d'un tronçon. Les interventions visent à diminuer les contraintes sur le cours d'eau (retrait de protection de berges) et favoriser les divagations.

3.2. Difficultés rencontrées et moyens mis en œuvre

Assainissement collectif:

On observe un décalage dans le temps des opérations concernant la problématique assainissement. En effet les communes du bassin versant sont rurales et ont donc besoin d'un accompagnement pour monter leur projet de façon optimale.

De plus les difficultés pour boucler les plans de financement des projets se sont accrues ces dernières années (opérations coûteuses dans contexte budgétaire contraint, difficulté d'accéder à un emprunt).

→ *Moyens mis en œuvre : Le Syndicat Mixte ABCèze a donc décidé d'accompagner de façon plus poussée les collectivités pour les aider à faire sortir leurs projets.*

Assainissement non-collectif :

Si les diagnostics des systèmes existants ont bien avancé et sont pour la plus part terminés par les SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif), les programmes de réhabilitation sont par contre plus difficiles à mettre en place.

L'adhésion des particuliers aux programmes de réhabilitation montés par les SPANC n'est pas aisée. En effet les conditions de financement sont restrictives sur les travaux éligibles. Et même quand ils sont inscrits à un programme, la mise en œuvre des travaux par les propriétaires est plutôt longue.

Actions liées aux caves particulières :

Il a été difficile de mobiliser cette catégorie professionnelle. De plus le Syndicat Mixte ABCèze n'a eu que peu de temps d'animation à consacrer à cette problématique, compte-tenu du temps passé à l'animation auprès des collectivités. Les données (équipement des caves, production, ...) sont en plus très partielles ce qui ne permet pas prioriser et donc d'orienter l'animation.

Continuité écologique :

Les communes et propriétaire privés se montrent souvent sceptiques sur ce type projet. De plus les projets sont souvent très coûteux pour des actions qui ne sont pas ressenties comme prioritaires par les acteurs locaux. Il est donc difficile de les mobiliser, en dépit des subventions intéressantes pouvant être obtenues. Malgré l'animation mise en place pour expliquer les projets et leurs intérêts, la modification des seuils reste très difficilement acceptable localement.

→ *Moyens mis en œuvre : Le Syndicat Mixte ABCèze va continuer son travail d'animation et d'explication pour essayer de faire aboutir les différents projets.*

Acquisition foncières liées à la mobilité ou la recharge sédimentaire :

Comme pour les actions concernant la continuité écologique, les acteurs locaux (communes, propriétaires fonciers, agriculteurs) adhèrent difficilement à cette démarche. Ces projets vont même à l'encontre de ce qu'ils souhaiteraient faire (protection des berges).

Il est donc difficile de trouver une collectivité pour ces acquisitions malgré les subventions intéressantes pouvant être obtenues. De plus les propriétaires n'acceptent pas de vendre leur terrain à l'amiable.

Un gros travail d'animation a été réalisé, en particulier concernant le projet de recharge sédimentaire de la Confluence Cèze-Auzonnet, mais pour l'instant ce travail n'a pas été concluant.

→ *Moyens mis en œuvre : En plus de continuer le travail de sensibilisation sur cette problématique, le Syndicat Mixte ABCèze a décidé de se porter acquéreur de certaines parcelles prioritaires pour les projets de préservation et restauration de la mobilité de la Cèze et pour ceux sur la recharge sédimentaire.*

Gestion du risque inondation :

Les actions concernant le Volet B2 ont très peu avancé. Ceci s'explique par le fait que le Syndicat Mixte ABCèze a décidé en 2011 de se porter animateur d'un Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Le travail du Syndicat s'est donc axé sur la réalisation du dossier et de la programmation du PAPI et non sur l'animation des actions inscrites au Contrat.

De plus il était plus judicieux pour les maîtres d'ouvrages d'attendre la validation du PAPI pour mettre en œuvre leurs actions, celles-ci pouvant alors prétendre à des financements de l'Etat.

→ Moyens mis en œuvre : Le PAPI d'intention Cèze est maintenant validé. Le Syndicat est également en cours de recrutement d'un chargé de mission sur l'animation du PAPI, ce qui devrait impulser une dynamique sur cette problématique.

Réhabilitation des réseaux d'eau potable :

Les retards pris sur ces travaux ont les mêmes causes que pour les actions assainissement. Les communes rurales ont beaucoup d'investissements à réaliser. Elles sont donc obligées de faire des choix, surtout avec la baisse des financements publics et donc de retarder certains projets.

→ Moyens mis en œuvre : Le Syndicat Mixte ABCèze a donc décidé d'accompagner de façon plus poussée les collectivités pour les aider à faire sortir leurs projets.

3.3. Bilan de l'état des milieux

Il est assez difficile de tirer des conclusions sur l'évolution des milieux après seulement 3 ans de mise en œuvre du programme du Contrat de Rivière. En effet, les temps de réponse du milieu aux actions mises en place peuvent être assez longs.

Néanmoins certains paramètres ont été analysés ci-dessous.

Qualité de l'eau

A mi-parcours du contrat de rivière, on note une légère amélioration de la qualité de l'eau.

En effet, la comparaison des données du réseau de suivi effectué par le Conseil Général du Gard entre 2009 et 2012 montre une amélioration des IBGN sur l'ensemble du territoire (seuls 2 points sur 18 ont subi une dégradation et ils restent tout de même en classe très bonne ; tous les autres se sont améliorés). Les paramètres physicochimiques sont plutôt stables (pas de changement de classe de qualité pour les 2/3 des points et autant de dégradation que d'amélioration).

Le suivi de l'état des masses d'eau pour le SDAGE met en avant un état moyen des masses d'eau suivies : seules 27% d'entre elles sont en bon état et 45% en état moyen. L'évolution entre 2009 et 2012 ne montre pas d'amélioration notable de la qualité des masses d'eau : les 2/3 d'entre elles restent dans la même classe de qualité.

En ce qui concerne les 26 points de baignade contrôlés sur le bassin de la Cèze entre 2010 et 2012, si pour la majeure partie des baignades (62%) la classe de qualité n'a pas changé, la qualité s'est améliorée sur 23% des points. De plus, pour les points dont la qualité s'est dégradée, ils restent tout de même en qualité bonne.

De plus l'usage des pesticides sur les basses vallées de Cèze et de Tave s'est réduit, puisque 1300 ha de vignes ont été contractualisés en MAEt (essentiellement enherbement des parcelles, absence de

pesticides sur l'inter-rang et conversion et maintien en agriculture biologique). On peut ajouter à cela la validation des premiers plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH). Les trois communes concernées ont commencé les investissements et les changements de pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides sur leur territoire.

Préservation et Restauration des milieux

Pour l'instant, les actions portant sur la mobilité du lit ou la recharge sédimentaire n'ont pas encore portées leur fruit, puisqu'elles ne sont pas encore complètement finalisées.

On peut tout de même noter les actions réalisées pour faciliter la mobilité des matériaux (133 400 m² débroussaillés, 9300 m² scarifiés et 1200 m³ remodelés).

Dans le cadre du programme de restauration et d'entretien, entre 2011 et 2013, 431 km de linéaire de cours d'eau ont été entretenus et 13 km restaurés.

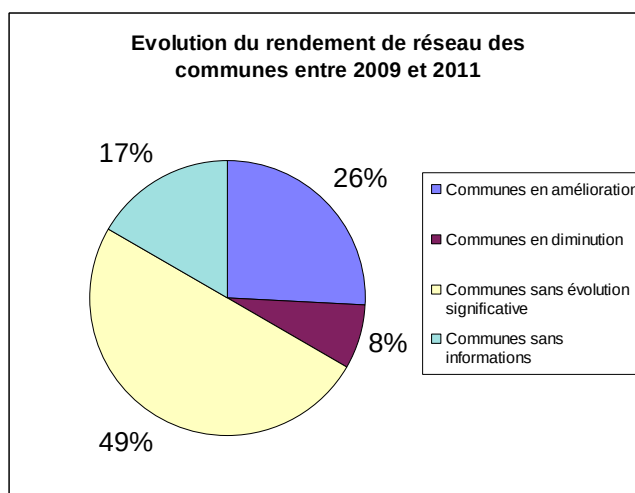
Gestion quantitative

L'analyse de l'évolution des débits d'étiages ne permet aucune conclusion.

Par contre l'étude de l'évolution des pressions nous montre une légère amélioration.

En comparant l'évolution du rendement de réseaux des communes (données issues du RPQS) entre 2009 et 2011, on s'aperçoit que pour la plus grande partie des communes (la moitié), il n'y a pas d'évolution significative du rendement de leur réseau.

Mais sur le reste, ¼ des communes ont amélioré leur rendement de réseau, même s'il s'est dégradé pour 8%.



4. Actualisation de la seconde phase

Ce bilan mi-parcours est également l'occasion de réviser la programmation de la seconde phase du contrat.

Cette révision permettra de prendre en compte plusieurs points :

- Les difficultés rencontrées en première phase,
- L'avancement des connaissances, suite aux études menées en première phase,
- Les nouvelles règles d'interventions des partenaires financiers.

Pour réaliser cette actualisation, tous les maitres d'ouvrages de la seconde phase ont été rencontrés, ainsi que ceux ayant réalisé des études en première phase. Ceci a permis d'affiner les projets et leur programmation.

Ensuite des réunions thématiques avec les partenaires techniques et financiers ont été réalisées pour prioriser ces actions.

Comme pour la première phase, la priorisation résulte d'un croisement d'une priorité brute, qui traduit l'importance de l'action pour atteindre l'objectif et d'une priorité de faisabilité. Le croisement de ces deux critères aboutit à la priorité opérationnelle.

4.1. Actualisation du Volet A

La phase 2 du Volet A compte 46 fiches-action regroupant 119 opérations.

Ceci représente **18 885 550 €**, dont 8 520 790€ en priorité 1. Initialement était prévu un montant de 13 251 200€.

La priorisation des actions de ce volet a été revue au regard des nouvelles règles d'intervention des partenaires financiers. Par exemple, pour les stations d'épuration, les opérations prioritaires sont les projets intégrant un traitement plus poussé ou ceux concernant une mise en conformité et pour les réseaux, la priorité est allée aux actions permettant de réduire l'impact des réseaux posant des problèmes par temps de pluie.

4.1.1. Modifications au volet A

	N° fiche	Nom	Maitre d'ouvrage
REPORT	A1.2	Amélioration de l'assainissement de Saint-André-Capcèze	Saint-André-Capcèze
	A1.13	Amélioration de l'assainissement collectif de Meyrannes	Meyrannes
	A1.21	Amélioration de l'assainissement collectif de Les Mages	Les Mages
	A1.25	Amélioration de l'assainissement collectif de Brouzet-les-Alès	CA du Grand Alès
	A1.31	Amélioration de l'assainissement collectif de Fons-sur-Lussan	Fons-sur-Lussan
	A4.4	Étude générale du fonctionnement hydrogéologique du Karst de l'Urgonien	CG30

	N° fiche	Nom	Maitre d'ouvrage	Remarques
AJOUT	A1.40	Amélioration de l'assainissement collectif à Malons-et-Elze	SIVOM des Hautes Cévennes	Travaux issus du schéma directeur réalisé en 1 ^{ère} phase
	A1.41	Amélioration de l'assainissement collectif de St-Victor-de-Malcap	St-Victor-de-Malcap	Travaux issus du schéma directeur lancé en 1 ^{ère} phase
	A1.42	Amélioration de l'assainissement sur Rivières et Rochegude	Rivières/ Rochegude	Schéma directeur commun, car station intercommunale
	A1.43	Amélioration de l'assainissement sur St-André-de-Roquepertuis	St-André-de-R.	Travaux issus du schéma directeur
	A1.44	Amélioration de l'assainissement collectif sur Goudargues	Goudargues	Travaux issus du schéma directeur lancé en 1 ^{ère} phase
	A1.45	Amélioration de l'assainissement sur Vallérargues	Vallérargues	Travaux issus du schéma directeur
	A3.3	Mise en œuvre des programmes d'actions issus des profils de baignade	SMABCèze/ Communes	Mise en œuvre des préconisations des profils de baignade réalisés en 1 ^{ère} phase.
SUPPRESSION	A1.6	Amélioration de l'assainissement collectif du Chambon	Le Chambon	Manque de moyens financiers suite aux travaux réalisés en 1 ^{ère} phase.
	A1.26	Amélioration de l'assainissement collectif de Potelières	Potelières	Manque de moyens financiers suite aux travaux réalisés en 1 ^{ère} phase.
	A2.3	Amélioration de l'assainissement des caves particulières	Fédération des vignerons indépendants	Pas d'implication des acteurs dans cette démarche
	A2.4	Actions de sensibilisation et promotion de techniques permettant de réduire l'impact des activités agricoles	Chambre d'Agriculture /CIVAM Bio	Sensibilisation faite par les agents dans le cadre de leurs missions générales, pas de programme spécifique

4.1.2. Mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE

Sur 18 885 550€ prévu sur ce volet A en seconde phase, 2 724 425€ concernent des opérations liés au PDM, soit 15%.

Ce taux est faible car, bien que le bassin soit prioritaire au titre du SDAGE, peu de mesures ont été retenues sur ce thème et celles-ci sont, de plus, très ciblées.

Code Mesure	Libellé Mesure	Nombre d'opérations	Montant
5E17	Traiter les rejets d'activités vinicoles	0	0
5E21	Réaliser un diagnostic et améliorer le traitement des pollutions urbaines diffuses et dispersés	1	100 000€
5A04	Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses	<i>Réalisé en 1^{ère} phase</i>	
5A08	Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux	1	100 000€
5D01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	27	2 524 425 €
5D05	Exploiter des parcelles en agriculture biologique		
TOTAL		29	2 724 425 €

Tableau 4 : Récapitulatif des mesures du PDM prévues en phase 2

4.1.3. Actions-clé

Les actions-clé retenues pour ce volet sont :

- Amélioration de l'assainissement sur Molières-sur-Cèze (A1.12),
- Amélioration de l'assainissement sur Meyrannes (A1.13),
- Amélioration de l'assainissement sur Le Martinet (A1.18),
- Amélioration de l'assainissement sur Saint-Florent-sur-Auzonnet (A1.19),
- Amélioration de l'assainissement sur Saint-Jean-de-Valériscle (A1.20),
- Amélioration de l'assainissement sur Saint-Ambroix (A1.27),
- Amélioration de l'assainissement sur Bagnols-sur-Cèze (A1.37),
- Actions sur les pollutions diffuses phytosanitaires d'origine agricole (A2.1),
- Programmes d'actions sur les aires d'alimentation de captage prioritaires (A3.2).

Elles concernent, pour la problématique assainissement, trois secteurs où des efforts sont encore à mener et également des actions liées à la diminution de l'utilisation des pesticides.

4.2. Actualisation du Volet B1

La phase 2 du Volet B1 compte 19 fiches-action regroupant 48 opérations.

Ceci représente **2 217 400 €**, dont 1 295 000€ en priorité 1. Initialement il était prévu 2 426 000€ sur ce volet.

4.2.1. Modifications au volet B1

	N° fiche	Nom	Maitre d'ouvrage	Remarque
REPORT	B1.2.2	Restaurer la continuité écologique au seuil de Chusclan	SMABCèze	
	B1.3.2	Mise en œuvre du DOCOB « Marais des Agusas »	SMABCèze	
AJOUT	B1.2.12	Restauration hydromorphologique de la Tave en amont de Tresques	SMABCèze Commune	Contrepartie de la suppression de l'action sur la restauration sur la Claysse (fiche B1.2.7)
	B1.3.3	Restauration des zones humides de petite taille	SMABCèze Commune	Mise en œuvre de travaux suite à l'étude réalisée en 1 ^{ère} phase.
SUPPRESSION	B1.2.4	Restaurer la continuité écologique sur la Tave au seuil de Tresques	SMABCèze	Action faisant initialement partie d'un projet de lutte contre les inondations abandonné
	B1.2.6	Recharge sédimentaire sur la Cèze entre Meyrannes et le seuil de la Liquière	SMABCèze	Action retardée, en attente de la réalisation des travaux à la confluence de la Cèze et de l'Auzonnet.
	B1.2.7	Restauration hydromorphologique de la Claysse en amont de St-Sauveur-de-Cruzières	SMABCèze	Redéfini sous un axe gestion du risque inondation répondant mieux à la demande locale. Remplacé par le projet B1.2.12.
	B1.2.9	Expertise de 4 seuils pour le maintien du profil en long	SMABCèze	Action non-prioritaire, non réalisée par manque de moyens.

4.2.2. Mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE

Sur 2 217 400€ prévu sur ce volet B1 en seconde phase, 1 797 400€ concernent des opérations liés au PDM, soit 81%.

Code Mesure	Libellé Mesure	Nombre d'opérations	Montant
3C16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	9	422 400€
3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve	6	530 000€
3C30	Réaliser un diagnostic du fonctionnement hydromorphologique du milieu et des altérations physiques et secteurs artificialisés	Réalisé en 1 ^{ère} phase	
3C07	Supprimer ou aménager les ouvrages bloquant le transit sédimentaire	6	420 000€
3C32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	5	425 000€
3C11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	6	Id. 3C07
TOTAL		32	1 797 400€

Tableau 5 : Récapitulatif des mesures du PDM prévues en phase 2

4.2.3. Actions-clé

Les actions-clé retenues pour ce volet sont :

- Restaurer la continuité écologique au seuil de Chusclan (B1.2.1),
- Restaurer la continuité écologique aux cascades du Sautadet et au seuil de Cazernau (B1.2.2),
- Recharge sédimentaire sur la Cèze à la confluence de l'Auzonnet (B1.2.5),
- Acquisitions foncières pour favoriser la mobilité du lit (B1.2.11).

4.3. Actualisation du volet B2

En première phase du Contrat a été signé le PAPI sur le bassin de la Cèze pour la période 2013-16. Le volet B2 est donc revu en considérant les actions validées au PAPI et leur financement.

La phase 2 du volet B2 comprend donc 10 fiches-action avec 22 opérations pour un montant **1 796 000€**, dont 875 000€ en P1. Initialement le contrat prévoyait 3 570 000€.

→ Modification du volet B2 du Contrat

	N° fiche	Nom	Maitre d'ouvrage	Remarque
REP COT	B2.1	Pose des repères de crues	SMABCèze	Fiche PAPI 1.1 : Repères de crues
AJOUT	B2.10	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des élus	SMABCèze/ CG30	Fiches PAPI 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6 : Sensibilisation du grand public, observatoire du risque, information et sensibilisation des élus, formation des élus, sensibilisation des scolaires
MODIFICATIONS	B2.2	Réalisation des PCS	Communes	Fiche PAPI 3.1 : Données nécessaires au PCS
	B2.3	Amélioration de l'alerte pour les collectivités de certains affluents	Météo France	Fiche PAPI 2.1 : Mise en vigilance des communes
	B2.4	Réalisation ou révision des PPRI	DDTM	Fiche PAPI 4.1 : Révision des PPRI
	B2.5	Elaboration et Mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité	SMABCèze, communes, propriétaires	Fiches PAPI 5.1, 5.2, 5.3 : Réduction de la vulnérabilité
	B2.6	Etudes hydrauliques locales préalables à la réduction du risque	Communes	Fiche PAPI 7.6 : Scénarios de réduction du risque
	B2.7	Aménagements de protection localisés des lieux habités	Communes	Fiches PAPI 7.4, 7.5 : Etudes préparatoires aux travaux de protection
	B2.8	Diagnostic et travaux de sécurisation des ouvrages hydrauliques classés	Communes/ CG30	Fiche PAPI 7.2 : Scénarios de sécurisation des digues
	B2.9	Prise en compte des risques liés aux anciennes activités minières	SMABCèze	Fiche PAPI 7.3 : Terrils et ruisseaux couverts

4.4. Actualisation du volet B3

La phase 2 du Volet B3 compte 11 fiches-action regroupant 64 opérations.

Ceci représente **7 139 898€**, dont 3 429 898€ en priorité 1. Initialement ce volet représentait 5 075 000€ pour la phase 2.

La priorisation des actions de ce volet a été revu au regard des nouvelles règles d'intervention des partenaires financiers. Par exemple, pour les réhabilitations de réseaux aep, les projets pour lesquels on dispose de gain chiffré en terme de rendement ont été inscrits en P1.

4.4.1. Modifications au volet B3

	N° fiche	Nom	Maitres d'ouvrage	Remarque
REPORT	B3.1.9	Optimisation du soutien d'étiage du barrage de Sénéchas	CG30	
AJOUT	B3.1.4	Optimisation des prélèvements agricoles individuels	Agriculteurs	Ajout d'une opération sur la réduction des prélèvements des agriculteurs individuels non prévue initialement.
	B3.1.10	Recherche sur le karst	ENMSE/CNRS	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement du karst et ses relations avec la Cèze.
SUPPRESSION	B3.1.3	Détermination des volumes prélevables pour « Les alluvions de la Cèze à Saint-Ambroix »		Action retardée suite au travail à mener sur l'avancement des plans locaux de gestion prioritaires.
	B3.1.6	Plan d'optimisation des béals de l'Auzonnet	propriétaires	Action retardée suite au travail à mener sur l'avancement des plans locaux de gestion prioritaires.
	B3.1.8	Optimisation du prélèvement du GIE de Salindres et de Salindres	GIE de Chimie de Salindres/ Salindres	Aucun avancement n'a été fait sur cette problématique.

4.4.2. Mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE

Sur 7 139 898€ prévu sur ce volet B3 en seconde phase, 5 339 898€ concernent des opérations liées au PDM, soit 75%.

Code Mesure	Libellé Mesure	Nombre d'opérations	Montant
3A01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	6	317 898€
3A11	Etablir et adopter des protocoles de partage de l'eau	2	80 000€
3A14	Améliorer la gestion des ouvrages de mobilisation et de transferts existants	1	100 000€
3A31	Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements	Réalisé en 1 ^{ère} phase	
3A32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	54	4 842 000€
TOTAL		63	5 339 898€

Tableau 6 : Récapitulatif des mesures du PDM prévues en phase 2

4.4.3. Actions-clé

Les actions-clé retenues pour ce volet sont :

- Etude diagnostic de l'ASA de Potelières (B3.1.7),
- Travaux de l'ASA de Saint-Jean-de-Maruéjols (B3.1.7),
- Réalisation des plans locaux de gestion (B3.1.1),
- Opérations de réhabilitation de réseau P1 (B3.2.2).

4.5. Actualisation du volet C

La phase 2 du Volet C compte 5 fiches-action regroupant 31 opérations.

Ceci représente **923 000€**, dont 923 000€ en priorité 1. Initialement était prévu 678 000€ en phase 2 sur ce volet.

4.5.1. Modifications au volet C

Aucune fiche-actions n'a été ajoutée ou supprimée à ce volet.

4.5.2. Mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE

Sur ce volet, il y a une seule mesure prévue. Elle concerne la mise en place d'un SAGE.

Code Mesure	Libellé Mesure	Nombre d'opérations	Montant
1A10	Mettre en place un dispositif de gestion concertée	1	0
TOTAL		1	0

Tableau 7: Récapitulatif des mesures du PDM prévues en phase 2

4.6. Montant global de la 2nde phase du contrat

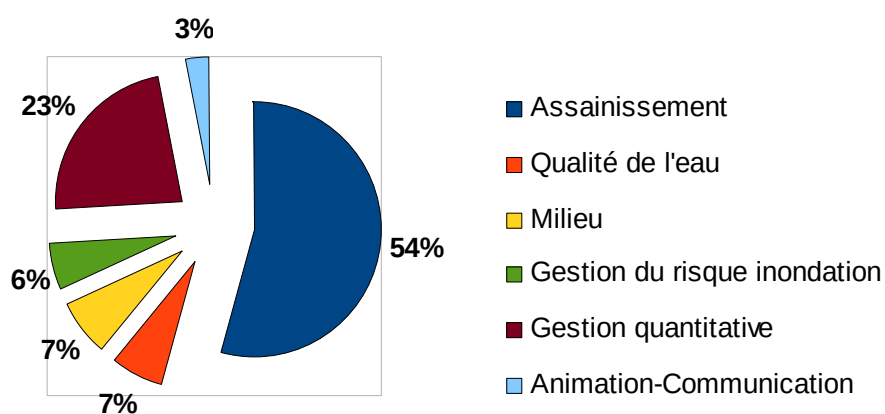
Les montants récapitulatifs de la seconde phase sont repris ci-dessous :

VOLET		Montant HT	Dont P1	
A.1	REDUCTION DES POLLUTIONS DES COLLECTIVITES	16 794 550	6 651 790	40%
A.2-3-4	REDUCTION DES AUTRES POLLUTIONS	2 091 000	1 869 000	89%
B.1	RESTAURATION / ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES	2 217 400	1 295 000	58%
B.2	PREVENTION DES INONDATIONS ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES	1 796 000	875 000	49%
B.3	AMELIORATION DE LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU POTABLE	7 139 898	3 429 898	48%
C	COORDINATION, ANIMATION, SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT	923 000	923 000	100%
TOTAL		30 961 848	15 918 688	49%

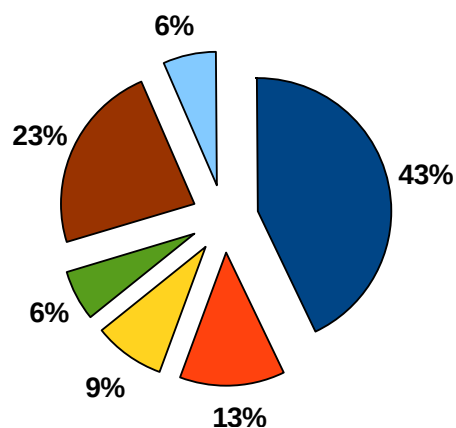
Tableau 8 : montant récapitulatif de la phase 2 du contrat de rivière

Initialement la seconde phase du contrat s'élevait à 25 141 200€.

Comme pour la première phase, la moitié des montants est prévue sur le volet assainissement et un quart sur la gestion quantitative de la ressource.



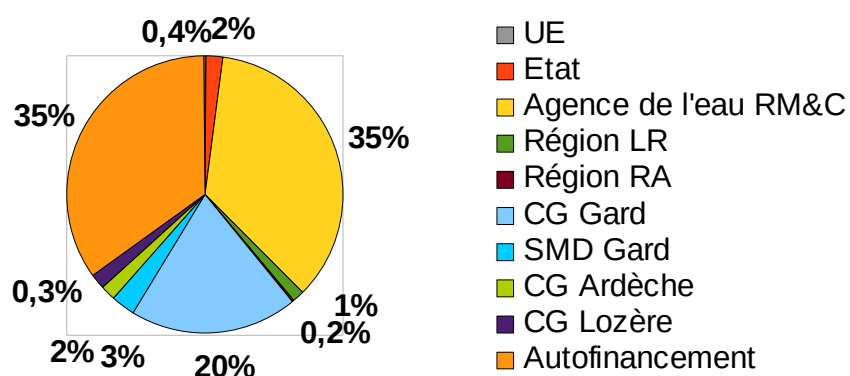
Graphique 14 : Répartition des montants de la phase 2 par volet



Graphique 15 : Répartition des montants de P1

Néanmoins si l'on prend en compte seulement les actions de priorité 1, la part du volet assainissement est moins importante et celle concernant les autres pollutions, en particulier les actions sur la diminution de l'usage des pesticides, augmente.

De la même façon, les plus gros contributeurs au contrat, en dehors des maîtres d'ouvrages locaux, sont l'Agence de l'Eau et le Conseil Général du Gard.



Graphique 16 : Répartition des montants de la phase 2 entre les financeurs

La programmation du contrat de rivière a donc évolué de manière minime entre le prévisionnel initial de 48 479 200 € et ce qui est maintenant prévu (réalisation de la première phase et prévisionnel de la phase 2 révisée) : **48 212 843€**.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Tableaux récapitulatifs de l'avancement des actions de la première phase

Légende :

-  Opération terminée
-  Opération en cours
-  Opération programmée
-  Opération non-réalisée

TABLEAU DE BORD
CONTRAT DE RIVIERE CEZE 2011-2015
VOLET A - "QUALITE DES EAUX - REDUCTION DES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET AGRICOLES

A1 : Assainissement des collectivités et des campings A2 : Réduction des pollutions d'origine agricole A3 : Sécurisation qualitative de l'AEP et des eaux de baignade A4 : Suivi - Evaluation de la qualité des eaux												Avancement
Valet	Réf. FA	Code mesure ou dispositif PDM	Intitulé mesure ou disposition PDM	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant provisionné au titre du CR (HT)	Montant engagé (HT)	Montant retenu (HT)	
A1	.1	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	VIALAS	Diagnostic des réseaux	R	P1	2012	35 000 €			
A1	.1	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	VIALAS	Travaux d'urgence de réhabilitation des réseaux	R	P1	2013	20 000 €			
A1	.2	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST ANDRÉ CAPCÈZE	Réseau de collecte la Voulpe	R	P2	2012	22 000 €			
A1	.2	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST ANDRÉ CAPCÈZE	Réseau de transfert l'Estrade + poste de Refoulement	R	P2	2012	67 000 €			
A1	.2	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST ANDRÉ CAPCÈZE	STEP 50 EH	S	P2	2012	55 000 €			
A1	.3	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	SIVOM HAUTE CÉVENNES	Schéma directeur Concoules	SD	P1	2011	25 000 €	28 980 €	28 980 €	
A1	.3	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SIVOM HAUTE CÉVENNES	Réhabilitation des réseaux d'assainissement - Concoules	R	P2	2013	20 000 €			
A1	.4	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SIVOM HAUTE CÉVENNES	Travaux de mise en séparatif des réseaux du centre ville Génolhac	R	P1	2011	90 000 €	87 000 €	50 098 €	
A1	.4	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SIVOM HAUTE CÉVENNES	Travaux de mise en séparatif des réseaux du centre ville de Génolhac	R	P1	2012	100 000 €			
A1	.4	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SIVOM HAUTE CÉVENNES	Travaux de mise en séparatif des réseaux du centre ville - Génolhac	R	P1	2013	100 000 €			
A1	.5	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	CHAMBORIGAUD	Réhabilitation des réseaux du bourg	R	P1	2012	100 000 €			
A1	.5	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	CHAMBORIGAUD	Réhabilitation des réseaux du bourg	R	P1	2013	100 000 €			
A1	.9	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	SIVOM HAUTE CÉVENNES	Schéma directeur d'assainissement Bonnevaux	SD	P2	2011	30 000 €	28 295 €	28 295 €	
A1	.10	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	MALBOSC	station d'épuration Bourg + Hameau du Mas et réseau de transfert	S	P2	2012	150 000 €	234 500 €	234 500 €	
A1	.10	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	MALBOSC	réseau collectif Bourg + Hameau du Mas	R	P2	2012	300 000 €	236 000 €	- €	
A1	.11	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	BESSÈGES	Réhabilitation du réseau d'assainissement	R	P1	2011	85 000 €	129 000 €	129 000 €	
A1	.11	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	BESSÈGES	Réhabilitation du réseau d'assainissement	R	P1	2012	50 000 €	551 500 €	551 500 €	
A1	.11	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SIVOM VOML	Traitement par UV et du phosphore	S	P1	2012	360 000 €	237 000 €	237 000 €	
A1	.12	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	MOLIÈRES SUR CÈZE	Réhabilitation de réseau – traversée de Gammal	R	P2	2012	40 000 €			
A1	.12	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	MOLIÈRES SUR CÈZE	Réhabilitation de réseau – traversée de Gammal	R	P2	2013	40 000 €	90 400 €	90 400 €	
A1	.13	5 A 01 5 A 02 5 A 05	Mettre en place / actualiser les SDA Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	MEYRANNES	Travaux de réhabilitation de réseaux	R	P1	2012	15 000 €			
A1	.13	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	MEYRANNES	Actualisation du zonage d'assainissement	SD	P1	2011	10 000 €	30 000 €	30 000 €	
A1	.13	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	MEYRANNES	Etudes préalables pour la nouvelle Step	SD	P1	2012	15 000 €			
A1	.13	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	MEYRANNES	Création d'une nouvelle Step	S	P2	2013	615 000 €			
A1	.15	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST PAUL LE JEUNE	Extension de la collecte La Brousse	R	P2	2011	200 000 €	195 540 €	195 540 €	
A1	.15	5 A 01 5 A 02 5 A 05	Mettre en place / actualiser les SDA Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST PAUL LE JEUNE	Extension de la collecte Les Montèdes et La Gadilhe	R	P3	2013	200 000 €			
A1	.16	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST ANDRÉ DE CRUZIÈRES	Création d'une step	S	P1	2011	370 000 €	390 000 €	347 760 €	

A1	.16	6 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST ANDRÉ DE CRUZIÈRES	Création d'un réseau de collecte	S/R	P1	2011	570 000 €	550 000 €		
A1	.16	6 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST ANDRÉ DE CRUZIÈRES	Création d'un réseau de transfert	S/R	P1	2011			327 531 €	
A1	.17	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	BESSAS	Création d'un réseau de collecte séparatif pour le chef-lieu	R	P2	2013	390 000 €			
A1	.17	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	BESSAS	Réseau de transfert du chef-lieu vers la station d'épuration	R	P2	2013	60 000 €			
A1	.17	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages	BESSAS	Création d'une station d'épuration de 550 EH	S	P2	2013	300 000 €			
A1	.18	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	LE MARTINET	Mise en séparatif et réhabilitation de réseau tranche 1	R	P1	2012	60 000 €	203 000 €	203 000 €	
A1	.19	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST FLORENT SUR AUZONNET	Mise en séparatif complète du réseau	R	P1	2012	250 000 €	41 939 €	41 939 €	
A1	.19	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST FLORENT SUR AUZONNET	Mise en séparatif complète du réseau	R	P1	2013	230 000 €			
A1	.20	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST JEAN VALÉRISCLE	Déplacement et mise en conformité du poste de refoulement de la Nougardède	R	P1	2012	100 000 €			
A1	.20	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST JEAN VALÉRISCLE	Travaux de mise en séparatif 1ère tranche	R	P2	2013	60 000 €	186 000 €	186 000 €	
A1	.20	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST JEAN VALÉRISCLE	Travaux de réhabilitation du réseau	R	P2	2013	40 000 €			
A1	.21	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	LES MAGES	Mise en place d'un traitement tertiaire	S	P2	2013	150 000 €			
A1	.22	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	SERVAS	Schéma directeur d'assainissement	SD	P2	2013	25 000 €	17 000 €	17 000 €	
A1	.23	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	BOUQUET	Schéma directeur d'assainissement	SD	P2	2012	20 000 €	20 855 €	20 855 €	
A1	.24	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SEYNES	Travaux réhabilitation réseau d'assainissement	R	P1	2012	50 000 €			
A1	.24	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SEYNES	Construction d'une nouvelle station d'épuration 300 EH	S	P2	2013	220 000 €	345 000 €	266 385 €	
A1	.25	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	BROUZET LÈS ALÈS	Travaux réhabilitation réseau d'assainissement	R	P2	2012	31 000 €	29 000 €	29 000 €	
A1	.25	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages	BROUZET LÈS ALÈS	Travaux réhabilitation réseau d'assainissement	R	P2	2013	55 000 €			
A1	.26	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	POTELIÈRES	Construction d'une nouvelle station d'épuration 700 EH	S	P1	2011	500 000 €	590 000 €	390 000 €	
A1	.26	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	POTELIÈRES	Réhabilitation du réseau d'assainissement	R	P1	2012	120 000 €	113 000 €	113 000 €	
A1	.27	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT AMBROIX	Travaux de mise en séparatif et réhabilitation du réseau	R	P1	2012	200 000 €	534 244 €	534 244 €	
A1	.27	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT AMBROIX	Travaux de mise en séparatif et réhabilitation du réseau	R	P1	2013	200 000 €			
A1	.28	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT DENIS	Construction d'une nouvelle station d'épuration 400EH	S	P1	2012	283 000 €	375 000 €	375 000 €	
A1	.28	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT DENIS	Création d'un réseau de transfert	R	P1	2012		245 000 €	245 000 €	
A1	.28	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT DENIS	Suppression des eaux parasites pluviales	R	P1	2012	24 000 €	4 000 €		
A1	.29	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	COM COM CÈZE- CÉVENNES	Construction d'une step à Avéjan	S	P2	2011	263 000 €	338 000 €	153 176 €	
A1	.29	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT-JEAN-DE- MARUÉJOLS	Réhabilitation du réseau - hameau d'Avéjan	R	P2	2011	115 000 €	258 805 €	258 805 €	
A1	.29	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT-JEAN-DE- MARUÉJOLS	Création d'un réseau de transfert	R	P2	2011	350 000 €	158 200 €	158 200 €	
A1	.30	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	MONTCLUS	Schéma directeur d'assainissement	SD	P2	2011	25 000 €	27 000 €	27 000 €	
A1	.31	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	FONS SUR LUSSAN	Traitement tertiaire de filtration	S	P1	2013	150 000 €			
A1	.32	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	LUSSAN	Malataverne: amélioration de la station d'épuration par construction d'un filtre à sable	S	P2	2013	90 000 €	250 000 €	250 000 €	
A1	.33	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SAINT-LAURENT-DE- CARNOLS	Construction d'une nouvelle step	S	P1	2011	750 000 €	622 980 €	567 600 €	

A1	.34	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	POUGNADORESSE	Réhabilitation des réseaux du Bourg pour suppression des eaux parasites	R	P1	2013	18 000 €	11 110 €	11 110 €	
A1	.34	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	POUGNADORESSE	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 200 EH	S	P1	2013	246 000 €	304 920 €	254 519 €	
A1	.34	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	POUGNADORESSE	Pose d'un réseau de transfert pour la nouvelle station	R	P1	2013	86 000 €	144 980 €	144 980 €	
A1	.35	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST PONS LA CALM	Réhabilitation des réseaux pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	R	P2	2011	90 000 €	363 000 €	179 893 €	
A1	.35	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST PONS LA CALM	Réhabilitation des réseaux pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	R	P2	2012	90 000 €			
A1	.35	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	ST PONS LA CALM	Réhabilitation des réseaux pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	R	P2	2013	90 000 €			
A1	.36	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	LAUDUN L'ARDOISE	Réhabilitation réseaux pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	R	P2	2012	200 000 €			
A1	.36	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	LAUDUN L'ARDOISE	Réhabilitation réseaux pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	R	P2	2013	200 000 €			
A1	.37	5 A 01 5 A 02 5 A 05	Mettre en place / actualiser les SDA Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SABRE	Assainissement du hameau de Carmignan	R	P2	2013	200 000 €			
A1	.37	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	BAGNOLS SUR CÈZE	Schéma directeur	SD	P1	2012	50 000 €	80 000 €		
A1	.37	5 A 01	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents	BAGNOLS SUR CÈZE	Mise en séparatif du centre-ville de Bagnols	R	P2	2013	150 000 €			
A1	.37	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	SABRE/BAGNOLS-SUR- CÈZE	Télésurveillance du réseau	R	P1	2011	128 000 €	128 000 €	128 000 €	
A1	.38	5 E 21	Réaliser un diagnostic et améliorer le traitement des pollutions urbaines diffuses et dispersées	PARTICULIERS	Réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonome non conformes sur la CC de Valcèzard	AA	P2	2011	144 000 €			
A1	.38	5 E 21	Réaliser un diagnostic et améliorer le traitement des pollutions urbaines diffuses et dispersées	PARTICULIERS	Réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonome non conformes sur la CC de Valcèzard	AA	P2	2012	144 000 €			
A1	.38	5 E 21	Réaliser un diagnostic et améliorer le traitement des pollutions urbaines diffuses et dispersées	PARTICULIERS	Réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonome non conformes sur le SABRE	AA	P2	2011	184 000 €			
A1	.38	5 E 21	Réaliser un diagnostic et améliorer le traitement des pollutions urbaines diffuses et dispersées	PARTICULIERS	Réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonome non conformes sur le SABRE	AA	P2	2012	480 000 €			
A1	.39	5 D 27	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	BAGNOLS-SUR-CEZE	Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	E	P1	2012	35 000 €	25 000 €	25 000 €	
A1	.39	5 D 27	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	SAINT-AMBROIX	Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	E	P1	2013		18 000 €	18 000 €	
A1	.39	5 D 27	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	GOUDARGUES	Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	E	P1	2013		8 000 €	8 000 €	
A1	.40	5 E 21	Réaliser un diagnostic et améliorer le traitement des pollutions urbaines diffuses et dispersées	SMAB CÈZE	Enquête sur l'état d'assainissement des campings équipés de dispositifs d'assainissement autonomes	E	P1	2012	en interne			
A2	.1	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	CA 30	Étude générale de connaissance du contexte agricole sur le bassin de la Cèze	E	P1	2011	100 000 €	30 000 €	30 000 €	
A2	.1	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	CA 30	Diagnostic de territoire agricole et animation	E	P1	2011	30 000 €	26 500 €	26 500 €	
A2	.1	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	CA 30	Diagnostic de territoire agricole et animation	E	P1	2012	30 000 €	26 500 €	26 500 €	
A2	A2.1	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	CA 30	Diagnostic de territoire agricole et animation		P1	2013	30 000 €	35 500 €	35 500 €	
A2	.1	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	SMAB CÈZE	Diagnostic de territoire environnemental	E	P1	2011	40 000 €	48 080 €	48 080 €	
A2	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	GOUDARGUES	Réduction des risques de pollution ponctuelle d'origine agricole - Rénovation des stations de remplissage	O	P1	2011	30 000 €	15 448 €	13 323 €	
A2	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	ORSAN	Réduction des risques de pollution ponctuelle d'origine agricole - Rénovation des stations de remplissage	O	P1	2011	15 000 €			
A2	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	POUGNADORESSE	Réduction des risques de pollution ponctuelle d'origine agricole - Rénovation des stations de remplissage		P2	2012	30 000 €	17 000		
A2	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	SAINT-MARCEL-DE- CAREIRET	Rénovation des stations de remplissage		P2	2013	15 000 €			
A2	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	CA 30	Réduction des risques de pollution ponctuelle d'origine agricole - Faisabilité aires lavages	E	P1	2011				
A2	.3	5 E 17	Traiter les rejets d'activités vinicoles et/ou productions agroalimentaires	FÉDÉRATION VIGNERONS	Amélioration de l'assainissement des caves particulières	O	P1	2011	14 000 €			
A2	.3	5 E 17	Traiter les rejets d'activités vinicoles et/ou productions agroalimentaires	FÉDÉRATION VIGNERONS INDÉPENDANTS	Amélioration de l'assainissement des caves particulières Animation		P1	2012	14 000 €			
A2	.3	5 E 17	Traiter les rejets d'activités vinicoles et/ou productions agroalimentaires	FÉDÉRATION VIGNERONS INDÉPENDANTS	Amélioration de l'assainissement des caves particulières - Animation		P1	2013	14 000 €			
A2	.3	5 E 17	Traiter les rejets d'activités vinicoles et/ou productions agroalimentaires	CAVES PARTICULIÈRES	Amélioration de l'assainissement des caves particulières Mise en œuvre de dispositifs d'assainissement autonome		P2	2012	75 000 €			

A2	.3	5 E 17	Traiter les rejets d'activités vinicoles et/ou productions agroalimentaires	CAVES PARTICULIÈRES	Mise en œuvre de dispositifs d'assainissement autonome		P2	2013	75 000 €			
A2	.4	5 D 27 5 D 05	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles Exploiter les parcelles en agriculture biologique	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD	Action de promotion des techniques alternatives au désherbage chimique en zone agricole		P1	2012	pm			
A2	.4	5 D 27 5 D 05	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles Exploiter les parcelles en agriculture biologique	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD	Action de promotion des techniques alternatives au désherbage chimique en zone agricole		P1	2013	pm			
A2	.4	5 D 27 5 D 05	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles Exploiter les parcelles en agriculture biologique	CIVAM BIO	Actions de promotion de techniques permettant de réduire l'impact des activités agricoles sur les milieux aquatiques et leurs usages - Promotion de l'agriculture biologique		P2	2012	10 000 €			
A2	.4	5 D 27 5 D 05	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles Exploiter les parcelles en agriculture biologique	CIVAM BIO	Action de promotion de l'agriculture biologique		P2	2013	10 000 €			
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	GENOLHAC	Procédures réglementaires de protection des deux captages AEP	PP	P1	2011	54 000 €	12 500	12 500 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	BORDEZAC	Procédures réglementaires de protection des captages Source de Rouchoule	PP	P2	2011		0		
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	MEYRANNES	Procédures réglementaires de protection des captages AEP	PP	P1	2012	54 000 €	10 200 €	10 200 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	LE MARTINET	Procédures réglementaires de protection des captages AEP Font Longue	PP	P1	2012		18 741 €	12 500 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	LE MARTINET	Procédures réglementaires de protection des captages AEP Les Sorgues	PP	P1	2012		16 910 €	12 500 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	SIAEP DE LUSSAN	Procédures réglementaires de protection des captages AEP Forage de la Lègue	PP	P1	2013	54 000 €	12 500 €	12 500 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	SEYNES	Procédures réglementaires de protection des captages AEP Source du Trone	PP	P1	2013		12 500 €	12 500 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	PONTEILS-ET-BRESIS	Procédures réglementaires de protection des captages AEP Source du Bouchet de la Lauze	PP	P1	2013		0		
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	SAINT-PONS-LA-CALM	Travaux de protection des captages AEP	PP	P1	2011	90 000 €	67 352 €	67 352 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	LA BASTIDE D'ENGRAS	Procédures réglementaires de protection des captages et travaux de protection des captages Travaux de protection des captages AEP		P1	2012	90 000 €	1 900 €	1 900 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	LE MARTINET	Travaux de protection des captages AEP Font Longue		P1	2012		173 000 €	173 000 €	
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	LE MARTINET	Travaux de protection des captages AEP Les Sognes		P1	2012				
A3	.1	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	COMMUNES	Procédures réglementaires de protection des captages et travaux de protection des captages Travaux de protection des captages AEP		P1	2013	90 000 €			
A3	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET	Élaboration d'un programme d'actions dans l'aire d'alimentation captage de St Marcel de Careiret		P2	2012	40 000 €			
A3	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	SAINT-GERVAIS	Élaboration d'un programme d'actions dans l'aire d'alimentation captage de St GERVAIS					21 260 €	21 260 €	
A3	.2	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	CORNILLON	Élaboration d'un programme d'actions dans l'aire d'alimentation captage de Cornillon		P2	2012	40 000 €	6 075 €	6 075 €	
							P2	2013		17 450 €	17 450 €	
A3	.3	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	THARAUX/COM.COM CÈZE CÉVENNES	Réalisation des profils de baignade	E	P1	2011	80 000 €	30 000 €	30 000 €	
A3	.3	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	PEYREMALE	Réalisation des profils de baignade	E	P1	2011		3 320 €	3 320 €	
A3	.3	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	SAINT-GERVAIS/AVAL DES GORGES	Réalisation des profils de baignade	E	P1	2011		34 558 €	34 558 €	
A3	.3	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	HAUTE CEZE	Réalisation des profils de baignade (6 cor	E	P1	2011		12 395 €	12 395 €	
A4	.1		Contribution à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de bon état	AERMC	Suivi de l'état écologique et chimique des cours d'eau Suivi RCO	E	P1	2011	40 000 €	40 000 €	40 000 €	
A4	.1		Contribution à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de bon état	AERMC	Suivi de l'état écologique et chimique des cours d'eau Suivi RCO		P1	2012	40 000 €	40 000 €	40 000 €	
A4	.1		Contribution à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de bon état	AERMC	Suivi de l'état écologique et chimique des cours d'eau Suivi RCO		P1	2013	40 000 €	40 000	40 000	
A4	.1		Contribution à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de bon état	CG 30	Suivi de l'état écologique et chimique des cours d'eau Réseau de suivi départemental		P1	2012	45 000 €	45 000 €		
A4	.2	5 A 04 5 A 08	Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux	SMAB CÈZE	Réduction de l'impact des anciennes activités minières sur l'état des cours d'eau – Étude préalable	E	P1	2011	75 000 €	80 000 €	95 750 €	
A4	.2	5 A 04 5 A 08	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux	SMAB CÈZE	Réduction de l'impact des anciennes activités minières sur l'état des cours d'eau – analyses complémentaires	E	P1	2012	5 000 €			
A4	.3		Améliorer la connaissance des TPCE, en particulier les TPCE en report de bon état	AERMC	Évaluation de l'état des TPCE	E	P1	2012	80 000 €	80 000 €		

TABLEAU DE BORD
CONTRAT DE RIVIERE CEZE 2011-2015
VOLET B - "GESTION DE LA RESSOURCE ET DES MILIEUX"

B1: Restauration / Entretien des cours d'eau												Avancement 2011
Volet	Ref. FA	Code mesure ou disposition PDM	Intitulé mesure ou disposition PDM	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant provisionné au titre du CR (HT)	Montant engagé (HT)	Montant retenu (HT)	
B1	.1.1	3 C 17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve	SMAB CÈZE	Finalisation de la mise œuvre du plan de gestion de la ripisylve 2007 – 2011 Équipe verte		P1	2011	195 000 €	188 400 €	198 540 €	
B1	.1.1	3 C 17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve	SMAB CÈZE	Finalisation de la mise œuvre du plan de gestion de la ripisylve 2007 – 2011 Prestataires		P1	2011	55 000 €	45 150 €	45 150 €	
B1	.1.2	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Élaboration du plan de gestion des Ripisylves 2012-2016	E	P1	2011	en interne	71 860 €	71 761 €	
B1	.1.2	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Élaboration de la DIG relative au plan de gestion des ripisylves 2012-2016	E	P1	2011	20 000 €			
B1	.1.2	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Équipe verte		P1	2012	195 000 €	249 377 €	180 000€/ 249 377€	
B1	.1.2	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Équipe verte		P1	2013	195 000 €	225 170 €	180 000 €	
B1	.1.2	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Prestataires		P1	2012	55 000 €	40 070 €	40 070 €	
B1	.1.2	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Prestataires		P1	2013	55 000 €	30 090 €	30 090 €	
B1	.1.3	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	SMAB CÈZE	Mise en œuvre des actions de gestion des bancs de graviers Gestion des bancs		P1	2012	55 000 €	41 860 €	41 860 €	
B1	.1.3	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	SMAB CÈZE	Mise en œuvre des actions de gestion des bancs de graviers Remodelage des bancs		P1	2012	95 000 €	59 900 €	59 900 €	
B1	.1.3	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	SMAB CÈZE	Mise en œuvre des actions de gestion des bancs de graviers Remodelage des bancs		P1	2013		20 090 €	20 090 €	
B1	.1.4		Action locale	SMAB CÈZE	Supports pédagogiques pour formation des agents communaux sur la gestion des petits cours d'eau		P2	2011	5 000 €	en interne		
B1	.1.5		action locale	SMAB CÈZE	Actions pédagogiques à l'attention des riverains et des élus sur les volets B.1.1et B.1.2		P2	2012	5 000 €			
B1	.2.1	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	SMAB CÈZE	Restaurer la continuité écologique au seuil de Chusclan APS - Dossier complémentaire	E	P1	2011	15 000 €			
B1	.2.1	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	SMAB CÈZE	Restaurer la continuité écologique au seuil de Chusclan Travaux permettant le franchissement		P1	2012	300 000 €			
B1	.2.2	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	SMAB CÈZE	Restaurer la continuité écologique aux cascades du Sautadet - étude		P1	2012	10 000 €	30 084 €		
B1	.2.2	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	SMAB CÈZE	Restaurer la continuité écologique au seuil de Cazernau -étude		P1	2012	20 000 €			
B1	.2.2	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	SMAB CÈZE	Restaurer la continuité écologique aux cascades du Sautadet – travaux		P1	2013	30 000 €			
B1	.2.3	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	LAUDUN/PROPRIÉTAIRES	Restaurer la continuité écologique sur la Tave aval : seuil du Cambon - étude		P2	2012	10 000 €			
B1	.2.3	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	LAUDUN/PROPRIÉTAIRES	Restaurer la continuité écologique sur la Tave aval : seuils de Colombier - étude		P2	2012	10 000 €			
B1	.2.3	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	LAUDUN/PROPRIÉTAIRES	Restaurer la continuité écologique sur la Tave aval : seuils de la pisciculture - étude		P2	2012	10 000 €			
B1	.2.4	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	SMAB CÈZE	Étude du devenir du seuil de Tresques sur la Tave	E	P1	2011	5 000 €	0 €		
B1	.2.4	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison	SMAB CÈZE	Travaux de franchissement du seuil de Tresques		P2	2012	50 000 €	0 €		
B1	.2.5	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	SMAB CÈZE	Recharge sédimentaire sur la Cèze au confluent de l'Auzonnet APS- Dossier réglementaire Eau	E	P1	2011	50 000 €	50 234 €	50 234 €	
B1	.2.5	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	COMMUNES	Recharge sédimentaire sur la Cèze au confluent de l'Auzonnet Acquisition foncière 15 ha - étude de durété foncière		P2	2012	30 000 €	15 000 €	15 000 €	

B1	.2.5	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	COMMUNES	Recharge sédimentaire sur la Cèze au confluent de l'Auzonnet Acquisition foncière 15 ha	P2	2012				
B1	B1.2.7	3 C 32 3 C 16	Réaliser un programme de recharge sédimentaire Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Restauration hydromorphologique de la Clayse en amont et dans la traversée de Saint-Sauveur-de-Cruzières – étude	P1	2012	40 000 €			
B1	B1.2.8	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	SMAB CÈZE	Surveillance et suivi régulier des phénomènes d'incision du lit et des atterrissements	P1	2012	9 000 €	35 880 €	35 880 €	
B1	B1.2.8	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	SMAB CÈZE	Surveillance et suivi régulier des phénomènes d'incision du lit et des atterrissements	P1	2013	5 000 €			
B1	.2.10	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	SMAB CÈZE	Définition des espaces de mobilité pour les secteurs alluviaux à enjeux et animation	E P1	2011	70 000 €	61 888 €	75 317 €	
B1	B1.2.1	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	COMMUNES	Acquisitions foncières pour favoriser la libre mobilité du lit dans les secteurs clés	P2	2012	30 000 €	40 000 €	40 000 €	
B1	B1.2.1	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	COMMUNES	Acquisitions foncières pour favoriser la libre mobilité du lit - Bagnols-sur-Cèze	P2	2013	15 000 €			
B1	B1.3.1		Action locale	SMAB CÈZE	Élaboration et animation DOCOB "hautes vallées"	P1	2011-15	p.m			
B1	B1.3.1		Action locale	SMAB CÈZE	Animation du DOCOB "La Cèze et ses Gorges"	P1	2011-15	p.m			
B1	.3.2		Action locale	SMAB CÈZE	Élaboration du DOCOB « Marais des Agusas »	E P1	2011	15 000 €	80 000 €	80 000 €	
B1	B1.3.2		Action locale	SMAB CÈZE	Mise en œuvre du plan de gestion de la zone humide « Marais des Agusas »	P2	2012	30 000 €			
B1	B1.3.3		Action locale	SMAB CÈZE	Recensement des zones humides de petites tailles	P1	2013	40 000 €	71 765 €		
B1	.4.1		Action locale	COMMUNAUTÉS DE COMMUNES CÈZE SUD ET RCL / SYNDICAT DES RIVES DE LA BASSE CÈZE	Aménagement de sentiers de découverte en bordure des cours d'eau sur la basse vallée -étude	P3	2011	10 000 €			
B1	.4.1		Action locale	BAGNOLS-SUR-CÈZE	Aménagement de sentiers de découverte en bordure des cours d'eau sur la basse vallée	P3	2011	65 000 €	66 300 €		
B1	B1.4.2		action locale	SMAB CÈZE SAINT-AMBROIX	Reconstitution de ripisylve et valorisation paysagère de la Cèze dans la traversée de Saint-Ambroix	P2	2013	15 000 €			

TABLEAU DE BORD
CONTRAT DE RIVIERE CEZE 2011-2015
VOLET B - "GESTION DE LA RESSOURCE ET DES MILIEUX"

B2 : Prévention des inondations et protection contre les risques											Avancement 2011
Volet	Réf. FA	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant provisionné au titre du CR (HT)	Montant engagé (HT)	Montant retenu (HT)		
B2	.1	SMAB CÈZE	Pose de repères de crues – AVP		P1	2011	40 000 €				
B2	B2.1	SMAB CÈZE	Pose de repères de crues		P1	2013	80 000 €				
B2	.2	BESSEGES/PEYREMALE/	Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde		P1	2011	45 000 €				
B2	B2.2	BROUZET-LES-ALES	Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde		P1	2012	45 000 €				
B2	B2.2	COMMUNAUTE DE COMMUNES CEZE-CEVENNES	Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde		P1	2013	45 000 €				
B2	B2.3	SMAB CÈZE COLLECTIVITÉS	Analyse des besoins en vue d'améliorer la prévision et l'alerte de crues sur les affluents		P2	2013	100 000 €				
B2	B2.5	COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	Études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des bâtiments publics		P2	2013	50 000 €				
B2	B2.6	SMAB CÈZE	Etudes hydrauliques locales préalables à la réduction du risque inondation Etudes hydrauliques locales préalables – commune de Saint-Ambroix		P1	2012	40 000 €				
B2	B2.6	SMAB CÈZE	Etudes hydrauliques locales préalables à la réduction du risque inondation Etudes hydrauliques locales préalables communes de Bessèges		P1	2013	40 000 €				
B2	B2.7	SMAB CÈZE	Aménagements de protection localisés des lieux habités Aménagement de la Tave dans la traversée de Tresques		P1	2011	925 000 €				
B2	B2.7	CG30	Aménagements de protection localisés des lieux habités Modification du pont départemental		P1	2011	700 000 €				
B2	.8	COMMUNES	Diagnostic et travaux de sécurisation des ouvrages hydrauliques classés		P1	2011	200 000 €				
B2	.8	GOUDARGUES	Diagnostic et travaux de sécurisation des ouvrages hydrauliques classés		P1	2011		140 000 €			
B2	B2.8	COMMUNES, CG 30	Diagnostic et travaux de sécurisation des ouvrages hydrauliques classés		P1	2012	200 000 €				
B2	B2.8	COMMUNES, CG 30	Diagnostic et travaux de sécurisation des ouvrages hydrauliques classés		P1	2013	200 000 €				
B2	B2.9	COMMUNES	Prise en compte des risques liés aux anciennes activités minières (terrils et ruisseaux couverts) Études hydrauliques et géotechniques des terrils de St Jean-de-Valérisclé et le Martinet		P2	2012	25 000 €				
B2	B2.9	COMMUNES	Prise en compte des risques liés aux anciennes activités minières (terrils et ruisseaux couverts) Études hydrauliques et géotechniques des terrils de St Jean-de-Valérisclé et le Martinet		P2	2013	25 000 €				
B2	B2.9	SMAB CÈZE, GEODERIS, DDTM, COMMUNES	Prise en compte des risques liés aux anciennes activités minières (terrils et ruisseaux couverts) Valorisation du recensement de GEODERIS sur les ruisseaux couverts pour définir les priorités d'intervention		P2	ans objet	Sans objet				

TABLEAU DE BORD
CONTRAT DE RIVIERE CEZE 2011-2015
VOLET B - "GESTION DE LA RESSOURCE ET DES MILIEUX"

B3 : Amélioration de la gestion quantitative de la ressource et protection des ressources en eau potable												Avancement 2011
Volet	Ref. FA	Code mesure ou disposition PDM	Intitulé mesure ou disposition PDM	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant provisionné au titre du CR (HT)	Montant engagé (HT)	Montant retenu (HT)	
B3	33.1.1	3 A 11	Etablir et adopter des protocoles de partage de l'eau	SMAB CÈZE	Animation de la thématique « gestion de la ressource »		P1	2011-15	en interne			
B3	33.1.2	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	SPC	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Etude de faisabilité pour l'installation d'une station hydrométrique de suivi des débits d'étiage à Tharaux	E	P1	2011	8 000 €	8 000 €		
B3	33.1.2	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	SPC	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Installation d'une station hydrométrique au Pont de Tharaux (point stratégique de référence)		P1	2012	25 000 €	25 000 €		
B3	33.1.2	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	SPC	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Installation d'une station hydrométrique de suivi des débits d'étiage point stratégique de référence en aval du bassin		P1	2012	25 000 €	25 000 €		
B3	33.1.2	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	SMAB CÈZE	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Etude sur l'installation et le suivi des points complémentaires		P1	2012	10 000 €	en interne		
B3	33.1.2	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	CG30	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Amélioration du suivi hydrométrique de la Cèze et de l'Homol en amont du barrage de Sénéchas		P1	2012	15 000 €			
B3	33.1.4	3 A 31	Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements	DDTM	Recensement des petits prélèvements dans les cours d'eau et la nappe alluviale Action d'incitation auprès des communes pour le respect du décret du 2 juillet 2008	E	P2	2011	Sans objet			
B3	33.1.4	3 A 31	Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements	DDTM/ CHAMBRE AGRICULTURE	Recensement des petits prélèvements dans les cours d'eau et la nappe alluviale Recensement et analyse de la situation réglementaire des prélèvements individuels agricoles dans la plaine de Barjac, la basse vallée de la Cèze et la vallée de la Tave		P2	2012	30 000 €			
B3	33.1.4	3 A 31	Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements	CHAMBRE AGRICULTURE	Recensement des petits prélèvements dans les cours d'eau et la nappe alluviale Recensement des zones irriguées sur la ZRE		P2	2012		40 000 €	40 000 €	
B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SMAB CÈZE	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la ressource sur les béals du haut bassin de la Cèze		P1	2011	en interne			
B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SMAB CÈZE	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la ressource sur les béals du haut bassin de la Cèze		P1	2012	en interne			
B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	CHAMBRE AGRICULTURE DU GARD	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la ressource sur les béals du haut bassin de la Cèze		P1	2012	en interne	11 000 €	11 000 €	
B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SMAB CÈZE	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la ressource sur les béals du haut bassin de la Cèze		P1	2013	en interne			

B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	CHAMBRE AGRICULTURE DU GARD	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la ressource sur les béals du haut bassin de la Cèze	P1	2013	en interne	22 000 €	22 000 €	
B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SMAB CÈZE / CHAMBRE AGRICULTURE DU GARD	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la ressource sur les béals du haut bassin de la Cèze	P1	2014-15	en interne			
B3	.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	ASA PARTICULIERS	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Actions et aménagements visant à réduire l'impact des prélèvements sur les débits d'étiage et à rationaliser les usages	P1	2011	35 000 €	15 000 €		
B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	ASA	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Actions et aménagements visant à réduire l'impact des prélèvements sur les débits d'étiage et à rationaliser les usages	P1	2012	35 000 €	8 909 €		
B3	33.1.5	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	ASA	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Actions et aménagements visant à réduire l'impact des prélèvements sur les débits d'étiage et à rationaliser les usages	P1	2013	35 000 €			
B3	.1.6	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SMAB CÈZE	Plan d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du bassin de l'Auzonnet	P1	2011	en interne			
B3	.1.7	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	ASA	Étude diagnostic des 3 ASA de la moyenne vallée	E	P2	2011	80 000 €	210 000 €	210 000 €
B3	33.1.8	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	GIE DE CHIMIE DE SALINDRES	Optimisation des prélèvements du GIE de chimie de Salindres et de la commune de Salindres – étude	P1	2013	10 000 €			
B3	33.1.9	3 A 14	Améliorer la gestion des ouvrages de mobilisation et de transferts existants	CG30	Optimisation de la gestion du barrage de Sénéchas	P2	2012	100 000 €			
B3	33.1.9	3 A 14	Améliorer la gestion des ouvrages de mobilisation et de transferts existants	CG30	Optimisation de la gestion du barrage de Sénéchas	P2	2013	100 000 €			
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	PEYREMALE	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Peyremale	E	P1	2011	80 000 €	38 540 €	38 540 €
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM DES HAUTES CÉVENNES	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Bonnevaux et autres communes	P2	2013	60 000 €	290 100 €	290 100 €	
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SYNDICAT LES MAGES-SAINT-JEAN	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Les Mages- saint-Jean-de-Valériscle	P1	2012	80 000 €	184 995 €	184 995 €	
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	BROUZET-LES-ALÈS	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Brouzet-les-Alès	E	P2	2011	30 000 €	30 000 €	30 000 €
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	GOUDARGUES	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Goudargues	P1	2012	100 000 €	145 000 €	145 000 €	
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	LA ROQUE-SUR-CÈZE	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux La Roque-sur-Cèze	P1	2012	100 000 €	45 000 €	45 000 €	
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux St Marcel-de-Careiret	P1	2012	80 000 €	100 420 €	100 420 €	
B3	33.2.1	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SABRAN	Élaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Sabran	P2	2012	100 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	MEYRANNES	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Meyrannes	P1	2012	75 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	MEYRANNES	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Meyrannes	P1	2013	75 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	MOLIÈRES-SUR-CÈZE	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Molières-sur-Cèze	P1	2012	70 000 €	189 500 €		

B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	MOLIÈRES-SUR-CÈZE	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Molières-sur-Cèze		P1	2013	70 000 €	99 100 €	99 100 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SYNDICAT DU LUECH	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Travaux Syndicat du Luech		P1	2012	150 000 €	228 442 €	228 442 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SYNDICAT DU LUECH	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Travaux Syndicat du Luech		P1	2013	150 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM DES HAUTES CÉVENNES	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Génolhac		P2	2012	100 000 €	88 000 €		
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM DES HAUTES CÉVENNES	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Génolhac		P2	2013	100 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-AMBROIX	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Ambroix	R	P1	2011	200 000 €	166 865 €	166 865 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-AMBROIX	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Ambroix		P1	2012	200 000 €	579 886 €	379 365 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-AMBROIX	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Ambroix		P1	2013	200 000 €	572 485 €	572 485 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SYNDICAT LES MAGES-SAINT-JEAN	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Les Mages-Saint-Jean-de-Valérisclle		P2	2012	50 000 €	35 452 €	35 452 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SYNDICAT LES MAGES-SAINT-JEAN	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Les Mages-Saint-Jean-de-Valérisclle		P2	2013	50 000 €	200 000 €	200 000 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM CÈZE – AUZONNET	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements communes du SIVOM Cèze – Auzonnet	R	P1	2011	250 000 €	41 000 €	41 000 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM CÈZE – AUZONNET	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités - Pont de Tharaux		P1	2012	250 000 €	340 000 €	224 107 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM CÈZE – AUZONNET	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités - commune de Potelières		P1	2012		111 500 €	111 500 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM CÈZE – AUZONNET	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités - commune de Rochegude		P1	2012		280 000 €	278 590 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM CÈZE – AUZONNET	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités - hameau Avéjan		P1	2012		260 000 €	258 590 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIVOM CÈZE – AUZONNET	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements communes du SIVOM Cèze – Auzonnet		P1	2013	250 000 €	370 000 €	370 000 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	MÉJANNES-LE-CLAP	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Méjannes-le-Clap		P1	2012	70 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	MÉJANNES-LE-CLAP	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Méjannes-le-Clap		P1	2013	70 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-PONS-LA-CALM	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Pons-la-Calm	R	P2	2011	20 000 €	180 646 €	180 646 €	
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-PONS-LA-CALM	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Pons-la-Calm		P2	2012	20 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-PONS-LA-CALM	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Pons-la-Calm		P2	2013	20 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-PAUL-LE-JEUNE	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Paul-le-Jeune	R	P2	2011	140 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-PAUL-LE-JEUNE	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Paul-le-Jeune		P2	2012	140 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-PAUL-LE-JEUNE	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Paul-le-Jeune		P2	2013	140 000 €			
B3	33.2.2	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIAEP DE SAINT-LAURENT-LA-VERNÈDE	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements - SIAEP de Saint-Laurent-La-Vernède		P1	2012	40 000 €	42 088 €	42 088 €	

B3	33.2.2.3	A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SIAEP DE SAINT-LAURENT-LA-VERNÈDE	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements SIAEP de Saint-Laurent-La-Vernède		P2	2013	30 000 €			
B3	33.2.3		Sans objet	SAINT-AMBROIX	Substitution de prélèvements en nappe alluviale Substitution des puits dans les alluvions de la Cèze-forage de reconnaissance		P2	2011	45 000 €	46 000 €	46 000 €	
B3	33.2.3		Sans objet	SAINT-AMBROIX	Substitution de prélèvements en nappe alluviale Interconnexion avec Saint-Brès	R	P1	2011	4 000 €			
B3	33.2.3			SAINT-ANDRÉ-DE-ROQUEPERTUIS	Substitution de prélèvements dans la nappe alluviale – espace vert		P2	2011	6 000 €	15 265 €	15 265 €	
B3	.2.4	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	CHAMBORIGAUD	Étude diagnostic des consommations d'eau de Chamborigaud	E	P1	2011	10 000 €	10 000 €	10 000 €	
B3	33.2.4	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	CHAMBORIGAUD	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau Mise en oeuvre du programme d'action sur Chamborigaud		P2	2012	35 000 €			
B3	.2.4	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-AMBROIX	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau Télérelevage des compteurs	E	P1	2011	400 000 €	390 000 €	390 000 €	
B3	.2.4	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-AMBROIX	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau Étude diagnostic des consommations d'eau de St Ambroix	E	P1	2011	20 000 €	32 400 €	32 400 €	
B3	33.2.4	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	SAINT-AMBROIX	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau mise en oeuvre du programme d'action de St Ambroix		P2	2012	55 000 €			
B3	.2.4	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	BAGNOLS-SUR-CÈZE	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau Étude diagnostic des consommations d'eau de Bagnols-sur-Cèze et communication	E	P1	2011	37 000 €	48 812 €	48 812 €	
B3	33.2.4	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	BAGNOLS-SUR-CÈZE	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau mise en oeuvre du programme d'action de Bagnols-sur-Cèze		P2	2012	75 000 €			

TABEAU DE BORD
CONTRAT DE RIVIERE CEZE 2011-2015
VOLET C - "COORDINATION, ANIMATION, SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT DE RIVIERE"

C1: Pilotage et animation du Contrat de Rivière C2 : Actions de communication et de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs C3 : Etude d'opportunité de la mise en place d'un SAGE C4 : Suivi- Evaluation du Contrat de Rivière												Avancement
Volet	Ref. FA	Code mesure ou disposition PDM	Intitulé mesure ou disposition PDM	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant provisionné au titre du CR (HT)	Montant engagé (HT)	Montant retenu (HT)	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste de chargée de mission Contrat		P1	2011	56 000 €	45 449 €	56 000€ / 65 000€	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste de chargée de mission Contrat		P1	2012	56 000 €	47 135 €	56 000€ / 65 000€	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste de chargée de mission Contrat		P1	2013	56 000 €	50 100 €	45540/ 65 000€	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste de directeur		P1	2011	65 000 €	63 965 €	65 000 €	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste de directeur		P1	2012	65 000 €	65 120 €	65 000 €	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste de directeur		P1	2013	65 000 €	68 295 €	62 4350€/ 65 000€	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste chargé de mission milieu/Natura 2000		P1	2011	56 000 €	42 629 €	56 000 €	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste chargé de mission milieu/Natura 2000		P1	2012	56 000 €	45 468 €	56 000 €	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste chargé de mission milieu/Natura 2000		P1	2013	56 000 €	45 942 €	42035/ 39200€	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste technicien de rivière		P1	2011	56 000 €	51 789 €	56 000 €	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste technicien de rivière		P1	2012	56 000 €	53 124 €	56 000 €	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste technicien de rivière		P1	2013	56 000 €	51 596 €	44965€/ 56 000€	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste technicien temporaire		P1	2011	56 000 €	31 498 €	56 000 €	
C1			Pilotage et animation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Poste technicien étude agricole		P1	2012	28 000 €	35 897 €	56 000 €	
C2			Actions de communication	SMAB Cèze	Refonte du site Internet		P1	2011	10 000 €	12 608 €	12 608 €	
C2			Actions de communication	SMAB Cèze	Journal du Contrat de rivière		P1	2011	2 000 €	30 000 €	30 000 €	
C2			Actions de communication	SMAB Cèze	Journal du Contrat de rivière		P1	2012	2 000 €			
C2			Actions de communication	SMAB Cèze	Journal du Contrat de rivière		P1	2013	2 000 €			
C2			Actions de communication	SMAB Cèze	Journée de visites de sites		P1	2011	2 000 €	807 €	0 €	
C3	B1.2.4	3 C 11	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	CG30	Sensibilisation des scolaires		P1	2011	3 000 €	19 361 €		
C3	.2.5	3 C 32	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	CG30	Sensibilisation des scolaires		P1	2012	3 000 €	25 000 €	25 000 €	
C3	B1.2.5	3 C 32	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	CG30	Sensibilisation des scolaires		P1	2013	3 000 €	25 000 €		
C3	B1.2.6	3 C 32	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Communautés de communes « Vivre en Cévennes »	Sensibilisation des scolaires		P1	2011	30 202 €	30 202 €		
C3	B1.2.7	3 C 32 3 C 16	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Communautés de communes « Vivre en Cévennes »	Sensibilisation des scolaires		P1	2012	30 550 €	30 550 €		
C3	B1.2.7	3 C 32 3 C 16	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Communautés de communes « Vivre en Cévennes »	Sensibilisation des scolaires		P1	2013	30 000 €	30 000 €		
C3	B1.2.8		Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Commune de Bagnols-sur-Cèze	Sensibilisation des scolaires		P1	2011	10 000 €			
C3	B1.2.8		Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Commune de Bagnols-sur-Cèze	Sensibilisation des scolaires		P1	2012	10 000 €			
C3	B1.2.9		Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Commune de Bagnols-sur-Cèze	Sensibilisation des scolaires		P1	2013	10 000 €			
C3	B1.2.10	3 C 16	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Communauté de communes Valcèzard	Sensibilisation des scolaires		P1	2011	20 000 €			
C3	B1.2.11	3 C 16	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Communauté de communes Valcèzard	Sensibilisation des scolaires		P1	2012	20 000 €			
C3	B1.2.11	3 C 16	Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Communauté de communes Valcèzard	Sensibilisation des scolaires		P1	2013	20 000 €			
C3	B1.3.1		Actions de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs	Bagnols sur Cèze	Année de l'Eau		P2	2011	55 000 €	55 000 €		
C4			Structuration et évolution du Syndicat Mixte ABCèze	SMAB Cèze	Renforcement du Syndicat Mixte ABCèze		P1	2011-15	en interne			
C4		1 A 10	Mettre en place un dispositif de gestion de l'eau	SMAB Cèze	Étude d'opportunité de la mise en place d'un SAGE		P1	2011-15	en interne			
C4			Structuration et évolution du Syndicat Mixte ABCèze	SMAB Cèze	Montage PAPI		P1	2011-15	en interne	33 444 €	33 444 €	
C4			Structuration et évolution du Syndicat Mixte ABCèze	SMAB Cèze	Animation PAPI		P1	2011-15	en interne	22 545 €	22 545 €	
C4			Structuration et évolution du Syndicat Mixte ABCèze	SMAB Cèze	Coordination politique inter intra bassin		P1	2011-15	en interne			
C4	B1.3.3		Structuration et évolution du Syndicat Mixte ABCèze	SMAB Cèze/SCOT	Cohérence politique aménagement du territoire/ eau		P1	2011-15	en interne			
C5			Suivi – évaluation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Tableau de bord		P1	2011-15	en interne			
C5			Suivi – évaluation du Contrat de rivière	SMAB Cèze	Bilan à mi-parcours		P1	2013	50 000 €	en interne		

ANNEXE 2 :

Tableaux récapitulatifs des actions prévues en seconde phase

Volet A : Qualité des eaux - Réduction des pollutions domestiques et agricoles														Europe		Etat		Région LR		Région RA		CG30		CG07		CG48		Agence de l'Eau RMC		SMD		Autofinancement	
A.1 Assainissement des collectivités et des campings																																	
Projet	Projet	Types	N° fiche	Retenue	Masse d'eau	Nom masse d'eau	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Action	Opération	Maître d'ouvrage	Année(s) travaux	Montant opération	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €						
P1	P1	STEP	A1.1	A1	400c	Luech	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Assainissement collectif de la commune de Vialas	Réhabilitation de la station d'épuration	Vialas	2014	882 348 €									50	441 174	30	264 704		20	176 470					
P1	P1	Réseaux	A1.1	A1	400c	Luech	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Assainissement collectif de la commune de Vialas	Réhabilitation de réseaux	Vialas	2015	188 000 €											30	56 400		70	131 600					
P1	P1	Réseaux	A1.2	A1	400a	La Cèze de la source au barrage de	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-André-Capcèze	Réseau de collecte	St André Capcèze	2014	90 872 €									50	45 436	30	27 262		20	18 174					
P1	P1	Réseaux	A1.2	A1	400a	La Cèze de la source au barrage de	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-André-Capcèze	Réseau de transfert	St André Capcèze	2014	27 625 €									50	13 813	30	8 288		20	5 525					
P1	P1	STEP	A1.2	A1	400a	La Cèze de la source au barrage de	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-André-Capcèze	STEP 100 EH	St André Capcèze	2014	244 320 €									50	122 160	30	73 296		20	48 864					
P2	P2	Réseaux	A1.3	A1	11-320	La Connes	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Concoules	Réhabilitation des réseaux d'assainissement	SIVOM Haute Cévennes	2014	10 000 €							30	3 000			20	2 000		50	5 000					
P2	P2	STEP	A1.3	A1	11-320	La Connes	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Concoules	STEP 500EH	SIVOM Haute Cévennes	2015	280 000 €							50	140 000			20	56 000		30	84 000					
P1	P1	Réseaux	A1.4	A1	10262	l'Homol	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Génolhac	Travaux de mise en séparatif des réseaux du centre ville	SIVOM Haute Cévennes	2014	100 000 €							30	30 000			30	30 000		40	40 000					
P1	P1	Réseaux	A1.4	A1	10262	l'Homol	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Génolhac	Travaux de mise en séparatif des réseaux du centre ville	SIVOM Haute Cévennes	2015	100 000 €							30	30 000			30	30 000		40	40 000					
P1	P1	Réseaux	A1.4	A1	10262	l'Homol	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Génolhac	Réhabilitation de réseaux Pont de Rastel	SIVOM Haute Cévennes	2015	150 000 €							30	45 000			30	45 000		40	60 000					
P1	P1	Réseaux	A1.5	A1	400c	Luech	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement de la commune de Chamborigaud	Réhabilitation des réseaux du bourg	Chamborigaud	2015	100 000 €							30	30 000			30	30 000		40	40 000					
P1	P1	Schéma	A1.5	A1	400c	Luech	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	Amélioration de l'assainissement de la commune de Chamborigaud	Actualisation du diagnostic de réseau	Chamborigaud	2014	20 000 €							20	4 000			50	10 000		30	6 000					
P1	P1	STEP	A1.5	A1	400c	Luech	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement de la commune de Chamborigaud	Step Bourg	Chamborigaud	2014	700 000 €							50	350 000			30	210 000		20	140 000					
P2	P2	Réseaux	A1.7	A1	397	Auzonnet	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Portes	Raccordement du château	Com Com Pays Grand Combien	2014	88 200 €									25	22 050			20	17 640		55	48 510			
P2	P2	STEP	A1.7	A1	397	Auzonnet	5 A 02 5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Portes	Réhabilitation de la Step de l'Affenadou	Com Com Pays Grand Combien	2014	20 000 €									30	6 000			20	4 000		50	10 000			
P2	P2	Réseaux	A1.8	A1	400a	La Cèze de la source au barrage de	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif d'Aujac	Réseau de transfert 500 ml + poste de refoulement	SIVOM Haute Cévennes	2015	80 000 €							35	28 000			20	16 000 €			45	36 000				
P2	P2	STEP	A1.8	A1	400a	La Cèze de la source au barrage de	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif d'Aujac	Nouvelle STEP 100 EH	SIVOM Haute Cévennes	2015	140 000 €							45	63 000			20	28 000 €			35	49 000				
P2	P2	Réseaux	A1.9	A1	10849	Abeau	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Bonnevaux	Assainissement du Bosc et des Thomazes - AVP	SIVOM Haute Cévennes	2014	45 000 €							25	11 250			20	9 000			55	24 750				
P2	P2	STEP	A1.9	A2	10850	Abeau	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Bonnevaux	Assainissement du Bosc et des Thomazes - travaux	SIVOM Haute Cévennes	2015	230 000 €							25	57 500			20	46 000			55	126 500				
P1	P1	Réseaux	A1.12	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 01	Mettre en place / actualiser les SDA	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Molières-sur Cèze	Actualisation du schéma directeur	Molières sur Cèze	2014	30 000 €									20	6 000			50	15 000		30	9 000			
P2	P1	Réseaux	A1.12	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Molières-sur Cèze	Travaux suite au schéma	Molières sur Cèze	2015	70 000 €									30	21 000			30	21 000		40	28 000			
P2	P1	STEP	A1.12	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Molières-sur Cèze	Construction d'une nouvelle station d'épuration ou raccordement Step St-Ambroix	Molières sur Cèze	2015	1 000 000 €									50	500 000			30	300 000		20	200 000			
P2	P1	STEP	A1.13	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Meyrannes	Création d'une nouvelle Step ou raccordement à Saint-Ambroix	Meyrannes	2015	550 000 €									50	275 000			30	165 000		20	110 000			
P2	P2	Réseaux	A1.13	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Meyrannes	Réhabilitation de réseau - Clet	Meyrannes	2014	50 000 €									15	7 500			20	10 000			65	32 500		
P2	P2	Réseaux	A1.13	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Meyrannes	Réhabilitation de réseau	Meyrannes	2015	33 000 €									15	4 950			20	6 600			65	21 450		
P2	P2	Réseaux	A1.14	A1	10996	Claysse	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Courry	Poursuite de la mise en place du réseau de collecte	Courry	2014	200 000 €									15	30 000			20	40 000		65	130 000			
P2	P2	Réseaux	A1.14	A1	10996	Claysse	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Courry	Poursuite de la mise en place du réseau de collecte	Courry	2015	200 000 €									15	30 000			20	40 000		65	130 000			
P2	P2	Réseaux	A1.15	A1	10996	Claysse	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-Paul-le-Jeune	Extension de la collecte- La Gadilhe - étude faisabilité	St Paul le Jeune	2014	5 000 €								0	0			0	0			100	5 000			
P2	P2	Réseaux	A1.15	A1	10996	Claysse	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-Paul-le-Jeune	Extension de la collecte- La Gadilhe - travaux	St Paul le Jeune	2015	200 000 €								50	100 000			0	0		50	100 000				
P2	P2	Réseaux	A1.15	A1	10996	Claysse	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-Paul-le-Jeune	travaux suite mise à jour schéma - réhabilitation de réseaux	St Paul le Jeune	2015	50 000 €								15	7 500			30	15 000		55	27 500				
P2	P2	STEP	A1.15	A1	10996	Claysse	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-Paul-le-Jeune	Traitement des boues - étude de faisabilité	St Paul le Jeune	2014	5 000 €										0	0		0		100	5 000				
P2	P2	STEP	A1.15	A1	10996	Claysse	5 A 02																										

P2	P2	Réseaux	A1.17	A1	11522	Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Bessas	Réseau de transfert du chef-lieu vers la station d'épuration	Bessas	2015	60 000 €											40	24 000			30	18 000		30	18 000
P2	P2	STEP	A1.17	A1	11522	Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de Bessas	Création d'une station d'épuration de 550 EH	Bessas	2015	300 000 €											40	120 000			30	90 000		30	90 000
P1	P1	Réseaux	A1.18	A1	397	Auzonnet	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune du Martinet	Mise en séparatif et réhabilitation de réseau tranche 3 Mairie/Camping	Le Martinet	2015	275 000 €							30	82 500						30	82 500		40	110 000	
P1	P1	Réseaux	A1.19	A1	397	Auzonnet	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-Florent-Sur Auzonnet	Mise en séparatif complète du réseau	St Florent sur Auzonnet	2014	250 000 €							30	75 000						30	75 000		40	100 000	
P1	P1	Réseaux	A1.19	A1	397	Auzonnet	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-Florent-Sur Auzonnet	Mise en séparatif complète du réseau	St Florent sur Auzonnet	2015	230 000 €							30	69 000						30	69 000		40	92 000	
P1	P1	Réseaux	A1.20	A1	397	Auzonnet	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St-Jean-de Valérisclé	Remplacement et mise en conformité du poste de refoulement de la Nougarede	St Jean Valérisclé	2015	100 000 €							30	30 000						30	30 000		40	40 000	
P2	P2	STEP	A1.21	A1	397	Auzonnet	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune des Mages	Mise en place d'un traitement tertiaire - étude de faisabilité	Les Mages	2014	10 000 €							20	2 000						50	5 000		30	3 000	
P2	P2	STEP	A1.21	A1	397	Auzonnet	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune des Mages	Mise en place d'un traitement tertiaire	Les Mages	2015	150 000 €							45	67 500						30	45 000		25	37 500	
P2	P1	STEP	A1.22	A1	11-452	Alauzène	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Servas	Reconstruction de la step	CA Grand Alès	2014	260 500 €							0	0						30	78 150		70	182 350	
P2	P2	Réseaux	A1.24	A1	11-452	Alauzène	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Seynes	Travaux réhabilitation réseau d'assainissement	CA Grand Alès	2014	50 000 €							0	0					0	0		100	50 000		
P2	P2	Réseaux	A1.24	A1	11-452	Alauzène	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Seynes	Travaux réhabilitation réseau d'assainissement	CA Grand Alès	2015	50 000 €							0	0					0	0		100	50 000		
P2	P2	Réseaux	A1.25	A1	11-452	Alauzène	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Brouzet-les- Alès	Travaux réhabilitation réseau d'assainissement	CA Grand Alès	2015	55 000 €							0	0					30	16 500		70	38 500		
P1	P1	Réseaux	A1.27	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Ambroix	Travaux de mise en séparatif et réhabilitation du réseau	Saint Ambroix	2014	1 458 700 €							30	437 610					30	437 610			40	583 480	
P1	P1	Réseaux	A1.27	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Ambroix	Remplacement d'un poste de relevage rue de l'Eglise																						
P1	P1	Réseaux	A1.27	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Ambroix	Travaux de mise en séparatif et réhabilitation du réseau	Saint Ambroix	2015	998 500 €							30	299 550					30	299 550		40	399 400		
P2	P2	Réseaux	A1.27	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Ambroix	Déplacement poste de relevage des maraichers	Saint Ambroix	2015	156 000 €							25	39 000					20	31 200		55	85 800		
P2	P2	STEP	A1.27	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Ambroix	Réalisation d'une zone de rejet végétalisée	Saint Ambroix	2015	360 000 €							45	162 000					30	108 000		25	90 000		
P2	P2	Réseaux	A1.28	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de St Denis	Réhabilitation du réseau pour suppression des eaux parasites permanentes	Saint Denis	2014	9 300 €							20	1 860					20	1 860		60	5 580		
P2	P2	Réseaux	A1.30	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Montclus	travaux suite au schéma	Montclus	2014	100 000 €							20	20 000					20	20 000		60	60 000		
P2	P2	STEP	A1.31	A1	11730	Aiguillon	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Fons-sur Lussan	Traitement tertiaire de filtration	Fons sur Lussan	2015	150 000 €							30	45 000					20	30 000		50	75 000		
P2	P2	Réseaux	A1.31	A1	11730	Aiguillon	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Fons-sur Lussan	Renaittation des reseau pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	Fons sur Lussan	2014	80 000 €							20	16 000					20	16 000		60	48 000		
P2	P2	STEP	A1.31	A0	11729	Aiguillon	4 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Lussan	Création d'un système d'assainissement Hameau de LA LEQUE - station	Lussan	2014	10 000 €							20	2 000					50	5 000		30	3 000		
P2	P2	STEP	A1.32	A1	11730	Aiguillon	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Lussan	Création d'un système d'assainissement Hameau de LA LEQUE - station	Lussan	2015	190 000 €							25	47 500					20	38 000		55	104 500		
	P2	STEP	A1.32	A1	11730	Aiguillon	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Lussan	Création d'un système d'assainissement Hameau de LA LEQUE - réseaux de collecte	Lussan	2015								20								60				
P2	P2	Réseaux	A1.34	A1	11954	Tave	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune Pognadoresse	Réhabilitation des réseaux du Bourg pour suppression des eaux parasites	Pognadoresse	2014	18 000 €							15	2 700					20	3 600		65	11 700		
P2	P1	STEP	A1.34	A1	11954	Tave	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune Pognadoresse	Construction d'une station d'épuration à Mas carrière	Pognadoresse	2015	290 300 €								145 150					30	87 090			20	58 060	
P2	P1	Réseaux	A1.34	A1	11954	Tave	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune Pognadoresse	Pose d'un réseau de transfert et de collecte à Mas carrière	Pognadoresse	2015	100 000 €								40 000					30	30 000			30	30 000	
P2	P2	Réseaux	A1.35	A1	11954	Tave	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Pons-la- Calm	Renaittation des reseau pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	St Pons la Calm	2014	100 000 €							20	20 000					20	20 000		60	60 000		
P2	P2	Réseaux	A1.35	A1	11954	Tave	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-Pons-la- Calm	Renaittation des reseau pour suppression des eaux parasites pluviales et permanentes	St Pons la Calm	2015	100 000 €							20	20 000					20	20 000		60	60 000		
P2	P1	STEP	A1.36	A1	11954	Tave	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluents Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Laudun l'Ardoise	Création d'une nouvelle station d'épuration	Laudun l'Ardoise	2015	2 200 000 €							45	990 000					30	660 000		25	550 000		
P2	P2	STEP	A1.37	A1	394b	La Cèze à l'aval de Bagnols	5 A 05	Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune Bagnols-sur- Cèze	Assainissement du hameau de Carmignan	SABRE	2014	200 000 €																			

P1	P1		A1.39	A1	395	Cèze du ruisseau de la Malavagne à La Cèze de la Ganière au	5 D 27	Réduire les surfaces desherbees et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	Plans communaux d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	Aménagement et équipement suite aux plans	Goudargues	2014	24 805 €						0				20	4 961					50	12 403			30	7 442
P1	P1		A1.39	A1	396	La Cèze de la Ganière au	5 D 27	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	Plans communaux d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	Aménagement et équipement suite aux plans	Saint-Ambroix	2014	188 390 €						0				20	37 678					50	94 195			30	56 517
P2	P1		A1.39	A1			5 D 27	techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	Plans communaux d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	C.C. Vivre en Céven	2014	80 000 €									20	8 000					60	48 000			20	24 000	
P2	P1		A1.39	A1			5 D 27	Réduire les surfaces desherbees et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	Plans communaux d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	Communes	2015	10 000 €							30	1 500	20	1 000					50	5 000			30	2 500	
P2	P1		A1.39	A1			5 D 27	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	Plans communaux d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	Aménagement et équipement suite aux plans	C.C. Vivre en Céven	2015	20 000 €									20	2 000					50	10 000			30	8 000	
P2	P2	STEP	A1.40	A1			5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Malons-et-Elze	construction d'une nouvelle step	SIVOM Haute Céve	2014	215 460 €									50	107 730					20	43 092			30	64 638	
								Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint Victor de Malcap	Travaux suite Schéma Directeur	Saint Victor de Malcap	2015	80 000					20	16 000			20	16 000			60	48 000							
P1	P1	Schéma	A1.42	A1	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif des communes de Rivières et Rochegude	Schéma directeur d'assainissement Intercommunal	Riviere/Rochegud e	2014	60 000									20	12 000					50	30 000			30	18 000	
								Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif des communes de Rivières et Rochegude	Travaux suite Schéma directeur	Riviere/Rochegud e	2015	150 000					20	30 000			20	30 000			60	90 000							
P2	P2	Réseaux	A1.43	A1	395	Cèze du ruisseau de la Malavagne à	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-André-de-Roquepertuis	Réhabilitation de réseaux	Saint-André-de-Roquepertuis	2014	10 000 €									20	2 000					20	2 000			60	6 000	
								Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Saint-André-de-Roquepertuis	Réhabilitation de réseaux	Saint-André-de-Roquepertuis	2015	10 000 €					20	2 000			20	2 000			60	6 000							
P2	P2	Réseaux	A1.44	A1	395	Cèze du ruisseau de la Malavagne à	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Goudargues	Réhabilitation de réseaux suite au schéma	Goudargues	2015	150 000 €									20	30 000					20	30 000			60	90 000	
P2	P2	Réseaux	A1.45	A1	11730	Aiguillon	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Vallerargues	Réhabilitation réseau de transfert	Vallerargues	2014	60 000									30	18 000					20	12 000			50	30 000	
P2	P2	Réseaux	A1.45	A1	11730	Aiguillon	5 A 02 5 A 05	Améliorer l'efficacité de la collecte des effluent: Adapter les conditions de rejet aux usages sensibles et aux objectifs de bon état des cours d'eau	Amélioration de l'assainissement collectif de la commune de Vallerargues	Programme de reprise des regards	Vallerargues	2015	20 000									20	4 000					20	4 000			60	12 000	

Volet A : Qualité des eaux - Réduction des pollutions domestiques et agricoles												Europe		Etat		Région LR		Région RA		CG30		CG07		CG48		Agence de l'Eau RMC		SMD		Autofinancement	
Priorité Op	Priorités Brutes	N° fiche	Réf volet contrat Cèze	Masse d'eau	Nom masse d'eau	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Opération	Maître d'ouvrage	Année(s) travaux	Montant opération	% Montant €		% Montant €		% Montant €		% Montant		% Montant €		% Montant €		% Montant €		% Montant €		% Montant €			
P1	P1	A2.1	A2	394a, 394b 395 11954	Cèze à l'aval du ruisseau de	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Diagnostic de territoire agricole et animation	CA 30	2014	35 500 €														50	17 750		50	17 750		
P1	P1	A2.1	A2	394a, 394b 395 11954	Cèze à l'aval du ruisseau de	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Diagnostic de territoire agricole et animation	CA 30	2015	35 500 €													50	17 750		50	17 750			
P1	P1	A2.1	A2	394a, 394b 395 11955	Cèze à l'aval du ruisseau de	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	MAE Camp César	agriculteurs	2014	500 000 €														500 000						
P1	P1	A2.1	A2	394a, 394b 395 11955	Cèze à l'aval du ruisseau de	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	MAE Camp César	agriculteurs	2015	500 000 €														500 000						
P2	p2	A2.2	A2	394a, 394b 395 11954	Cèze à l'aval du ruisseau de	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réduction des risques de pollution ponctuelle d'origine agricole - Rénovation des stations de remplissage	Communes	2014	45 000 €					0			20	9 000					0	0		80	36 000		
P2	p2	A2.2	A2	394a, 394b 395 11954	Cèze à l'aval du ruisseau de	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réduction des risques de pollution ponctuelle d'origine agricole - Rénovation des stations de remplissage	Communes	2015	60 000 €					0			20	12 000					0	0		80	48 000		
P1	P1	A3.1	A3	Toutes	Bassin de	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	Procédures réglementaires de protection des captages AEP	Communes	2014	54 000 €								forfait	11 250				forfait	21 750			21 000			
P1	P1	A3.1	A3	Toutes	Bassin de	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	Procédures réglementaires de protection des captages AEP	Communes	2015	54 000 €								forfait	11 250				forfait	21 750			21 000			
P1	P1	A3.1	A3	Toutes	Bassin de	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	Etude pour le déplacement du captage	Saint-André-de-R	2014	20 000 €								20	4 000				50	10 000		30	6 000			
P1	P1	A3.1	A3			5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	Travaux de protection des captages AEP Font d'Euzières	Goudargues	2014	30 000 €								20	6 000				50	15 000		30	9 000			
P1	P1	A3.1	A3	Toutes	Bassin de	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	Travaux de protection des captages AEP	Communes	2014	60 000 €								20	12 000				50	30 000		30	18 000			
P1	P1	A3.1	A3	Toutes	Bassin de	5 E 04	Achever la mise en place des périmètres de protection des captages	Travaux de protection des captages AEP	Communes	2015	90 000 €								20	18 000				50	45 000		30	27 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a 395	Cèze du ruisseau de Malaygu e à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Elaboration d'un programme d'actions dans l'aire d'alimentation captage de St Marcel de Careiret	St-Marcel-de-Careiret	2015	40 000 €								10	4 000				70	28 000		20	8 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a 395	Cèze ou ruisseau de Malaygu e à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation -Animation	Cornillon	2014	20 000 €									0				80	16 000		20	4 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a 395	Cèze ou ruisseau de Malaygu e à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation -Animation	Cornillon	2015	20 000 €									0				80	16 000		20	4 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a 395	Cèze ou ruisseau de Malaygu e à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - Animation	Saint-Gervais	2014	20 000 €									0				80	16 000		20	4 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a 395	Cèze ou ruisseau de Malaygu e à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - Animation	Saint-Gervais	2015	20 000 €									0				80	16 000		20	4 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a	Cèze ou Ruisseau de l'Aiguillo n à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet agricole	Cornillon	2014	20 000 €													80	16 000		20	4 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a	Cèze ou Ruisseau de l'Aiguillo n à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet non-agricole	Cornillon	2014	10 000 €								20	2 000				60	6 000		20	2 000			
P1	P1	A3.2	A3	394a	Cèze ou Ruisseau de l'Aiguillo n à	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet agricole	Cornillon	2015	20 000 €													80	16 000		20	4 000			

P1	P1	A3.2	A3	394a	Cèze du Ruisseau de l'Aiguillon	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet non-agricole	Cornillon	2015	10 000 €							20	2 000					60	6 000			20	2 000
P2	P1	A3.2	A3	394a	Cèze du Ruisseau de l'Aiguillon	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet agricole	Saint-Gervais	2014	20 000 €													80	16 000			20	4 000
P2	P1	A3.2	A3	394a	Cèze du Ruisseau de l'Aiguillon	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet non-agricole	Saint-Gervais	2014	10 000 €							20	2 000					60	6 000			20	2 000
P1	P1	A3.2	A3	394a	Cèze du Ruisseau de l'Aiguillon	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet agricole	Saint-Gervais	2015	20 000 €													80	16 000			20	4 000
P1	P1	A3.2	A3	394a	Cèze du Ruisseau de l'Aiguillon	5 D 01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	Réalisation du programme d'actions dans l'aire d'alimentation - volet non-agricole	Saint-Gervais	2015	10 000 €							20	2 000					60	6 000			20	2 000
P2	P2	A3.3	A3	398, 396, 395, 394a, 394b, 400c, 397, 399	Cèze, Luech, Auzonne t, Ganière	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	Mise à jour des profils de baignade - Bagnols-sur-Cèze/Codolet	SMABCèze/Collectivités	2014	5 000 €							0-10						50	2 500			50	2 500
P2	P2	A3.3	A3	398, 396, 395, 394a, 394b, 400c, 397, 399	Cèze, Luech, Auzonne t, Ganière	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	Mise à jour des profils de baignade - moyenne vallée/ Peyremale	SMABCèze/Collectivités	2015	10 000 €							0-10						50	5 000			50	5 000
P2	P2	A3.3	A3	398, 396, 395, 394a, 394b, 400c, 397, 399	Cèze, Luech, Auzonne t, Ganière	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	Suivi qualité microbio hors été + analyse sédi annuelle	SMABCèze	2014	1 000 €												0	0			100	1 000	
P2	P2	A3.3	A3	398, 396, 395, 394a, 394b, 400c, 397, 399	Cèze, Luech, Auzonne t, Ganière	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	Suivi qualité microbio hors été + analyse sédi annuelle	SMABCèze	2015	1 000 €												0	0			100	1 000	
P2	P2	A3.3	A3	398, 396, 395, 394a, 394b, 400c, 397, 399	Cèze, Luech, Auzonne t, Ganière	5 F 09	Mettre en place un dispositif d'alerte et de gestion des pollutions	Sensibilisation et stratégie pour l'arrachage ambrosie	SMABCèze	2014-15	en interne												0	0					
P1	P1	A4.1	A4	Toutes	Bassin de la Cèze		Contribution à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de bon état	Suivi de l'état écologique et chimique des cours d'eau Suivi RCO	AERMC	2014	40 000 €												100	40 000					
P1	P1	A4.1	A4	Toutes	Bassin de la Cèze		Contribution à l'évaluation de l'atteinte des objectifs de bon état	Suivi de l'état écologique et chimique des cours d'eau Suivi RCO	AERMC	2015	40 000 €												100	40 000					
P2	P1	A4.2	A4	396 397 398 399 400c	Auzonne t Cèze du barrage de Sénécha	5 A 08	Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux	Réduction de l'impact des anciennes activités minières sur l'état des cours d'eau – Travaux	SMAB Cèze, EPCI, Communes	2015	70 000 €						10 500						0	0			70-100	59 500	
P1	P1	A4.4	A4	FR_DG_6129_NEW_2	Urgonien s des garrigue s du Gard et	5 F 10	Délimiter et caractériser les ressources majeures à préserver en vue de leur utilisation actuelle et future pour l'alimentation en eau potable	Étude générale du fonctionnement hydrogéologique du Karst de l'Urgonien	G30/ collectivité	2014	200 000 €						0-30		40 000				80	160 000					

Volet B : B.1 Restauration/Entretien des cours d'eau et mise en valeur des milieux aquatiques et de leurs fonctionnalités												Europe		Etat		Région LR		Région RA		CG30		CG07		CG48		Agence Eau RMC		SMD		Autofinancement	
Priorité	Brut	N°fiche	Réf volet contrat Cèze	Masse d'eau	Nom masse d'eau	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Intitulé	Maître d'ouvrage	Année(s) travaux	Montant opération	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €		
P1	P1	B1.1.2	B1	Toutes		3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Équipe verte	SMAB Cèze	2014	195 000 €							5	9 750			3	5 850			30	58 500	40	78 000	22	42 900
P1	P1	B1.1.2	B1	Toutes		3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Équipe verte	SMAB Cèze	2015	195 000 €							5	9 750			3	5 850			30	58 500	40	78 000	22	42 900
P1	P1	B1.1.2	B1	Toutes		3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Prestataires	SMAB Cèze	2014	55 000 €														30	16 500	50	27 500	20	11 000	
P1	P1	B1.1.2	B1	Toutes		3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Prestataires	SMAB Cèze	2015	55 000 €														30	16 500	50	27 500	20	11 000	
P1	P1	B1.1.2	B1	399	Ganière	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Lutte contre la renouée	SMAB Cèze	2014	20 000 €								30	6 000					50	10 000			20	4 000	
P1	P1	B1.1.2	B1	399	Ganière	3 C 17 3 C 16	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Reconnecter les annexes aquatiques et	Mise en œuvre du plan de gestion des ripisylves 2012-2016 Lutte contre la renouée	SMAB Cèze	2015	10 000 €									30	3 000					50	5 000			20	2 000
P1	P1	B1.1.3	B1	394a 394b 395 396 398 397 399	Cèze Auzonnet Ganière Cèze	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	Mise en œuvre des actions de gestion des bancs de graviers Gestion des bancs	SMAB Cèze	2014	15 000 €														50	7 500	30	4 500	20	3 000	
P1	P1	B1.1.3	B1	394a 394b 395 396 398 397 399 400c 11452	Cèze Auzonnet Ganière Luech Alauzène	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	Mise en œuvre des actions de gestion des bancs de graviers Gestion des bancs	SMAB Cèze	2015	40 000 €														50	20 000	30	12 000	20	8 000	
P2	P2	B1.1.4	B1	Sans objet	Sans objet		action locale	Supports pédagogiques pour formation des agents communaux sur la gestion des petits cours d'eau	SMAB Cèze	2014	en interne														0						
P2	P2	B1.1.4	B1	Sans objet	Sans objet		action locale	Formations « Entretien et gestion des petits cours d'eau »	SMAB Cèze	2014	en interne																				
P2	P2	B1.1.4	B1	Sans objet	Sans objet		action locale	Formations « Entretien et gestion des petits cours d'eau »	SMAB Cèze	2015	en interne																				
P2	P2	B1.1.4	B1	Sans objet	Sans objet		action locale	Formations « Bucheronnage et reconnaissance des végétaux »	SMAB Cèze	2014	en interne														0						
P2	P2	B1.1.4	B1	Sans objet	Sans objet		action locale	Formations « Bucheronnage et reconnaissance des végétaux »	SMAB Cèze	2015	en interne																				
P2	P2	B1.1.5	B1	Sans objet	Sans objet		action locale	Actions pédagogiques à l'attention des riverains et des élus sur les volets B.1.1et	SMAB Cèze	2014	en interne														0						
P2	P2	B1.1.5	B1	Sans objet	Sans objet		action locale	Actions pédagogiques à l'attention des riverains et des élus sur les volets B.1.1et	SMAB Cèze	2015	en interne														0						
P2	P1	B1.2.1	B1	394b	Cèze à l'aval de Bagnols	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la	Restaurer la continuité écologique au seuil de Chusclan Travaux permettant le franchissement	à définir	2015	320 000 €													50	160 000	30	96 000	20	64 000		
P1	P1	B1.2.2	B1	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de	Restaurer la continuité écologique aux cascades du Sautadet – travaux	SMAB Cèze	2014	30 000 €													80	24 000		0	20	6 000		
P1	P1	B1.2.2	B1	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de	Restaurer la continuité écologique au seuil de Cazernau – travaux	SMAB Cèze	2015	40 000 €													80	32 000		0	20	8 000		
P2	P1	B1.2.3	B1	11954	Tave	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de	Restaurer la continuité écologique sur la Tave aval : seuil <i>du Cambon - étude</i>	Laudun/propriétaires	2015	10 000 €													80	8 000			20	2 000		
P2	P1	B1.2.3	B1	11954	Tave	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de	Restaurer la continuité écologique sur la Tave aval : seuils <i>de Colombier - étude</i>	Laudun/propriétaires	2015	10 000 €													80	8 000			20	2 000		
P2	P1	B1.2.3	B1	11954	Tave	3 C 11	Créer ou aménager un dispositif de	Restaurer la continuité écologique sur la Tave aval : <i>seuils de la pisciculture - étude</i>	Laudun/propriétaires	2015	10 000 €													80	8 000			20	2 000		
P1	P1	B1.2.5	B1	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 C 32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	Recharge sédimentaire sur la Cèze au confluent de l'Auzonnet Acquisition foncière 15 ha	SMAB Cèze	2014	80 000 €													80	64 000			20	16 000		
P1	P1	B1.2.5	B1	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 C 32	Réaliser un programme	Recharge sédimentaire sur la Cèze au confluent de l'Auzonnet Travaux	SMAB Cèze	2014	260 000 €													80	208 000			20	52 000		
P1	P1	B1.2.8	B1	394a 394b 395 396 398 400c	Cèze Luech	3 C 32	Réaliser un programme	Surveillance et suivi régulier des phénomènes d'incision du lit et des atterrissements - Bilan sédimentaire	SMAB Cèze	2014	30 000 €													50	15 000	30	9 000	20	6 000		
P1	P1	B1.2.10	B1	394a 394b 395 396 398 397 10996 11054	Cèze Auzonnet Clayse Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace	Restauration des espaces de mobilité pour les secteurs alluviaux à enjeux	SMAB Cèze	2014	30 000 €													80	24 000			20	6 000		
P1	P1	B1.2.10	B1	394a 394b	Cèze	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace	Restauration des espaces de mobilité pour les secteurs alluviaux à enjeux	Syndicat des rives de la Basse Cèze / SMABCèze	2014	50 000 €													80	40 000			20	10 000		
P2	P1	B1.2.11	B1	394a 394b 395 396 398 397 10996 11054	Cèze Auzonnet Clayse Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace	Acquisitions foncières pour favoriser la libre mobilité du lit dans les secteurs clefs	SMAB Cèze	2015	30 000 €													80	24 000			20	6 000		
P1	P1	B1.2.12	B1		Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace	Restauration hydromorphologique sur la Tave - étude	SMAB Cèze	2014	50 000 €													50	25 000	30	15 000	20	10 000		

P2	P1	B1.2.12	B1		Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	Restauration hydromorphologique sur la Tave - travaux	SMAB Cèze	2015	20 000 €													50	10 000	30	6 000	20	4 000
P1	P1	B1.3.1	B1	394a 394b 395 396 398 397	Cèze Auzonnet		action locale	Animation DOCOB "hautes vallées"	SMAB Cèze/ Collectivités	2014	28 000 €			80	22 400									0				20	5 600
P1	P1	B1.3.1	B1	394a 394b 395 396 398 397	Cèze Auzonnet		action locale	Animation DOCOB "hautes vallées"	SMAB Cèze/ Collectivités	2015	28 000 €			80	22 400													20	5 600
P1	P1	B1.3.1	B1	394a 394b 395 396 398 397	Cèze Auzonnet		action locale	Mise en oeuvre DOCOB "hautes vallées"	Propriétaires	2014-15	p.m																		
P1	P1	B1.3.1	B1	394a 394b 395 396 398 397	Cèze Auzonnet		action locale	Animation du DOCOB "Cévennes et Gorges"	SMAB Cèze/ Collectivités	2014	14 000 €			80	11 200									0				20	2 800
P1	P1	B1.3.1	B1	394a 394b 395 396 398 397	Cèze Auzonnet		action locale	Animation du DOCOB "Cévennes et Gorges"	SMAB Cèze/ Collectivités	2015	14 000 €			80	11 200													20	2 800
P1	P1	B1.3.1	B1	394a 394b 395 396 398 397	Cèze Auzonnet		action locale	Mise en oeuvre du DOCOB "Cévennes et Gorges"	Propriétaires	2014-15	p.m																		
P1	P1	B1.3.2	B1	10996	Claysse		action locale	Animation du DOCOB "Marais des Agusas"	SMAB Cèze/ Collectivités	2014	28 000 €			100	28 000									0					
P1	P1	B1.3.2	B1	10996	Claysse		action locale	Animation du DOCOB "Marais des Agusas"	SMAB Cèze/ Collectivités	2015	28 000 €			100	28 000														
P2	P1	B1.3.2	B1	10996	Claysse		action locale	Mise en oeuvre du DOCOB "Marais des Agusas"	Propriétaires	2014-15	p.m																		
P2	P1	B1.3.3	B1	Toutes			action locale	élaboration du plan de gestion et Travaux suite au recensement des zh	SMAB Cèze/ Communes/ propriétaire	2015	10 000 €						1 500						50	5 000	30	1 500	20	2 000	
P2	P1	B1.3.4	B1	394b 11954	Cèze à l'aval de Bagnols Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit	Renaturation de la confluence Cèze-Tave et ouverture au public Dossier réglementaire Eau	Association Cèze sur Vin	2014	20 000 €												50	10 000			50	10 000	
P2	P1	B1.3.4	B1	394b 11954	Cèze à l'aval de Bagnols Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit	Renaturation de la confluence Cèze-Tave et ouverture au public Renaturation	Association Cèze sur Vin	2015	165 500 €												50	82 750			50	82 750	
P2	P1	B1.3.4	B1	394b 11954	Cèze à l'aval de Bagnols Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit	Renaturation de la confluence Cèze-Tave et ouverture au public accueil du public	Association Cèze sur Vin	2015	55 400 €												30	16 620			70	38 780	
P2	P1	B1.3.4	B1	394b 11954	Cèze à l'aval de Bagnols Tave	3 C 16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit	Renaturation de la confluence Cèze-Tave et ouverture au public Entretien ripisylve post-travaux	Association Cèze sur Vin	2015	1 500 €												30	450			70	1 050	
P2	P2	B1.4.1	B1	394a, 394b	Cèze à l'aval de l'Aiguillon		action locale	Aménagement de sentiers de découverte en bordure des cours d'eau - Bercon-Aubagnac et Carmignan amont	Bagnols-sur-Cèze/ CA du Gard Rhodanien	2015	150 000 €													15 000				135 000	
P2	P2	B1.4.2	B1	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue		action locale	Reconstitution de ripisylve et valorisation paysagère de la Cèze dans la traversée de Saint-Ambroix - étude	SMAB Cèze	2014	15 000 €												30	4 500	50	7 500	20	3 000	
P2	P2	B1.4.2	B1	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue		action locale	Reconstitution de ripisylve dans la traversée de Saint-Ambroix	SMAB Cèze	2014	40 000 €												30	12 000	50	20 000	20	8 000	
P2	P2	B1.4.2	B1	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue		action locale	valorisation paysagère de la Cèze dans la traversée de Saint-Ambroix	Saint-Ambroix	2015	60 000 €												0	0	0	0	100	60 000	
P2	P2	B1.4.3	B1	398, 400a 400c	Cèze de la source à la Ganière Luech		action locale	Valorisation du patrimoine lié à l'eau sur les hautes vallées	à définir	2014	5 000 €												50	2 500			50	2 500	

Volet B : B.2 Préservation des inondations et protection contre les risques												Europe		Etat		Région LR		Région RA		CG30		CG07		CG48		Agence Eau RMC		SMD		Autofinancement	
Priorité	Orité Br	N°fiche	Réf volet contrat Cèze	Masse d'eau	om masse d'ea	Code mesure PDM	ulé mesure P	Intitulé	Maître d'ouvra	Année(s) travaux	Montant opération	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €
P1	P1	B2.1	B2	Toutes				Pose de repères de crue	SMABCèze	2014	95 000 €	40	38 000			20	19 000										20	19 000	20	19 000	
P1	P1	B2.2	B2	Toutes			Sans objet	Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde	Communes	2014	125 000 €		0			20	25 000										60	75 000	20	25 000	
P1	P1	B2.2	B2	Toutes			Sans objet	Réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde	Communes	2015	125 000 €		0			20	25 000										60	75 000	20	25 000	
P1	P1	B2.3	B2	toutes				Mesure visant à accroître la qualité de la mise en vigilance des communes	CG30/Météofrance	2014-15	0 €																				
P1	P1	B2.4	B2	394b	Cèze à l'aval de Bagnols		Sans objet	Révision du PPRi Rhône-Cèze-Tave	DDTM	2014	65 000 €			100	65 000															0	
P1	P1	B2.5	B2	Toutes			Sans objet	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics - Animation et diagnostics	SMABCèze	2014	108 000 €		10 800		50	54 000	20	21 600									10		20	21 600	
P2	P1	B2.5	B2	Toutes			Sans objet	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des activités économiques - Animation et diagnostics	SMABCèze	2015	197 000 €		19 700		50	98 500	20	39 400									10		20	39 400	
P2	P1	B2.5	B2	Toutes			Sans objet	Travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics	EPCI Communes	2015	84 000 €		8 400		40	33 600	20	16 800			10	8 400					10		20	16 800	
P2	P1	B2.5	B2	Toutes			Sans objet	Travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des activités économiques	propriétaires	2015	100 000 €				40	40 000	0	0			20	20 000							40	40 000	
P1	P1	B2.6	B2		Cèze du barrage de Sénéchas à la Ganière		Sans objet	Etudes hydrauliques locales préalables - commune de Bessèges	Bessèges	2014	45 000 €				40	18 000	20	9 000									20	9 000	20	9 000	
P1	P1	B2.6	B2	396	La Cèze de la Ganière au ruisseau de Malaygue		Sans objet	Etudes hydrauliques locales préalables - commune de Saint-Ambroix	Saint-Ambroix	2014	45 000 €				40	18 000	20	9 000									20	9 000	20	9 000	
P2	P2	B2.6	B2	10996	Clayisse		Sans objet	Etudes hydrauliques locales préalables - commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières	Sauveur-de-Cru	2015	30 000 €				40	12 000													60	18 000	
P2	P1	B2.7	B2	394b	La Cèze à l'aval de Bagnols		Sans objet	Aménagements de protection localisés des lieux habités Travaux suite à l'étude Bagnols-sur-Cèze - études préparatoires	Bagnols-sur-Cèze	2014	100 000 €				40	40 000		20 000											40	40 000	
P2	P1	B2.7	B2	395	Cèze du ruisseau de la Malaygue à l'Aiguillon		Sans objet	Aménagements de protection localisés des lieux habités Travaux suite à l'étude Goudargues - études préparatoires	Goudargues	2014	250 000 €				40	100 000		50 000									20	50 000	20	50 000	
P1	P1	B2.8	B2				Sans objet	Etude de définitions des différents scénarios de sécurisation des digues	CG30	2014	84 000 €																				
P1	P1	B2.8	B2				Sans objet	Etude de définitions des différents scénarios de sécurisation des digues	Communes	2015	100 000 €																				
P2	P2	B2.9	B2		Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue, Auzonnet		Sans objet	Prise en compte des risques liés aux anciennes activités minières (terrils et ruisseaux couverts) Diagnostics des sites	SMABCèze	2014	60 000 €				40	24 000		12 000											40	24 000	
P2	P2	B2.9	B2		Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue, Auzonnet		Sans objet	Prise en compte des risques liés aux anciennes activités minières (terrils et ruisseaux couverts) Définition des travaux de confortement et constitution des dossiers travaux	SMABCèze	2015	100 000 €				40	40 000		20 000											40	40 000	
P1	P1	B2.10	B2	toutes			Sans objet	Elaboration des supports de communication grand public	SMABCèze	2014	30 000 €				20	6 000											40		40	12 000	
P1	P1	B2.10	B2	toutes			Sans objet	Supports de communication élus	SMABCèze	2015	5 000 €																60	3 000	40	2 000	
P1	P1	B2.10	B2	toutes			Sans objet	Sensibilisation des scolaires	CG30	2014	24 000 €	40	9 600	20	4 800	20	4 800				20	4 800									
P1	P1	B2.10	B2	toutes			Sans objet	Sensibilisation des scolaires	CG30	2015	24 000 €	40	9 600	20	4 800	20	4 800				20	4 800									

Volet B : B.3 Amélioration de la gestion quantitative de la ressource et protection des ressources en eau potable													Europe		Etat		Région LR		Région RA		CG30		CG07		CG48		Agence Eau RMC		SMD		Autofinancement	
Priorité	Type	Type	N°fiche	Réf volet contrat	Masse d'eau	Nom masse d'eau	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Intitulé	Maître d'ouvrage	Année(s) travaux	Montant opération	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €		
P1	P1		B3.1.1	B3	Toutes		3 A 11	Etablir et adopter des protocoles	Animation de la thématique « gestion de la ressource »	SMABCèze	2014-15	en interne																				
P1	P1		B3.1.1	B3	Toutes		3 A 11	Etablir et adopter des protocoles	Mise en place plans locaux de gestion	SMABCèze	2014	80 000 €													80	64 000			20	16 000		
P1	P1		B3.1.1	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Animation de la gestion de la ressource et optimisation des prélèvements agricoles	CA30	2014	55 000 €													80	44 000			20	11 000		
P1	P1		B3.1.1	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Animation de la gestion de la ressource et optimisation des prélèvements agricoles	CA30	2015	55 000 €													80	44 000			20	11 000		
P1			B3.1.2	B3	394b, 395, 400a 397 400c 10262 10996 11954	Cèze Auzonnet Luech Homol Claysse Tave	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Installation d'une station hydrométrique aval ZRE (point	SPC	2014	25 000 €			100	25 000																
P1			B3.1.2	B3	394b, 395, 400a 397 400c 10262 10996 11954	Cèze Auzonnet Luech Homol Claysse Tave	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Installation d'une station hydrométrique de suivi des débits	SPC	2014	25 000 €			100	25 000																
P2			B3.1.2	B3	394b, 395, 400a 397 400c 10262 10996 11954 11730	Cèze Auzonnet Luech Homol Claysse Tave Aiguillon	3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	Mise en place d'un suivi hydrométrique aux points stratégiques de référence et aux points de référence complémentaires Installation d'échelles limnimétriques	SMABCèze	2015	10 000 €													80	8 000			20	2 000		
P2			B3.1.4	B3	toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Optimisation des prélèvements agricoles individuels	agriculteurs	2014	25 000 €						3 750							0-50	12 500			20	5 000		
P2			B3.1.4	B3	toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Optimisation des prélèvements agricoles individuels	agriculteurs	2015	25 000 €						3 750							0-5	12 500			20	5 000		
P1			B3.1.5	B3	398, 400a 400c 10262	Cèze en amont de la Ganière Luech Homol	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la	SMABCèze	2014-15	en interne																				
P1			B3.1.5	B3	398, 400a 400c 10262	Cèze en amont de la Ganière Luech Homol	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la	Chambre Agriculture du Gard	2014	18 000 €													80	14 400				20	3 600	
P1			B3.1.5	B3	398, 400a 400c 10262	Cèze en amont de la Ganière Luech Homol	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Pilotage et accompagnement de la mise en œuvre du plan d'optimisation de la gestion de la	Chambre Agriculture du Gard	2015	18 000 €													80	14 400				20	3 600	
P1			B3.1.5	B3	398, 400a 400c 10262	Cèze en amont de la Ganière Luech Homol	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Actions d'optimisation de la gestion de la ressource en eau sur les béals du haut bassin de la Cèze Actions et aménagements visant à réduire l'impact des prélèvements sur les débits d'épave et à	ASA	2014	35 000 €		0				5 250							50	17 500			20	7 000		
P1			B3.1.7	B3	395, 396 397	Cèze de la Ganière à l'Aiguillon Auzonnet	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Étude diagnostic des 3 ASA de la moyenne vallée	ASA de Potelières	2014	80 000 €	20	16 000				8 000								50	40 000			20	16 000	
P2			B3.1.7	B4	395, 396 398	Cèze de la Ganière à l'Aiguillon Auzonnet	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Étude diagnostic des 3 ASA de la moyenne vallée	ASA de l'Aven de Cal	2015	30 000 €	20	6 000				3 000								50	15 000			20	6 000	
P1			B3.1.7	B3	395, 396 397	Cèze de la Ganière à l'Aiguillon Auzonnet	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux suite à étude diagnostic ASA	ASA de St-Jean	2014	250 000 €						50 000							50	125 000			20	50 000		
P1			B3.1.7	B3	395, 396 397	Cèze de la Ganière à l'Aiguillon Auzonnet	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux suite à étude diagnostic ASA	ASA de St-Jean	2015	250 000 €						50 000							50	125 000			20	50 000		
P2			B3.1.7	B3	395, 396 397	Cèze de la Ganière à l'Aiguillon Auzonnet	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux suite à étude diagnostic des ASA	ASA de Potelières	2015	100 000 €						20 000							50	50 000			20	20 000		
P2			B3.1.9	B3		Cèze du barrage de Sénéchas à la Ganière	3 A 14	Améliorer la gestion des ouvrages de mobilisation et de transferts existants	Optimisation de la gestion du barrage de Sénéchas	CG30	2015	100 000 €													50	50 000						

P1	P1		B3.1.10	B3			3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	Projet de recherche ZABR sur le karst	ENMSE/ CNRS	2014	177 898 €																			84 006				93 892
P1	P1		B3.1.10	B3			3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	Projet de recherche ZABR sur le karst - thèse	ENMSE/ CNRS	2014	40 000 €																						100	40 000
P1	P1		B3.1.10	B3			3 A 01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	Projet de recherche ZABR sur le karst - thèse	ENMSE/ CNRS	2015	40 000 €																						100	40 000
P1	P1	ma direc	B3.2.1	B3	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Elaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Saint-André d'Oléargues		2015	80 000 €								20	16 000									50	40 000			30	24 000
P1	P1	ma direc	B3.2.1	B3	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Elaboration ou actualisation des Schémas directeurs AEP et diagnostics des réseaux Sabran		2015	100 000 €								20	20 000									50	50 000			30	30 000
P1	P1	ma direc	B3.2.1	B3	394b	Cèze à l'aval de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Élaboration du schéma directeur aep Bagnols-sur-Cèze	Bagnols-sur-Cèze	2014	60 000 €									0	0								50	30 000			50	30 000
P1	P1	ma direc	B3.2.1	B3	394b	Cèze à l'aval de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Actualisation du diagnostic de réseau Syndicat du Luech	Syndicat du Luech	2014	30 000 €									20	6 000								50	15 000			30	9 000
P1	P1	ma direc	B3.2.1	B3	394b	Cèze à l'aval de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Actualisation du diagnostic de réseau Molières	Molières-sur-Cèze	2014	50 000 €									20	10 000								50	25 000			30	15 000
P2	P2	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Meyrannes	Meyrannes	2014	40 000 €									20	8 000								20	8 000			60	24 000
P2	P2	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Meyrannes	Meyrannes	2015	20 000 €									20	4 000								20	4 000			60	12 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Molières-sur-Cèze	Molières-sur-Cèze	2015	70 000 €									20	14 000								50	35 000			30	21 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	400c	Luech	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Syndicat du Luech	Syndicat du Luech	2015	150 000 €									20	30 000								50	75 000			30	45 000
P2	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	10262	Homol	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements SIVOM des Hautes Cévennes	SIVOM des Hautes Cévennes	2014	150 000 €									20	30 000								50	75 000			30	45 000
P2	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	10262	Homol	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements SIVOM des Hautes Cévennes	SIVOM des Hautes Cévennes	2015	150 000 €									20	30 000								50	75 000			30	45 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Ambroix (schéma en cours)	Saint-Ambroix	2014	200 000 €									20	40 000								50	100 000			30	60 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements St Ambroix (schéma en cours)	Saint-Ambroix	2015	200 000 €									20	40 000								50	100 000			30	60 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Les Mages-Saint-Jean-de-Valérisclle	Syndicat Les Mages-Saint-Jean	2014	50 000 €									20	10 000								50	25 000			30	15 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Les Mages-Saint-Jean-de-Valérisclle	Syndicat Les Mages-Saint-Jean	2015	150 000 €									20	30 000								50	75 000			30	45 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements communes du SIVOM Cèze – Auzonnet	SIVOM Cèze – Auzonnet	2014	161 000 €									20	32 200								50	80 500			30	48 300
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	396	Cèze de la Ganière au ruisseau de la Malaygue	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements communes du SIVOM Cèze – Auzonnet	SIVOM Cèze – Auzonnet	2015	300 000 €									20	60 000								50	150 000			30	90 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	395	Cèze du ruisseau de la Malaygue à l'Aiguillon	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Méjannes-le-Clap	CG30	2014	200 000 €									50	100 000								50	100 000				
P2	P2	Réseaux	B3.2.2	B3	11954	Tave	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-Pons-la-Calm	Saint-Pons-la-Calm	2014	100 000 €									20	20 000								20	20 000			60	60 000
P2	P2	Réseaux	B3.2.2	B3	11954	Tave	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-Pons-la-Calm	Saint-Pons-la-Calm	2015	100 000 €									20	20 000								20	20 000			60	60 000
P2	P2	Réseaux	B3.2.2	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Syndicat Courry-Gagnières	Syndicat Courry-Gagnières	2015	50 000 €									20	10 000								20	10 000			60	30 000
P2	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Brouzet-les-Alès	Brouzet-les-Alès	2015	40 000 €									20	8 000								50	20 000			30	12 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements La Roque-sur-Cèze	La Roque-sur-Cèze	2014	45 000 €									20	9 000								50	22 500			30	13 500
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements La Roque-sur-Cèze	La Roque-sur-Cèze	2015	45 000 €									20	9 000								50	22 500			30	13 500
P2	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-Marcel-de-Careiret	Saint-Marcel-de-Careiret	2014	35 000 €									20	7 000								50	17 500			30	10 500

P2	P1	Réseaux	B3.2.2	B3	394a	Cèze de l'Aiguillon à l'amont de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-Marcel-de-Careiret	Saint-Marcel-de-Careiret	2015	35 000 €							20	7 000						50	17 500				30	10 500
P2	P2	Réseaux	B3.2.2	B3	11954	Tave	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements SIAEP de Saint-Laurent-La-Vernède	SIAEP de Saint-Laurent-La-Vernède	2014	30 000 €							20	6 000						20	6 000				50	15 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3			3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-Victor-de-Malcap	Saint-Victor-de-Malcap	2014	60 000 €							20	12 000						50	30 000				30	18 000
P1	P1	Réseaux	B3.2.2	B3			3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-Victor-de-Malcap	Saint-Victor-de-Malcap	2015	150 000 €							20	30 000						50	75 000				30	45 000
P2	P2		B3.2.2	B3	394b	La Cèze à l'aval de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-André-de-Roquepertuis	Saint-André-de-Roquepertuis	2014	50 000 €							20	10 000						20	10 000				60	30 000
P2	P2		B3.2.2	B3	394b	La Cèze à l'aval de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Saint-André-de-Roquepertuis	Saint-André-de-Roquepertuis	2015	50 000 €							20	10 000						20	10 000				60	30 000
P2	P2		B3.2.2	B3	394b	La Cèze à l'aval de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements SIAEP Lussan	SIAEP Lussan	2015	550 000 €							20	110 000						20	110 000				60	330 000
P2	P1		B3.2.2	B3	394b	La Cèze à l'aval de Bagnols	3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Travaux de réhabilitation des réseaux AEP des collectivités, en vue d'améliorer les rendements Bagnols-sur-Cèze	Bagnols-sur-Cèze	2015	200 000 €														50	100 000				50-100	100 000
P2	P1		B3.2.3	B3	396, 398	Cèze		Sans objet	Substitution de prélèvements en nappe alluviale Substitution des puits dans les alluvions de la Cèze par un forage dans l'Hettangien pour Mevrannes.	Collectivités AEP	2015	1 800 000 €							10	180 000						50	900 000				40	720 000
P1	P2	P1	B3.2.4	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Communes	2014	20 000 €					30	3000	20	2 000						50	10 000				20-30	5 000
P1	P1	P1	B3.2.4	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Chamborigaud	2014	10 000 €							20	2 000						50	5 000				30	3 000
P1	P1	P1	B3.2.4	B3			3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Chamborigaud	2015	10 000 €							20	2 000						50	5 000				30	3 000
P1	P1	P1	B3.2.4	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Saint-Ambroix	2014	20 000 €							20	4 000						50	10 000				30	6 000
P1	P1	P1	B3.2.4	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Saint-Ambroix	2014	20 000 €							20	4 000						50	10 000				30	6 000
P1	P1	P1	B3.2.4	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Bagnols-sur-Cèze	2014	50 000 €							0	0						50	25 000				50	25 000
P1	P1	P1	B3.2.4	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Bagnols-sur-Cèze	2015	50 000 €							0	0						50	25 000				50	25 000
P2	P1		B3.2.4	B3	Toutes		3 A 32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution et leur utilisation	Diagnostics des consommations en eau des collectivités et actions d'économies d'eau	Communes	2015	20 000 €					0-30	3000	20	2 000						50	10 000				30	5 000

Volet C : Coordination, animation, suivi et évaluation du contrat C.1 Pilotage et animation du Contrat de Rivière C.2 Actions de communication et de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs C.3 Etude d'opportunité de la mise en place d'un SAGE C.4 Suivi- Evaluation du Contrat de Rivière													Europe		Etat		Région LR		Région RA		CG30		CG07		CG48		Agence Eau RMC		SMD		Autofinancement	
Priorité	orité Bru	N°fiche	Réf volet contrat Cèze	Masse d'eau	Nom masse d'eau	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Action	Opération	Maître d'ouvrage	Année(s) travaux	Montant opération	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €		
P1	P1	C1	C1				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste de chargée de mission Contrat	SMAB Cèze	2014	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C1	C1				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste de chargée de mission Contrat	SMAB Cèze	2015	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C1	C1				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste de directeur	SMAB Cèze	2014	65 000 €													50	32 500	30	19 500	20	13 000		
P1	P1	C1	C1				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste de directeur	SMAB Cèze	2015	65 000 €													50	32 500	30	19 500	20	13 000		
P1	P1	C1	C1				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste chargé de mission milieu/Natura 2000	SMAB Cèze	2014	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C1	C1				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste chargé de mission milieu/Natura 2000	SMAB Cèze	2015	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C1	C				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste technicien de rivière	SMAB Cèze	2014	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C1	C				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste technicien de rivière	SMAB Cèze	2015	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C1	C				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste chargé de mission PAPI	SMAB Cèze	2014	65 000 €	40	26000													40	26 000	20	13 000		
P1	P1	C1	C				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Poste chargé de mission PAPI	SMAB Cèze	2015	65 000 €	40	26000													40	26 000	20	13 000		
P1	P1	C1	C				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Technicien gestion quantitative	SMAB Cèze	2014	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C1	C				Sans objet	Pilotage et animation du Contrat de rivière	Technicien gestion quantitative	SMAB Cèze	2015	56 000 €													50	28 000	30	16 800	20	11 200		
P1	P1	C2	C				Sans objet	Actions de communication	Journal du Contrat de rivière	SMAB Cèze	2014	5 000 €													50	2 500			50	2 500		
P1	P1	C2	C				Sans objet	Actions de communication	Journal du Contrat de rivière	SMAB Cèze	2015	5 000 €													50	2 500			50	2 500		
P1	P1	C2	C				Sans objet	Actions de communication	Journée de visites de sites	SMAB Cèze	2015	2 000 €																	100	2 000		
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	CG30	2014	4 000 €					0-20	800			30	1 200			50	2 000						
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	CG30	2015	4 000 €					0-20	800			30	1 200			50	2 000						
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	Communautés de communes « Vivre en Cévennes »	2014	30 000 €					0-20	6000							50	15 000			30-50	9 000		
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	Communautés de communes « Vivre en Cévennes »	2015	30 000 €					0-20	6000							50	15 000			30-50	9 000		
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	Commune de Bagnols-sur-Cèze	2014	10 000 €					0-20	2000							50	5 000			30-50	3 000		
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	Commune de Bagnols-sur-Cèze	2015	10 000 €					0-20	2000							50	5 000			30-50	3 000		
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	Familles Rurales	2014	30 000 €					0-20	6000							50	15 000			30-50	9 000		
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Sensibilisation des scolaires	Familles Rurales	2015	30 000 €					0-20	6000							50	15 000			30-50	9 000		
P1	P1	C3	C				Sans objet	Actions de sensibilisation des différentes c	Visuel pour les opérations de sensibilisation grand public (suite aux études PAPPH et	SMAB Cèze	2014	5 000 €													50	2 500			50	2 500		
P1	P1	C4	C				Sans objet	Structuration et évolution du Syndicat Mix	Renforcement du Syndicat Mixte ABCèze	SMAB Cèze	2014-15	en interne																				
P1	P1	C4	C				Sans objet	Structuration et évolution du Syndicat Mix	Étude d'opportunité de la mise en place d'un SAGE	SMAB Cèze	2014-15	en interne																				
P1	P1	C4	C				Sans objet	Structuration et évolution du Syndicat Mix	Coordination politique inter intra bassin	SMAB Cèze	2014-15	en interne																				
P1	P1	C4	C				Sans objet	Structuration et évolution du Syndicat Mix	Cohérence politique aménagement du territoire/ eau	SMAB Cèze/SCOT	2014-15	en interne																				
P1	P1	C5	C				Sans objet	Suivi – évaluation du Contrat de rivière	Bilan annuel du Contrat	SMAB Cèze	2014-15	en interne																				
P1	P1	C5	C				Sans objet	Suivi – évaluation du Contrat de rivière	Tableau de bord	SMAB Cèze	2014-15	en interne																				
P1	P1	C5	C				Sans objet	Suivi – évaluation du Contrat de rivière	Étude bilan-évaluation en fin de Contrat	SMAB Cèze	2015	50 000 €							3	1500					50	25 000	27	13 500	20	10 000		